

COLLOQUE

RÉSEAU FRANCOPHONE
DES VILLES AMIES DES AÎNÉS



Défi démographique, défi écologique :
comment les concilier ?

Des petits gestes quotidiens au
changement de société

Vendredi
22 mars
2019

Avec le soutien de



A DIJON
Palais des ducs et des
Etats de Bourgogne

Sommaire



Ouverture	4
• Pierre-Olivier LEFEBVRE, Délégué général du RFVAA	
• Nathalie KOENDERS, Première Adjointe au Maire de Dijon	
• Sylvie BARTHEN, Directrice Régionale Bourgogne-Franche-Comté AG2R La Mondiale	
• Oanez CODET-HACHE, Responsable Service Écologie urbaine, mobilité douce Dijon Métropole	
Conférence «Doit-on craindre la population mondiale ?»	9
• Jacques VERON, Démographe et directeur de recherche à l'Institut national d'études démographiques(Ined)	
Table ronde : mobilités douces et espaces extérieurs	15
• Mobilité des personnes âgées, mobilités douces, aménagement et partage de la voirie	
Marion AILLOUD, Chargée de mission accessibilité et qualité d'usage CEREMA territoires et ville	
• Mobycity - Réseau social de mobilité douce et durable	
David-Marie VAILHÉ, Urbaniste - Directeur d'Atelier CAPACITES (Lyon)	
• Dispositif «J'accompagne» - Sensibilisation des personnes âgées aux transports en commun	
Michel LANDELLE, Chargé de mission seniors Ville de Laval	
• Jardin des Sciences de la Ville de Dijon	
Gérard FERRIERE, Biologiste, Directeur	
• Un jardin pour tous à Bletterans	
Floriane KARAS, Chef de projet Éducation Environnement et Développement Durable CPIE Bresse du Jura	
Table ronde : développement durable à l'échelle du territoire, du quartier et du «chez soi»	37
• Quelle est la place des personnes âgées dans les territoires de demain ?	
Sandra CHARDON, Anthropologue, Animatrice du pôle développement durable au sein de la Direction départementale des territoires de Charente	
• Concevoir avec les habitants des quartiers bénéfiques à la santé et au bien-être	
Marie CHABROL, Architecte/Urbaniste, gérante d'Urbapilot	
• Coopérative d'habitants «Chamarel-Les Barges»	
Anne FROSTIN, Présidente	
• Opération «Bien vivre dans son logement»	
Sandra CANET DUMANOIR, Directrice du PIMMS de Dijon	

•	Repérer les publics en situation de précarité énergétique Valérie GUILLAUMIN-PAUTRE, Responsable de La Fabrique des CCAS/CIAS	
	Conférence «La responsabilité sociétale des entreprises (RSE) en action»	50
•	Olivier TOMA, Directeur de Primum non nocere	
	«Smart City : ville du futur ?»	56
•	Denis HAMEAU, Conseiller municipal, Conseiller métropolitain Dijon, en charge du projet On Dijon Métropole intelligente	
	Table ronde : prise en compte des enjeux environnementaux au sein des établissements pour personnes âgées et des services d'aide à domicile	60
•	Cultures en ville - Réalisation de projets d'agriculture urbaine Clément LEBELLE, Cofondateur	
•	Responsabilité sociétale des entreprises (RSE) - Les finalités dans les établisse- ments pour personnes âgées Jean-Luc JAMMET, Responsable des activités médicosociales et sanitaires Agirc-Arrco Valérie EYMET, Directrice de l'EHPAD Massy-Vilmorin (Groupe UNIVI) à Massy Marie-Thérèse CHARRA, Directrice de la Résidence autonomie Jean-André Lauprêtre (Groupe UNIVI) à Chalon-sur-Saône	
•	émiCité - Accompagner les services d'aide à domicile Mylène CHAMBON, Anthropologue, Chef de projets environnement	
	Clôture	74
•	Dominique MARTIN-GENDRE, Adjointe au Maire de Dijon déléguée aux équipements et aux travaux urbains, à la circulation et à la politique de l'âge	



Ouverture

Pierre-Olivier LEFEBVRE, Délégué général du RFVAA

Merci à chacun d'entre vous d'être présent pour ce colloque. Nous allons commencer avec l'ouverture et l'accueil par la Ville de Dijon avec Nathalie KOENDERS, Première Adjointe au Maire, et Sylvie BARTHEN, Directrice régionale d'AG2R La Mondiale, qui sont les deux partenaires du Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés pour cet événement. Merci pour votre soutien sans faille, logistique, financier, organisationnel et amical et merci également à tous les intervenants qui ont accepté de venir de toute la France pour que ce colloque continue sa réflexion sur ce qu'est le Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés. Celui-ci compte aujourd'hui 130 membres, ce qui représente 11 millions d'habitants. Avoir fait le choix de travailler cette question du défi démographique et du défi écologique, c'est peut-être remettre au cœur de la réflexion le fait que le vieillissement est une opportunité pour la société, que les retraités et les âgés sont aussi une partie de l'avenir avec les autres générations et que le débat écologique n'est pas qu'un débat générationnel pour les jeunes. Tout le monde est coresponsable de la planète et ce que nous allons entendre aujourd'hui, c'est comment chaque âge, y compris les plus âgés, se saisissent de cette question et se sentent responsables de l'avenir.

Nathalie KOENDERS, Première Adjointe au Maire de Dijon

Bonjour à toutes et à tous, Mesdames Messieurs les élus du Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés, Messieurs et Mesdames les Adjointes des Mairies du Mans, de Lyon, de Lille, de Bordeaux, du Havre, de Saint-Denis, mes collègues élues de la Ville de Dijon, chère Dominique MARTIN-GENDRE et chère Lydie PFANDER-MENY, Madame la Directrice régionale d'AG2R La Mondiale, Monsieur le Délégué Général du Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés, cher Pierre-Olivier LEFEBVRE, Mesdames Messieurs retraités, bénévoles et professionnels, je dois tout d'abord vous dire que c'est un plaisir pour moi de vous accueillir aujourd'hui au nom de François REBSAMEN, Maire de Dijon, Président de Dijon Métropole, et également Président du Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés, et de vous recevoir dans ce colloque organisé à Dijon, et plus particulièrement dans cette salle prestigieuse, puisque notre mairie a la chance d'être installée dans le Palais des Ducs de Bourgogne. Je rappelle que le secteur sauvegardé de notre ville a été inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco.

Dijon est une ville chargée d'histoire, mais aussi et surtout une ville résolument tournée vers l'avenir et qui prend la mesure des défis qui sont à relever au 21^e siècle. L'une des responsabilités des territoires, et notamment de ses élus, est d'anticiper et de préparer la vie quotidienne de demain pour l'ensemble de ses habitants, en relevant ces défis non pas un à un, mais de façon cohérente et complémentaire. Le mandat de maire est un des plus beaux des mandats car il s'agit de s'occuper de la vie quotidienne des personnes tout en ayant une vision pour l'avenir, pour le territoire, pour la ville de demain.

La thématique du colloque qui nous réunit aujourd'hui est «Défi démographique, défi écologique : comment les concilier ?» Et comment faire de ces deux grands défis qui s'imposent à nous le fil conducteur de nos politiques territoriales pour une société où chacun trouve naturellement sa place ?

L'augmentation de l'espérance de vie modifie l'équilibre entre les générations et permet aux plus âgés un temps de vie plus long, et un temps de vie plus long en bonne santé, dans nos villes et nos villages, ce qui nous oblige tous à renouveler notre façon de concevoir ce que l'on appelle le «vivre ensemble». Il nous faut aussi mieux comprendre les attentes de chacun afin de construire et même de co-construire avec les habitants un projet de ville qui répond à cette nouvelle donne démographique. Les retraités, les personnes âgées portent un regard différent sur leurs territoires, des territoires auxquels ils sont souvent très attachés et dont ils sont particulièrement fiers, c'est pourquoi elles constituent des décideurs publics et sont une ressource précieuse pour mener les réflexions qui tendent à adapter nos villes, sachant que les élus doivent anticiper la ville de demain et la co-construire avec les habitants.

A Dijon, j'en veux pour preuve leur engagement omniprésent dans différentes associations ou encore dans nos commissions de quartier, engagement grâce auquel ils participent à des projets intergénérationnels qui contribuent à faire de Dijon une amie de tous les âges. Je salue avec plaisir les membres de l'Observatoire de l'âge qui assistent aujourd'hui à ce colloque et qui travaillent régulièrement avec Dominique MARTIN-GENDRE pour que Dijon continue d'être une Ville Amie des Aînés au quotidien. J'ai en tête la mise en place avec la commission de quartier centre-ville des structures de repos, les balades urbaines, le travail sur la mobilité, sur la tranquillité publique. Je les remercie pour leur investissement.

La diversité des retraités doit également amener une diversité de réponses de la part des collectivités pour que chacun y trouve sa place et son rôle à jouer. C'est la raison pour laquelle la ville de Dijon, en 2010, est officiellement entrée dans la démarche «Villes Amies des Aînés» initiée par l'Organisation mondiale de la santé et qui s'est ainsi engagée dans un processus d'amélioration constante de la qualité de vie des aînés, améliorant par là-même la qualité de vie de toute la population dijonnaise.

En 2012, ce réseau Villes Amies des Aînés a été mis en place pour les francophones en étant rapidement affilié au réseau mondial de l'OMS, et Dijon a pris la présidence de l'association sous l'autorité de François REBSAMEN. C'est ainsi qu'avec Lyon, Besançon, Rennes et maintenant plus de 130 membres nous travaillons une dynamique de mutualisation d'expériences, d'échanges d'informations, d'initiatives et de bonnes pratiques souvent innovantes et originales.

Ce colloque témoigne de la richesse des échanges et des initiatives réussies au service de tous, les habitants, les professionnels, les élus. Au nom de François REBSAMEN, je souhaite remercier l'ensemble des professionnels du Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés qui œuvrent au quotidien pour organiser des événements et des formations, et conseiller les villes sur la démarche Villes Amies des Aînés.

Cette adaptation de nos territoires ne saurait s'effectuer sans la prise en compte du deuxième défi, celui de la transition écologique. On voit aujourd'hui qu'elle concerne également nos plus jeunes avec les mouvements comme Youth for Climate qui a réuni à Dijon vendredi dernier plus de 2 500 personnes qui ont manifesté sans casser, de façon apaisée, ce qui montre que l'on peut encore dans notre pays manifester pour une bonne cause dans un bon climat. Ils ont manifesté contre le dérèglement climatique, contre la chute de la biodiversité, contre les tensions géopolitiques autour des ressources, contre l'urbanisation croissante. Ce sont les quatre défis principaux que doit impérativement relever aujourd'hui le monde contemporain.

Les pistes pour y répondre sont connues. Elles se caractérisent par une économie consommatrice de ressources renouvelables, sobres en carbone et riches en emplois, ainsi que par la création d'un cadre de vie sain et respectueux de la nature et du vivant, en particulier dans les villes où vit plus de la moitié de l'humanité. C'est donc peu dire que les métropoles sur ce sujet sont en première ligne, sur ce vaste chantier de la transition écologique, car l'urbanisme concentre ces enjeux de durabilité

et je pense que notre métropole a intégré ces préoccupations environnementales. J'en veux pour preuve les nombreux projets que nous avons mis en place en matière de déplacement, de développement du réseau cyclable, d'équipement en bus propres sur le réseau Divia, ainsi que le projet phare en matière d'écomobilité, celui du tramway, la création également d'une Maison de l'Environnement, la collecte et le tri des déchets, la construction d'écoquartiers nouvelle génération, ou encore la préservation des terres agricoles périurbaines et de la biodiversité en ville. Nous sommes la première ville à avoir pris hier un arrêté anti-glyphosate. Depuis le 1er janvier 2019, l'utilisation du glyphosate est interdite aux particuliers, mais par cet acte politique fort, nous avons voulu montrer que notre ville prend en compte cette urgence climatique. Peut-être sera-t-il cassé par le tribunal administratif, mais nous avons pris nos responsabilités et à Dijon, l'utilisation du glyphosate est interdite, même par les entreprises.

Ces deux défis doivent donc être appréhendés de façon complémentaires, démographique et écologie urbaine, et c'est le sens que prendront vos échanges et vos réflexions aujourd'hui. Le programme de cette journée résume bien la question que chacun de nous a à travailler, c'est le petit colibri. Nous avons tous notre part à prendre dans ce grand défi. Réflexions, propositions, actions, petites ou grandes, seront les bienvenues. N'oublions jamais que les gestes de l'écologie et de l'humanité envers les plus âgés doivent sans cesse se répondre pour faire humanité ensemble. Je vous souhaite que ces échanges soient riches en idées et en propositions pour faire avancer nos territoires, je vous remercie de votre engagement et je vous souhaite à toutes et à tous un excellent colloque.

Sylvie BARTHEN, Directrice Régionale Bourgogne-Franche-Comté AG2R La Mondiale

Bonjour à toutes et à tous. Je suis très heureuse d'être parmi vous aujourd'hui, au côté de Nathalie KOENDERS, Première Adjointe du Maire de la Ville de Dijon, pour ouvrir ce colloque du Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés traitant d'un double questionnement si actuel dans nos sociétés occidentales : défi démographique, défi écologique, comment les concilier ?

Le Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés et AG2R La Mondiale, c'est une belle histoire autour de valeurs communes visant le bien vivre et vieillir ensemble. A cette occasion, je vais vous dire quelques mots sur les valeurs portées par notre groupe. AG2R La Mondiale, société de personnes à gouvernance paritaire et mutualiste, cultive un modèle de protection sociale unique pour répondre aux besoins croissants des Français tout au long de leur vie. Au cœur de nos valeurs et de nos métiers, le groupe développe une vaste politique d'action sociale en faveur de ses ressortissants, expression directe de notre engagement sociétal.

Nous concentrons nos actions sur quatre axes prioritaires : favoriser la qualité de vie au domicile, améliorer la santé par la prévention, agir sur l'emploi pour lutter contre l'exclusion, et nous mobiliser pour aider les aidants. Pour cela, nous concentrons nos moyens à la fois sur des projets innovants, reproductibles et pérennes, mais également sur des projets locaux répondant à des besoins de proximité. En somme, l'ADN de nos activités consiste à agir pour réduire les vulnérabilités et préserver la solidarité entre les générations.

AG2R La Mondiale soutient le Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés parce qu'en plus des valeurs communes, nous nous retrouvons aussi sur les fondamentaux suivants : expérimenter, faire connaître et essaimer les bonnes pratiques. Notre appui au réseau s'est illustré en étant le premier partenaire du concours Villes Amies des Aînés visant à encourager et récompenser les initiatives remarquables des territoires et par le soutien à l'édition des huit fascicules «Les Essentiels amis des aînés France». Aujourd'hui, notre soutien permet l'accès gratuit à ce colloque pour plus de 60 personnes, étudiants, retraités et associations locales. Ainsi, nous sommes à vos côtés pour réfléchir, pour témoigner, partager, s'inspirer mutuellement afin de co-construire des réponses com-

binant à la fois les enjeux démographiques liés au vieillissement et ceux de la transition écologique. Avec ses 15 millions d'assurés, sa position de leader en retraites complémentaires Agirc-Arrco et son engagement sociétal, AG2R La Mondiale prend déjà une part active dans l'adaptation de notre société au vieillissement. Nous agissons notamment pour le bien vieillir de nos concitoyens afin de faire bouger les repères statistiques positionnant l'espérance de vie des françaises et des français au 9ème et 10ème rang des pays européens quant à leur vieillissement en bonne santé.

De plus, en écoutant les difficultés des plus vulnérables d'entre nous, liées à leur habitat, leur mobilité, et notamment le poids des dépenses énergétiques y afférent, le groupe invente avec d'autres partenaires des moyens d'agir concrètement avec des petits gestes quotidiens, contribuant ainsi ensemble au changement de notre société.

Quelques exemples dans la région : le déploiement dès 2015 d'actions de lutte contre la précarité énergétique sur toute la Bourgogne-Franche-Comté, le soutien à la Caravane des Énergies portée par l'UNCCAS du Doubs, un prix des trophées de l'innovation sociale attribué en 2016 au CPIE Bresse du Jura pour son action autour du jardin à l'EHPAD de Bletterans, et en 2018 un prix attribué au Jardin des 7 sens à Saint-Martin-La-Patrouille en Saône-et-Loire pour son accueil de jour pour des personnes en situation de handicap et de fragilité.

Je partage ces exemples concrets parce qu'ils font une pierre deux coups en répondant aux deux versants de notre réflexion du jour, et surtout parce qu'ils sont le fruit de partenariats en territoire. Je vous remercie et vous souhaite une très belle journée d'échanges pour l'avenir.

Pierre-Olivier LEFEBVRE, Délégué général du RFVAA

Merci beaucoup. Je vous propose que nous rentrions sur chacun de nos sujets et je vais demander à Jacques VERON et Oanez CODET-HACHE de nous rejoindre. Je remercie Nathalie KOENDERS dont l'emploi du temps est extrêmement contraint. On dit souvent dans le Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés qu'il y a la réflexion et il y a l'action, et il nous a semblé intéressant de débiter les questions qui nous occupent aujourd'hui à travers la question de savoir comment un sujet comme celui-là, qui est double, peut être réfléchi à l'échelle de la métropole. Nous avons demandé à Oanez de se saisir du thème et de regarder comment il se travaillait concrètement sur l'ensemble des services de la métropole. La démarche Villes Amies des Aînés n'est pas faire quelque chose en plus mais c'est faire les choses différemment, se saisir des sujets de la transversalité différemment. Nous aurons ensuite une conférence de Jacques VERON, démographe, sur cette question du défi démographique et nous profiterons de son expérience et de sa réflexion pour que nous ayons une culture commune, ce qui fait partie des enjeux du réseau, qui nous permette de progresser.

Oanez CODET-HACHE, Responsable Service Écologie urbaine, mobilité douce Dijon Métropole

Bonjour à tous. Le thème traité aujourd'hui est intéressant et particulièrement à Dijon où nous avons la chance d'avoir une collectivité avec une direction générale commune au niveau de la Ville de Dijon et du Grand Dijon, ce qui permet d'avoir des politiques cohérentes au niveau des deux collectivités, des élus qui soutiennent, portent et engagent ces politiques au niveau des deux collectivités. C'est un point essentiel, notamment parce que la politique seniors est davantage portée par la ville de Dijon alors que les compétences de l'écologie urbaine relèvent plus de la métropole, même si cette politique se déploie de manière très cohérente sur les deux collectivités.

Je commencerai par des statistiques pour encadrer la question des mobilités des seniors. Au niveau de Dijon Métropole, nous avons fait une enquête «Ménages - Déplacements» où un focus a été fait sur le volet seniors. Au niveau de la mobilité, les seniors ont été choisis à partir de l'âge de 75 ans. On constate que les seniors de plus de 75 ans se déplacent beaucoup moins que le reste de la

population. Sur Dijon Métropole, 30% des seniors chaque jour ne se déplacent pas. Concernant la part modale, les seniors utilisent bien plus la marche que le reste de la population. 37% des déplacements des seniors se font à pied, alors que sur le reste de la population, on est à 30%. A contrario, l'utilisation des transports en commun est un peu plus faible, soit 9% pour les seniors contre 13% pour le reste de la population. S'agissant des déplacements en voiture, les chiffres sont à peu près équivalents avec 40% pour les seniors et 43% pour le reste de la population. Les voitures passagers 13% pour les seniors et 11% pour le reste de la population. Ce premier élément montre que les seniors ont une pratique un peu plus écologique que le reste de la population et qui permet de les maintenir en bonne santé.

Au niveau des déplacements, on constate aussi que la grande partie des déplacements des seniors se fait au niveau des loisirs, avec une partie achats, une partie visite de proches, prenant une grande part des déplacements des seniors.

Par rapport aux politiques menées, à noter une grande interaction entre les politiques des transports au niveau de l'agglomération, au niveau des déplacements portés par la ville à destination des seniors, avec 2 tramways, 102 bus hybrides, 5 navettes électriques, qui ont été déployés ces dernières années sur la métropole. Un dispositif «Divia Pouce» qui permet aux utilisateurs de bénéficier d'une personne ayant une voiture pour venir sur Dijon ou rentrer dans des communes où il y a moins de transports en commun. Cette action a reçu un prix Villes Amies des Aînés car elle a été très favorable à la population des seniors. En matière de transports en commun, à noter également une politique incitative à destination des seniors à travers une tarification spécifique. Et un développement important de la politique de piétonisation et des vélos.

Toutes ces actions cohérentes ont permis à la Ville de Dijon de développer des actions plus spécifiques à destination des seniors à travers la Journée annuelle sur la mobilité des seniors, ainsi que des balades urbaines qui ont pu être organisées avec la sortie d'un guide au printemps prochain à destination des seniors pour leur permettre de faire des promenades sur Dijon. Enfin, un questionnaire a été lancé au niveau du CCAS pour mieux comprendre la mobilité des seniors. Une fois ce questionnaire analysé, toutes les réponses pourront être retravaillées aussi bien au niveau de la politique des seniors que de celle sur les mobilités développées par la ville de Dijon et la métropole. Une étude nationale a été réalisée en 2012 pour voir comment se répartit la population par rapport à la question de l'écologie. Quatre groupes ont été identifiés : les détachés, les modérés de bonne volonté, les minimalistes attentistes et les engagés. Les seniors se retrouvent dans deux catégories : les détachés et surtout les engagés dont 63% sont des personnes de plus de 50 ans. Cela montre que les seniors sont très investis, ont une très bonne connaissance des enjeux écologiques et se considèrent comme acteurs centraux de la protection de l'environnement.

La politique de l'habitat est un autre exemple d'imbrication des politiques seniors en matière d'écologie. En 2010, notre premier PLH, Plan Local de l'Habitat, a fortement porté les deux thématiques. Les politiques en matière d'habitat sont très cohérentes et très imbriquées. Ainsi, 1 000 logements à destination des seniors ont été construits entre 2009 et 2018, avec l'ambition écologique portée par la politique écologique de la métropole. De la même manière, une politique rénovation énergétique très importante a été mise en œuvre à destination de tous, mais certaines des actions sont particulièrement bénéfiques pour les seniors, comme l'accompagnement des personnes à faibles revenus pour la rénovation thermique de leur logement, qui touche en grande partie des seniors. Nous avons un réseau de chaleur 70% ENR, à destination de la métropole mais dont bénéficient les seniors. Et une action «Bien vivre dans son logement» qui aide des foyers à réaliser des économies d'énergie. Enfin, la thématique de l'implication des seniors dans les thématiques écologiques. J'ai pris deux exemples. 57% des élus de quartier sont des seniors et de très nombreuses actions en faveur de l'écologie sont mises en place à leur initiative, comme les jardins partagés, les sites de compostage, ruchers, boîtes à livres, nichoirs, boîtes à dons. Les seniors sont aussi très impliqués dans les associations, particulièrement les associations écologiques. Deux exemples, celui d'une association travaillant sur les modes doux, vélos et piétons, et une association travaillant sur l'économie circulaire, qui est une thématique très innovante.

Conférence

«Doit-on craindre la population mondiale ?»



Jacques VERON, Démographe et directeur de recherche à l'Institut national d'études démographiques (Ined)

Bonjour à tous. Nous allons changer d'échelle de temps et d'espace. Doit-on craindre la population mondiale ? Pourquoi la craindrions-nous ? Parce qu'elle serait responsable de la crise environnementale que nous connaissons. Un « deuxième avertissement » a été lancé à l'humanité en 2017 (le premier datait de 1992), signé par plus de 15 000 scientifiques, qui considéraient que la croissance de la population était un des moteurs des menaces écologiques et sociales que connaît la planète. Cette croissance démographique alimente beaucoup de craintes et on a généralement tendance à trouver des solutions, et quelquefois des solutions un peu trop simples. Sur la courbe de l'évolution de la population mondiale, partons de la naissance de Jésus-Christ, le temps 0. A - 10 000 ans, c'est l'invention de l'agriculture, et auparavant il y eut une période de changement climatique. Avec cette échelle logarithmique, on est ici à un million d'individus, puis dix millions, cent millions, un milliard à la fin du 18e siècle. Avec des paliers. Il y a eu des révolutions démographiques, associées à la maîtrise du feu, au changement climatique avec la possibilité d'accroître les moyens de subsistance. Aujourd'hui, le changement climatique est perçu négativement, mais du point de vue de la population au cours de l'Histoire, le réchauffement a permis d'accroître la quantité de subsistances disponibles. Et l'invention de l'agriculture a permis d'accroître fortement les rendements et s'est traduite par un accroissement de la population.

Ce qui justifie surtout la crainte vis-à-vis de la croissance démographique mondiale est résumé dans ce graphique. Dans le graphique précédent, la population plafonnait à un milliard d'individus en 1800 ; depuis la population a été multipliée par plus de 7. Dans les années 1920-1930, on se préoccupa fortement de cette question, en particulier en Inde. Nehru, avant d'être Premier ministre de l'Inde, s'inquiétait de la croissance démographique qui, selon lui, risquait de menacer le pays. En 1954, paraît un pamphlet intitulé «The Population Bomb», signé par des hommes d'affaires américains qui craignaient que la croissance démographique mondiale ne soit favorable à l'expansion du communisme. En 1968, un biologiste de l'université de Stanford aux Etats-Unis publie un livre reprenant ce titre et qui connaît un succès considérable aux Etats-Unis, réédité huit à dix fois en deux ans. Selon la thèse d'Ehrlich, tous les problèmes de la planète étaient en dernier ressort liés à la croissance de la population. S'il y avait trop de pesticides, trop de pollution, trop de voitures, c'était parce qu'il y avait trop d'habitants sur terre.

Pour illustrer la perception que l'on pouvait avoir de la population mondiale à cette époque, où l'on craignait beaucoup la bombe atomique, on a pu la représenter sous la forme d'un nuage nucléaire, en partant de la naissance de Jésus-Christ où la planète comptait 250 millions d'habitants, avec à chaque palier un accroissement de la population répartie par continent. Durant les années 1960 et particulièrement à la fin de cette décennie, le discours catastrophiste peut sembler légitime puisque la vitesse de croissance de la population, c'est-à-dire le passage de 1 à 2 milliards d'habitants s'est effectué en 130 années, le passage de 2 à 3 milliards en 33 années, de 3 à 4 milliards en 14 ans, de 4 à 5 milliards en 13 ans, de 5 à 6 milliards en 12 ans et de 6 à 7 milliards en 12 ans.

Cette accélération de la croissance a redonné une actualité aux réflexions autour de Malthus, grand penseur de l'histoire de la population (au même titre que Montesquieu avec son essai sur la sépa-

ration des pouvoirs). Malthus est le premier auteur à avoir formalisé les questions que l'on pourrait qualifier de démographie et d'écologie aujourd'hui. A l'époque, on parlait essentiellement de subsistances. Malthus réagissait en fait à l'optimisme de deux philosophes, Condorcet en France et Godwin au Royaume-Uni qui considéraient qu'il y avait un progrès indéfini possible de l'espèce humaine, que rien n'était donc un problème, que la croissance de la population ne serait pas un problème puisque le progrès permettrait toujours de l'absorber.

Pour Malthus, la croissance de la population était toujours plus rapide que la croissance des subsistances, doublant dans des intervalles de vingt-cinq ans alors que la croissance des subsistances était beaucoup plus lente, ce qui conduisait, selon lui, à ce que la croissance de la population bute toujours sur les subsistances d'une part, et à ce que l'accroissement des subsistances soit directement absorbé par la croissance de la population sans amélioration du sort de l'espèce humaine d'autre part. On a parlé alors de théorème sombre de Malthus ou de piège malthusien pour désigner le fait que la population vit au niveau du minimum des subsistances, et qu'aussitôt qu'un progrès intervient parce qu'on exploite de nouvelles terres, parce qu'on cultive mieux, etc. la population augmente. La population est toujours ramenée au niveau des subsistances et donc tout progrès est impossible. On a dit qu'il n'avait pas imaginé l'industrialisation. A l'époque de Malthus, il y avait un milliard d'habitants sur terre.

L'important est la façon dont Malthus a permis d'aborder ces questions. Il a fourni un cadre conceptuel. Il distinguait deux ajustements possibles pour une population. Pour les classes supérieures un ajustement par la nuptialité et pour les classes inférieures un ajustement par la mortalité, c'est-à-dire que l'équilibre était toujours maintenu puisque la population ne peut pas augmenter plus que les subsistances par des épidémies, des famines et en conséquence des décès qui freinent la croissance de la population. En revanche, les classes supérieures peuvent avoir une stratégie via l'âge au mariage, via le célibat, conduisant à ne pas avoir autant d'enfants que l'on aurait pu, donc un frein préventif qui évite d'aller à la catastrophe.

Le débat sur l'environnement a vraiment émergé au début des années 1970 avec la première conférence mondiale sur l'environnement à Stockholm en 1972 et la publication de «Halte à la croissance» du Club de Rome avec l'accent mis essentiellement sur les limites. L'approche consistait à prolonger les courbes de la croissance démographique, celles de la croissance économique, et vivant sur une planète finie, on finirait par atteindre des limites.

Le second avertissement à l'humanité laisse entendre que l'on peut arrêter la croissance démographique de manière immédiate, qu'il existe une solution démographique aux questions écologiques à l'échelle de la planète. En fait, ce n'est pas le cas, du fait d'une inertie des phénomènes démographiques. Quand une population augmente beaucoup, elle a une structure par âge jeune, ce qui veut dire que beaucoup de femmes sont en âge d'avoir des enfants, et même si chacune a peu d'enfants, au total elles en auront beaucoup et la croissance de la population va se poursuivre.

On peut légitimement être en faveur de la décroissance si l'on admet clairement que cela se traduira par un potentiel de vieillissement important qu'il faudra savoir gérer. Mais on ne peut pas dire que la décroissance est une solution aujourd'hui, car même dans un scénario de fécondité basse, c'est-à-dire environ 1,5 enfant par femme, la croissance de la population se poursuit et nous allons quand même atteindre 8 à 9 milliards d'habitants, avant qu'il y ait décroissance. Il n'y a donc pas de solution démographique immédiate aux questions environnementales.

Il y a des espaces vides, des déserts, la forêt amazonienne ; le peuplement est concentré dans certaines zones (Asie et Europe, côtes, villes, etc.), les gens s'étant installés dans les zones les plus favorables. Mais on a assisté ensuite à une dégradation de toutes les zones proches, puisqu'en s'étendant, la population a tendance à détruire toutes les terres fertiles alentours.

Quand on parle de croissance démographique mondiale, les perspectives que l'on peut entrevoir aujourd'hui supposent une poursuite de la baisse de la fécondité. Celle-ci est aujourd'hui en moyenne de 2,5 enfants par femme. Si la fécondité ne baissait plus à l'échelle de chaque pays, compte tenu des poids relatifs des pays, l'augmentation de la fécondité serait très importante et conduirait à une croissance de la population jusqu'à 25 milliards d'habitants.

Le discours sur la stabilisation de la population mondiale suppose une poursuite de la baisse de la fécondité observée récemment. Elle peut aller vers le niveau de remplacement des générations, ce que l'on considère comme étant le point de repère, qui se situe autour de 2,1 enfants par femme, c'est-à-dire en moyenne un garçon et une fille. Ce niveau est associé à une population stationnaire, ce qui est le plus souhaitable.

Une dimension très importante des questions de démographie à l'échelle mondiale est celle qui touche aux migrations internationales. A l'échelle planétaire, les migrations sont très majoritairement intracontinentales. Les migrations africaines vers l'Europe ne représentent qu'une petite partie des migrations par rapport à celles internes à l'Afrique. A l'échelle mondiale, on compte environ 250 millions de migrants, c'est-à-dire des personnes vivant hors de leur pays d'origine. Ce nombre est donc assez réduit. Ensuite, on peut discuter du potentiel migratoire futur, en particulier à propos de l'Afrique, et considérer le rôle des migrations internationales comme frein au vieillissement dans les pays développés. En d'autres termes, peut-on remplacer des naissances manquantes, compte tenu de la faible fécondité dans un certain nombre de pays développés, par des migrations ? Il a été clairement démontré qu'il faudrait dans ce cas de plus en plus de migrations, car le jour où les migrants vont devenir vieux, ils vont eux-mêmes contribuer à l'accroissement de la population âgée. Le modèle de référence en démographie est ce que l'on appelle la transition démographique. Il s'agit d'un modèle d'autorégulation des populations qui a été établi à partir de l'expérience des pays développés, avec une baisse de la mortalité, puis une baisse de la fécondité, et donc un ajustement automatique. Le problème est que, dans les pays en voie de développement, on n'a pas observé un tel ajustement, sachant que la mortalité dans ces pays a été exogène. Dans les pays développés, les sociétés elles-mêmes ont produit cette baisse de la mortalité à travers différents mécanismes alors que, dans les pays en développement, ce sont souvent des campagnes de vaccination et des interventions extérieures qui ont fait baisser la mortalité très rapidement, mais la fécondité n'a pas réagi de manière immédiate, et dans la période intermédiaire, la population a « explosé », si bien que les systèmes de santé, d'éducation, ont eu du mal à suivre, et donc les ajustements ne se sont pas faits.

Si ce modèle ne fonctionne pas, que faut-il faire ? Faut-il agir ou attendre que les choses se passent ? Les deux grandes expériences d'action à l'échelle de la planète sont, d'une part, l'Inde qui, dès 1950, a mis en place des programmes de limitation des naissances, mais le pays a été obligé de réajuster ses objectifs très régulièrement n'ayant jamais réussi à les atteindre. Les deux raisons essentielles sont que l'Inde étant une démocratie, - on n'a pas obligé la population à pratiquer la limitation des naissances- et que les gens pauvres n'ont aucune motivation les conduisant à réduire le nombre de leurs enfants. L'autre expérience majeure est celle de la Chine, un régime autoritaire où a été imposée la politique de l'enfant unique, où la fécondité a beaucoup baissé, si fortement que les Chinois ont désormais abandonné cette politique et sont favorables à une ré-augmentation de la population par crainte du vieillissement.

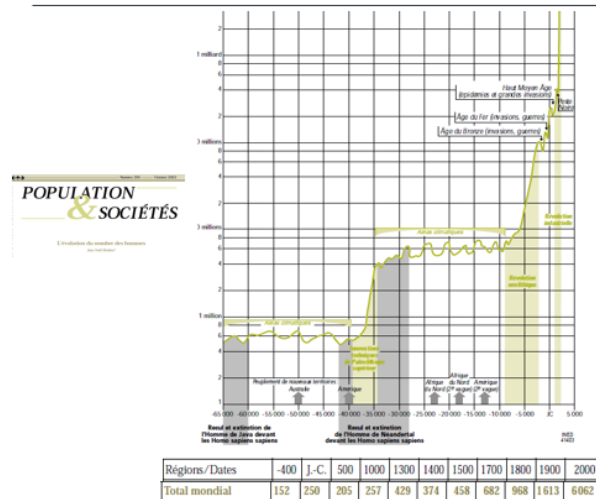
Les objectifs du développement durable définis par les Nations Unies comme étant prioritaires sont au nombre de dix-sept. La dimension écologique y est importante, mais introduite de manière assez hétérogène. Et l'on peut se poser la question de savoir de quelle façon ces objectifs seront atteints. La solution démographique à la crise environnementale, si solution démographique il y a, ne peut être immédiate. La stationnarité de la population est souhaitable, éventuellement la décroissance est envisageable. Dans tous les cas cela suppose une poursuite de la baisse de la fécondité, et pour que cette baisse de la fécondité se réalise, il faut un développement minimal qui ne soit pas

juste une augmentation de la consommation par tête, mais un vrai développement par rapport à la santé, à l'éducation, etc.

Pierre-Olivier LEFEBVRE

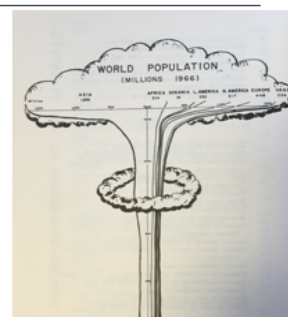
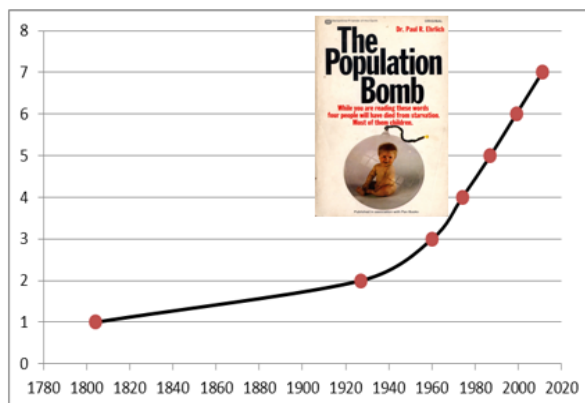
Merci pour ce voyage dans le temps, dans le monde, et dans la réflexion. Il est important de se resituer et de resituer notre parcours individuel par rapport à quelque chose de bien plus large. Comme l'a dit Nathalie KOENDERS, c'est l'histoire du colibri et en même temps celle de la société, deux axes qui permettent d'avancer concrètement.

Histoire démographique du monde



2

Accélération de la croissance démographique mondiale



Vitesse de croissance :

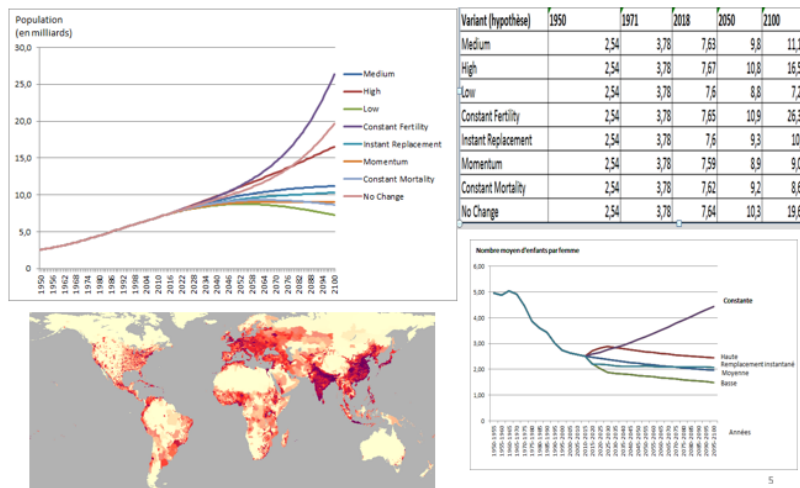
- 1 à 2 : 130 ans
- 2 à 3 : 33 ans
- 3 à 4 : 14 ans
- 4 à 5 : 13 ans
- 5 à 6 : 12 ans
- 6 à 7 : 12 ans

Actualité de Malthus



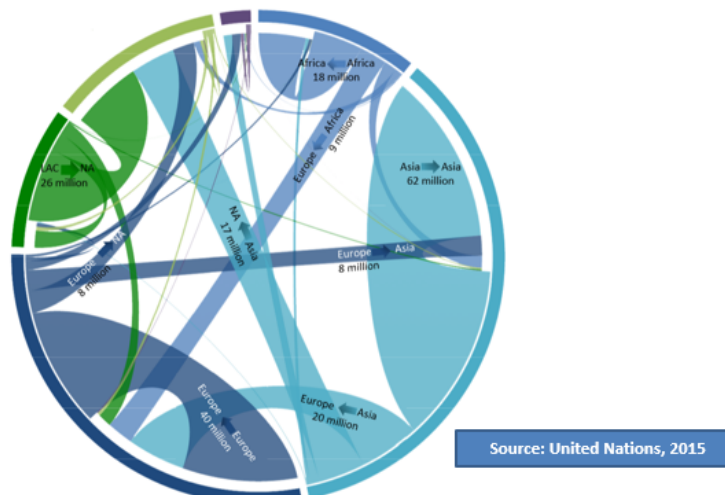
4

Projections de la population mondiale (1950-2100)



5

Orientation des flux migratoires : importance des migrations intra-régionales



6

Transition démographique et développement durable

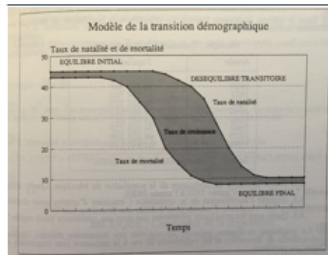




Table ronde : mobilités douces et espaces extérieurs

Mobilité des personnes âgées, mobilités douces, aménagement et partage de la voirie

Marion AILLOUD, Chargée de mission accessibilité et qualité d'usage CEREMA Territoires et ville

Bonjour à tous. Je remplace Stéphanie SAUVAGET qui n'a pu être là aujourd'hui. Je vais vous parler des pratiques de mobilité des seniors et surtout comment, dans la manière dont nous aménageons nos espaces publics, nous pouvons encourager ces pratiques. Avec l'avancée en âge, on note deux éléments. D'une part, le nombre de déplacements quotidiens diminue ainsi que la distance parcourue qui diminue progressivement. D'autre part, la conduite automobile devient plus difficile avec l'âge et cette part de déplacements en voiture diminue. Plus on avance en âge, plus la part des déplacements en voiture diminue et plus la part des déplacements à pied augmente.

Le contexte de vieillissement de la population, marqué avec une part des personnes de plus de 75 ans amenée à doubler en trente ans, nous conduit à penser aux enjeux pour construire ensemble ces espaces publics de demain. Il s'agit d'abord de permettre aux personnes de vivre dans de meilleures conditions et en autonomie le plus longtemps possible. Un deuxième enjeu fort est de garantir la sécurité des déplacements. La mortalité piétonne des personnes âgées est importante et les personnes de plus de 75 ans sont surreprésentées dans les accidents de la route concernant les piétons en milieu urbain. Les aménagements les plus problématiques sont les traversées piétonnes où les personnes âgées doivent maintenir leur équilibre, savoir évaluer leur vitesse, mais aussi évaluer la vitesse des véhicules qui arrivent. Troisième enjeu, maintenir une vitalité dans nos bourgs, dans nos centres villes, et pas uniquement une vitalité commerciale, sachant que les personnes âgées jouent un rôle essentiel dans la vie associative, dans le soutien familial.

Quelles sont les difficultés à surmonter ? Certains caps sont particulièrement difficiles. Tout d'abord, la cessation de l'activité professionnelle, l'arrêt progressif de la conduite automobile, les changements de repère dans l'entourage avec l'éloignement de certains proches, des déménagements et peu à peu une perte de l'autonomie. Les difficultés peuvent apparaître progressivement, qu'elles soient physiques, perceptives, visuelles et auditives. Au-delà de 75 ans, 70% des personnes commencent à avoir des difficultés visuelles. Enfin, des difficultés cognitives qui peuvent altérer les capacités d'attention, à se repérer, à se concentrer, à mobiliser sa mémoire. Ces difficultés pouvant se cumuler dans des situations particulièrement complexes.

Par rapport à ces difficultés, des phénomènes de résistance et d'adaptation se mettent en place. Nous avons mené une enquête auprès de personnes âgées et ce qui est souvent revenu, c'est la crainte de chuter, d'être fatigué, de ne pas avoir de dispositif d'assise dans l'espace, un espace public jugé assez « malpropre », avec le risque d'être bousculé, d'être confronté à des incivilités ou à des imprévus. Aujourd'hui, les espaces publics évoluent, à la fois dans leur aménagement, avec plus de rues à circulation apaisée, des espaces partagés, ce qui est positif, mais avec de nouvelles pratiques de mobilité, comme des vélos circulant sur des pistes accolées aux trottoirs, des trottinettes, de nouveaux engins que l'on réserve par Smartphone et qui restent sur les trottoirs. L'enjeu principal est d'arriver à concevoir des espaces publics pour tous, et de trouver comment éviter d'opposer les générations.

Le respect des règles d'accessibilité PMR, qui datent de 2005, permet déjà de construire des espaces larges, confortables, sécurisés, sans obstacles, dans lesquels il est agréable de circuler et de se reposer. Si nous devons édicter des recommandations, les espaces doivent être propices aux rencontres, avec du mobilier adapté, d'assise, d'appui, la présence de toilettes, de points d'eau, des revêtements non glissants, sans aspérités ; les chantiers doivent être sécurisés, des arrêts de transport accessibles avec des informations faciles à lire, à comprendre et surtout qui soient à jour ; des traversées piétonnes sécurisées. La prise en compte des aléas climatiques dans l'aménagement est un enjeu fort également, et il s'agit de développer des espaces permettant de s'abriter de la pluie ou du soleil en cas de forte chaleur. Enfin des efforts sur l'éclairage et les contrastes visuels. Le CEREMA a une activité traditionnelle de publication de fiches techniques, de recommandations, d'études. Nous faisons aussi de l'appui auprès des collectivités locales, de l'appui méthodologique dans le cadre du montage de projets innovants, nous pouvons aussi participer à l'évaluation d'expérimentations ou de dispositifs d'innovation. Certaines de nos activités concernent des domaines très techniques ; nos laboratoires font par exemple des mesures d'adhérence des revêtements piétons. Et nous avons une activité de formation et de sensibilisation au handicap. Je vous remercie.

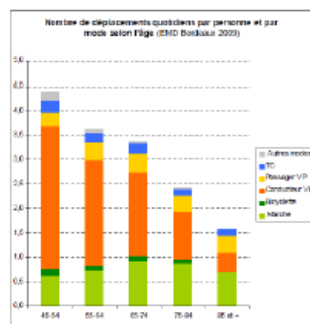
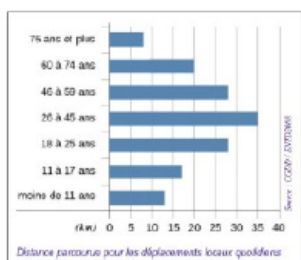


RÉSEAU FRANCOPHONE
DES VILLES AMIES DES AÎNÉS

Défi démographique, défi écologique : comment les concilier ?
Des petits gestes quotidiens au changement de société

La mobilité chez les seniors

- Diminution de la mobilité avec l'âge en distance et nombre de déplacements
- Baisse de l'usage de la voiture (conducteur)
- La marche devient le mode de déplacement principal



#RFVAADIJON

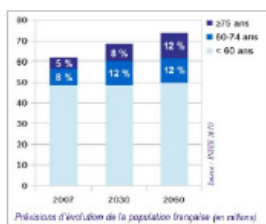
Palais des ducs et des États de Bourgogne – Vendredi 22 mars 2019



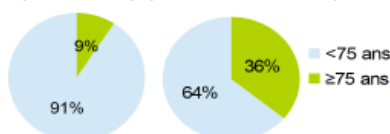
RÉSEAU FRANCOPHONE
DES VILLES AMIES DES AÎNÉS

Défi démographique, défi écologique : comment les concilier ?
Des petits gestes quotidiens au changement de société

Les enjeux de la mobilité active chez les seniors



Répartition de la population, de la mortalité piétonne



- Vieillesse de la population
- Maintien dans l'autonomie et dans la vie sociale
- Garantir des déplacements en sécurité
- Maintenir une vitalité commerciale dans les bourgs et centre-ville

#RFVAADIJON

Palais des ducs et des États de Bourgogne – Vendredi 22 mars 2019



Les difficultés à surmonter

Caps à traverser :

- Cessation des activités professionnelles
- Arrêt de la conduite automobile
- Perte de l'entourage, de repères
- État de dépendance



Difficultés cumulatives

- Physiques
- Perceptives (vision, audition)
- Cognitives
- Gestion des situations complexes (émotions, perception du danger)

Développement de stratégies de résistance et d'adaptation par peur de :

Fatigue et chutes, accidents
Être bousculé, incivilités, imprévus
Espace public malpropre....

... ou **renoncement**
au déplacement

#RFVAADIJON

Palais des ducs et des États de Bourgogne – Vendredi 22 mars 2019



Des aménagements de voirie praticables et sécurisés



L'Accessibilité :

- pour les PMR mais aussi....
- opportunité d'améliorer le confort d'usage pour tous
- pas de surcoût si intégrée dès le projet

Faire beau et pratique pour tous !



Réglementation relative à l'accessibilité de la voirie et des espaces publics

loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits, des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées
arrêté du 15 janvier 2007 modifié le 18 septembre 2012 et décrets n°2006-1657 et 2006-1658

#RFVAADIJON

Palais des ducs et des États de Bourgogne – Vendredi 22 mars 2019



Des espaces publics accueillants et accessibles



- des lieux de passage mais aussi d'échanges multigénérationnels....
- des bancs (à l'ombre),
- des toilettes publiques,
- des points d'eau,
-



#RFVAADIJON

Palais des ducs et des États de Bourgogne – Vendredi 22 mars 2019



Des villes accessibles à tous

www.cerema.fr



#RFVAADIJON

Palais des ducs et des États de Bourgogne – Vendredi 22 mars 2019



Angélique GIACOMINI

Au-delà des aspects réglementaires, il y a un questionnement autour de l'usage qu'ont les habitants des espaces publics et des spécificités de chacune des générations dans l'usage du territoire. Notre deuxième intervenant questionne l'usage des modes de déplacement au quotidien et cherche à les accompagner vers des solutions de mobilité plus douces, plus éthiques, plus adaptées aux enjeux actuels. David-Marie VAILHÉ est urbaniste, directeur d'atelier CAPACITES à Lyon.

Mobycity - Réseau social de mobilité douce et durable

David-Marie VAILHÉ, Urbaniste - Directeur d'Atelier CAPACITES à Lyon

Merci au Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés d'avoir sollicité Atelier CAPACITES pour venir présenter un des projets que nous menons sur la métropole de Lyon à type d'expérimentation. Ateliers CAPACITES est une association loi 1901, qui existe depuis 2014. Nous sommes plusieurs dans l'association avec des compétences assez variables et nous fonctionnons en transversalité dans la gestion des projets que nous menons. Nous ne sommes pas uniquement sur une problématique de mobilité, nous intervenons également en matière de biodiversité, d'aménagement du territoire au sens large, et de solidarité internationale et locale. Notre structuration est assez plurielle. Assez naturellement, nous nous sommes interrogés sur les pratiques de mobilité, puisque le cœur de l'activité d'Atelier CAPACITES, c'est de croiser les notions d'espaces publics et d'écocitoyenneté.

Mobycity est le projet que nous avons porté depuis quatre ans. Nous avons initié les réflexions dès 2015 et il y a eu une période d'environ deux ans de participation citoyenne à l'échelle de la métropole de Lyon (démarche récompensée en 2017 par le Trophée de la Participation et Concertation citoyenne de La Gazette des communes). Avec les problématiques de mobilité, de déplacement au quotidien, la multi-modalité de plus en plus présente sur les territoires, nous avons souhaité sonder certains publics. Ont répondu présents des étudiants, des actifs, (malheureusement) peu de seniors, et nous avons animé différents ateliers pour faire émerger des propositions. Un plan d'action a été établi, dont une préconisation était la réalisation d'une plateforme numérique. Mon propos va beaucoup croiser la notion de la mobilité et sa réalisation à travers les outils numériques. Une étude a notamment été réalisée par le laboratoire de mobilité inclusive en 2014, mettant en avant cette

problématique en lien avec les seniors sur la nécessité de conjuguer le bien vieillir et le bien vivre des seniors avec les nouvelles technologies de l'information et de la communication. Il s'agit donc d'allier ces éléments.

La vocation de Mobycity est de pouvoir recréer ou créer du lien social, une mobilité à travers le numérique, où le numérique n'est pas une finalité mais un moyen. La solution que nous avons souhaité mettre en place a été la combinaison de trois outils et de trois approches de mobilité.

- D'une part, une mobilité très en lien avec les déplacements, sachant que le terme « mobilité » renvoie d'abord à la notion du déplacement, aux infrastructures, aux modes de transport. Notre approche renvoie plutôt à la mobilité dite « durable » avec une réflexion sur le covoiturage, qui n'est plus une innovation : comment faire aujourd'hui sur nos territoires pour covoiturer au quotidien, sur des courtes distances, plutôt inférieures à 10 km.

- D'autre part, une mobilité dite « fonctionnelle ». Nous avons mis en place une cartographie interactive avec identification de différents lieux de vie, à considérer au sens large, faisant appel à de nombreuses thématiques allant de l'hébergement, aux éléments de formation, aux institutions, aux achats, à travers un triple critère, à savoir l'éthique, la responsabilité et la solidarité des lieux présents sur la cartographie, laquelle est collaborative, chaque utilisateur pouvant proposer un lieu qu'il souhaite voir figurer sur cette carte.

- Enfin, la mobilité des « savoirs », en prenant appui sur les systèmes d'échange locaux, en essayant de les développer non plus à l'échelle d'un quartier, mais de plusieurs quartiers, plusieurs villes, plusieurs territoires. La métropole de Lyon est un terrain de jeu intéressant en la matière. L'idée est de décloisonner et de faire se rencontrer les personnes, avec un enjeu en termes de flux, d'échanges.

Aujourd'hui, la cartographie rend compte de ces différents éléments. Nous sommes en train de faire évoluer notre première version de Mobycity. Il y a encore parfois quelques dysfonctionnements techniques sur la plateforme. Nous sommes en train de glisser sur une seconde version grâce aux seniors, car depuis un an, nous avons entrepris une démarche avec et auprès des seniors pour les questionner sur le terrain, avec l'outil, pour leur demander ce qui manque, ce qui n'est pas adapté, ce qui pourrait être amélioré. Entre 2014 et 2016, suite à la première démarche participative, les seniors étaient très peu présents parce que nous n'avions pas su les mobiliser. On a un regard très neuf sur cette problématique du vieillissement et nous n'avions pas la possibilité d'être réellement à leur contact, et depuis un an, dans le cadre de la Conférence des Financeurs pour la Prévention de la Perte d'Autonomie, nous avons pu enfin rencontrer les seniors et les échanges sont vraiment très intéressants. Nous allons rendre compte de notre enquête mardi (26 mars 2019). Cette version 2 de Mobycity prendra en compte les retours qui ont été faits sur les différentes villes de la métropole de Lyon lors des tests que nous avons pu faire. Il n'y a pas eu que Lyon et Villeurbanne qui sont des villes très denses (plus de 10 000 hab/km²), sachant que la métropole de Lyon compte 59 communes, et nous sommes allés sur des villes où la densité est moindre.

Actuellement, sur Mobycity, 77 lieux sont estampillés «seniors» pour mettre en valeur de tels espaces. Tendre vers l'intergénérationnel, c'est aussi montrer ces espaces qui sont accessibles pour tous. Aujourd'hui, cela représente 32% des lieux indiqués sur la plateforme. En discutant avec les participants, nous avons pris le parti de passer des icônes à des étiquettes et des mots-clés, c'est-à-dire que la notion de senior et de vieillissement sera transversale.

La démarche que nous avons menée sur une partie de l'année 2018 et le début de l'année 2019 s'appuyait sur un questionnaire qui a permis de cibler les besoins et les pratiques en matière de mobilité et d'usage du numérique. Pour nous, c'était indispensable dans la perspective de faciliter cette prise en main de l'outil numérique qui, a priori, n'est pas dédiée aux seniors. J'avais ce préjugé il y a encore un an et cette démarche participative, ce questionnaire qui a été diffusé sur l'ensemble de la métropole avec un nombre de retours conséquent pour pouvoir produire une analyse, démontrent que cet a priori peut et doit être dépassé, car aujourd'hui, 80% des seniors ont un lien quotidien

avec le numérique (se sentir familier avec les outils, être internaute, possession d'équipements). Avec Mobycity nous souhaitons conjuguer les pratiques de mobilité au quotidien (la marche, la voiture, les transports en commun), les faciliter, identifier différents lieux et proposer immédiatement différentes manières de s'y rendre, que ce soit à pied, combiné avec du transport ou pas, avec des offres de covoiturage ou pas.

Quelques éléments pour conclure par rapport à la fréquence de sortie du domicile des seniors. Au niveau de la métropole de Lyon, nous avons souhaité une analyse territoriale du fait des disparités urbaines. Schématiquement, il y a Lyon / Villeurbanne d'un côté, et le reste de la métropole de l'autre. Sur les sorties quotidiennes, le gap est proche de 14 points (en moins pour les communes autres que Lyon / Villeurbanne). C'est compensé avec des sorties qui sont plutôt de l'ordre de deux à trois fois par semaine. La mobilité hebdomadaire n'a donc pas d'incidence, mais il n'y a pas la même dynamique au quotidien. Sur l'utilisation des moyens de transport, nous ne sommes pas du tout ici sur une notion de parts modales, faute de moyens techniques, humains et financiers, mais nous avons essayé de cibler dans les questionnaires le « choix prioritaire », ce qui sous-entend le mode de transport avec lequel on est le plus à l'aise. Sur toutes les catégories d'analyse, c'est la marche qui ressort, sauf avec un biais territorial, pour les villes hors Lyon-Villeurbanne où la voiture domine.

En termes de distance, la très grande majorité des déplacements du quotidien se fait en dessous de 10 kilomètres, la moitié se fait entre 3 et 10, par exemple à Lyon / Villeurbanne. Cet enjeu de courte mobilité, allant de 0 à 10 kilomètres, va employer des moyens variables en termes de mode de transport préférentiel. Plus la distance sera importante et moins la marche va être privilégiée, et la voiture va prendre le dessus. Néanmoins, la marche reste toujours très présente, et Mobycity est là pour accompagner cette possibilité qui reste à valoriser.

Il s'agit d'insister sur cette dimension de marche, d'avoir une vision sur la cartographie permettant de voir ce que représentent cinq minutes, dix minutes, de marche, ou un kilomètre, deux kilomètres, et ce que cela va engendrer. C'est ce que nous allons mettre en avant (cartes isochrone et isodistance) pour favoriser cette mobilité active et « durable », avec les transports en commun qui ont du mal à être présents, hormis sur les zones très denses.

Tels sont les enjeux que nous essayons de croiser avec cette plateforme qui est participative, avec un enjeu de citoyenneté. Peu à peu, nous arrivons à intégrer l'ensemble de la population et nous sommes très fiers de pouvoir dire que nous avons fait avec les seniors, qui nous ont beaucoup appris, et nous allons poursuivre cette démarche. Je vous remercie.



RÉSEAU FRANCOPHONE
DES VILLES AMIES DES AÎNÉS

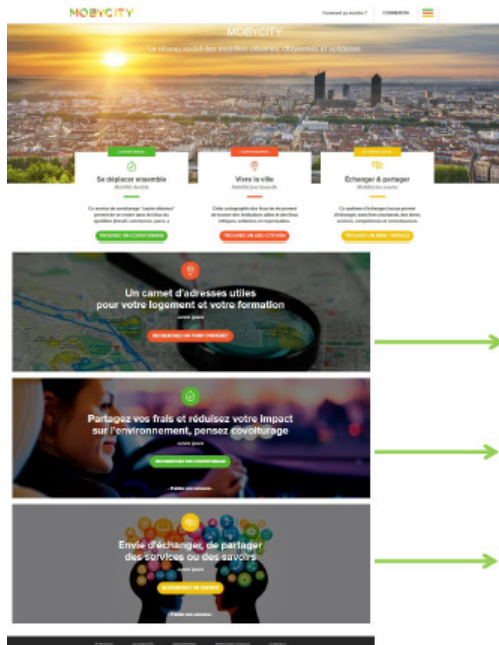
Défi démographique, défi écologique : comment les concilier ?
Des petits gestes quotidiens au changement de société

Atelier CAPACITES

(Conduite et Accompagnement de Projets et d'Actions Concrètes pour des Initiatives en faveur de Territoires Soutenables)

- Association fondée en **2014**
- Pluridisciplinarité, transversalité, **ingénierie de projet**
- **Conseil/étude** : création, appui, développement, évaluation
- **Espaces publics** et (éco)**citoyenneté**
- Champs d'action : aménagement du territoire, développement culturel, solidarités locales et internationales
- Domaines de compétence : urbanisme réglementaire & conception urbaine, planification & développement durable, mobilités & déplacements, biodiversité & alimentation saine/locale, événementiel culturel & scientifique, solidarités territoriales...





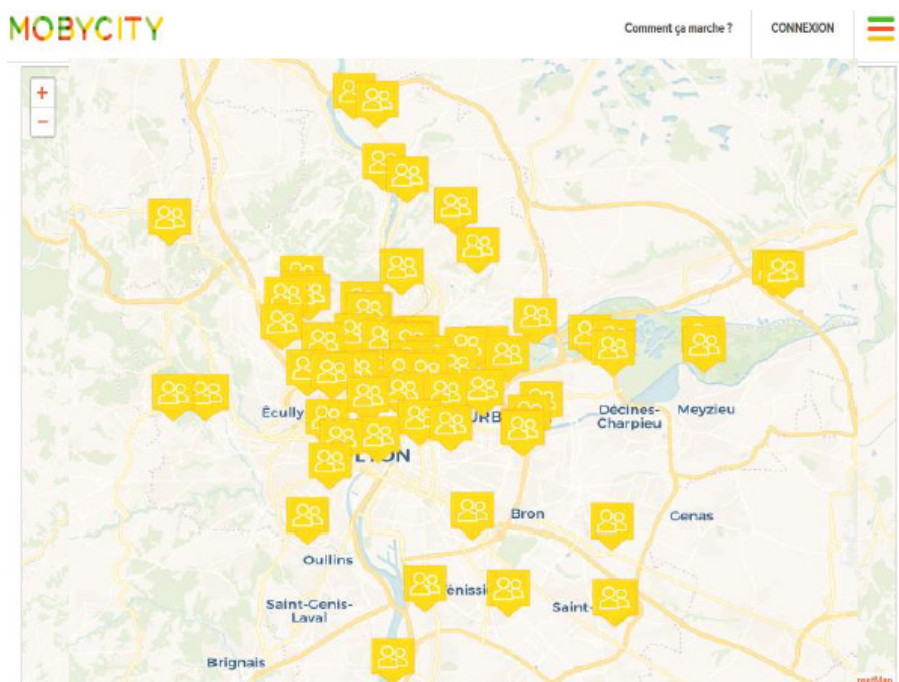
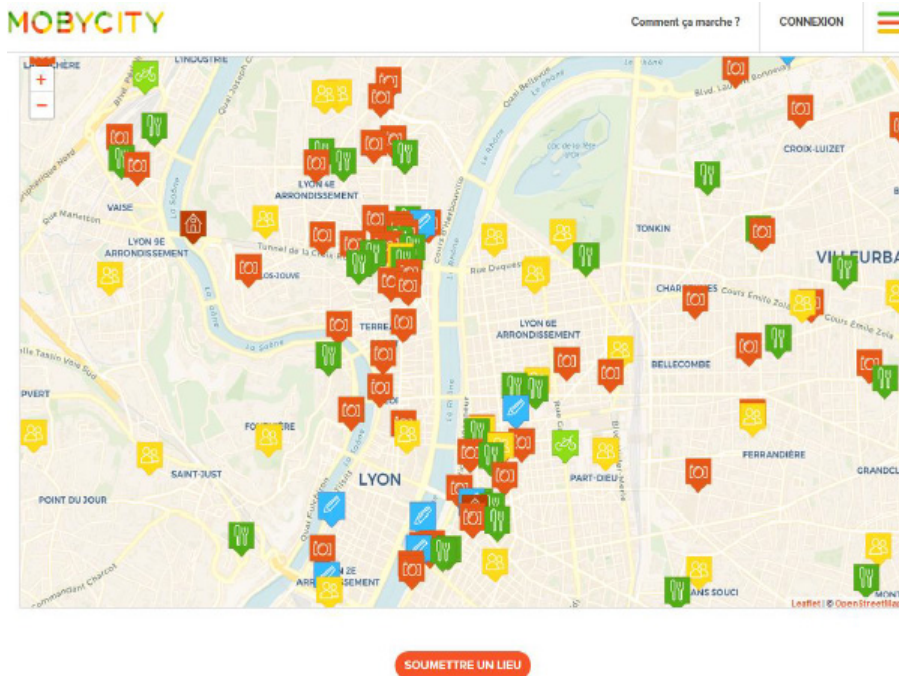
MOBYCITY

- Mobilité fonctionnelle / Cartographie
- Mobilité durable / Covoiturage courte distance
- Mobilité des savoirs / SEL



#RFAVDIJON

Palais des ducs et des États de Bourgogne – Vendredi 22 mars 2019



Démarche participative

MOBYCITY, réseau social des mobilités territoriales, citoyennes et solidaires - Pour des aînés 3.0

Enjeux :

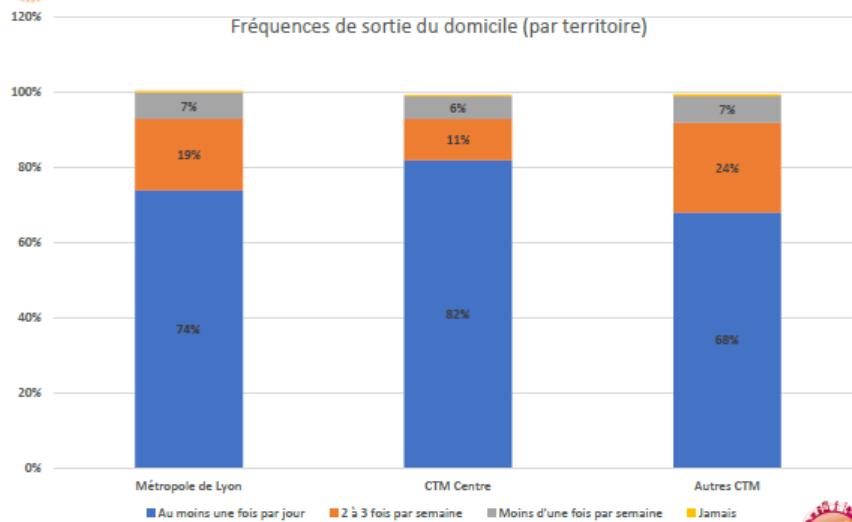
- Echelle nationale : 25% de seniors (60 ans et +) soit 17M
- Loi du 28/12/2015 relative à l'Adaptation de la Société au Vieillessement (prév. perte d'autonomie, maintien à domicile)
- CFPPA - Métropole de Lyon
- 59 communes, 1.4M hbts, 300 000 seniors (+ 30% d'ici 2040)
- Diversité (territoires, populations, besoins...)

Objectifs :

- Connaître les pratiques/usages, freins et besoins spécifiques
- Associer les citoyens et professionnels (co-construction)
- Adapter les outils de MOBYCITY et faciliter leur appropriation

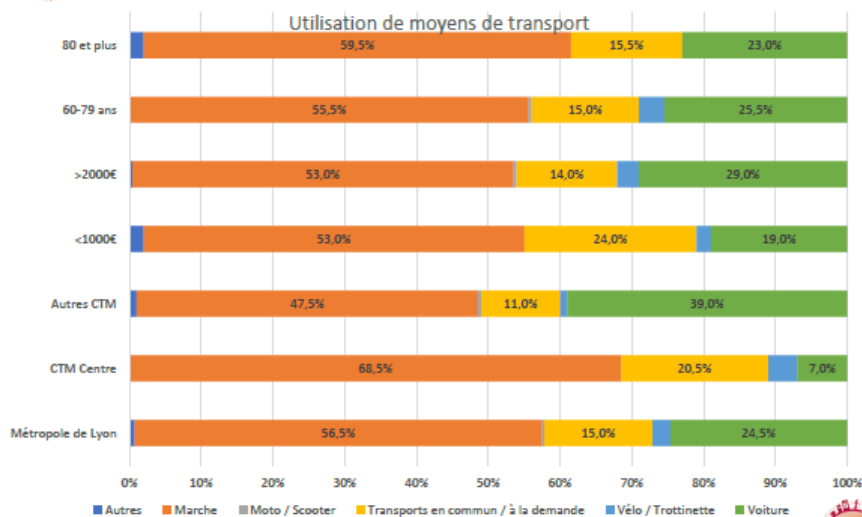
#RFVAADIJON

Palais des ducs et des États de Bourgogne – Vendredi 22 mars 2019



#RFVAADIJON

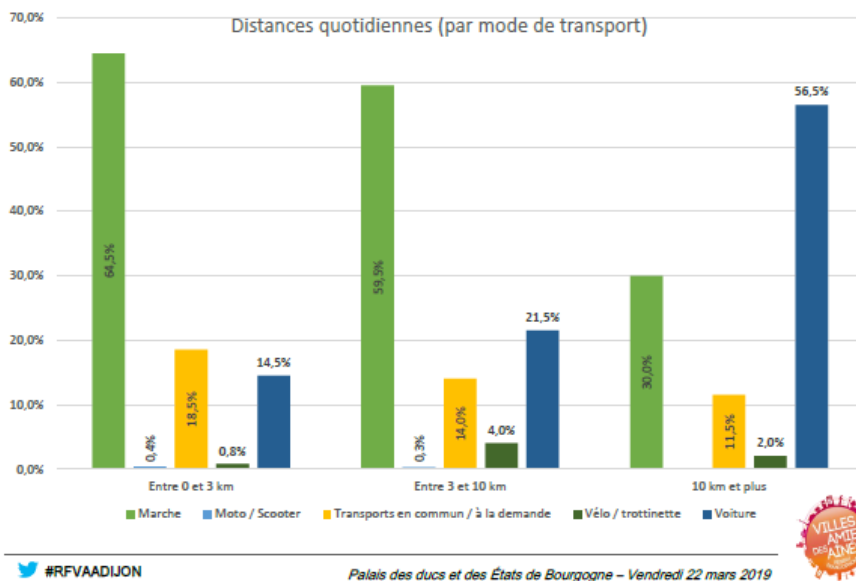
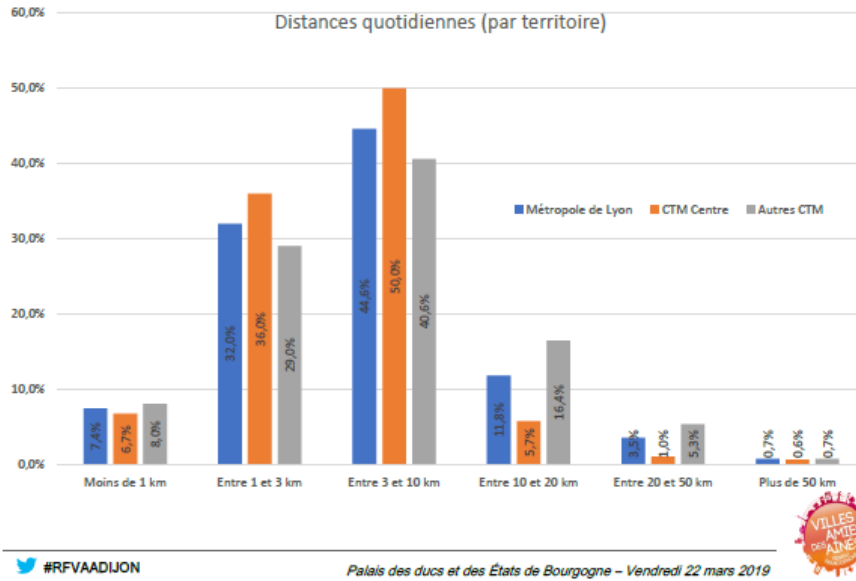
Palais des ducs et des États de Bourgogne – Vendredi 22 mars 2019



#RFVAADIJON

Palais des ducs et des États de Bourgogne – Vendredi 22 mars 2019





Angélique GIACOMINI

Merci de rappeler à quel point le fait de considérer l'avancée en âge et les plus âgés sous l'aspect du potentiel plutôt que sous l'angle des défaillances ou des déficiences apporte beaucoup aux projets mis en place dans les territoires. Nous accueillons maintenant Michel LANDELLE, qui pilote la démarche «Villes Amies des Aînés» à la Ville de Laval. Le projet qu'il va nous présenter illustre très bien la démarche Villes Amies des Aînés dans sa globalité. Tout d'abord parce qu'il est très transversal, il part d'un diagnostic des mobilités et du transport, ensuite parce qu'ils ont su partager ce diagnostic, faire appel à Michel qui a été bien identifié en tant que pilote de la démarche. Le projet déployé par la suite vise à revenir vers l'inclusion de tous les âges dans les dispositifs classiques et donc vers des politiques publiques plus intégrées.

Dispositif «J'accompagne» - Sensibilisation des personnes âgées aux transports en commun

Michel LANDELLE, Chargé de mission seniors Ville de Laval

Nous avons démarré la démarche Villes Amies des Aînés en 2015 avec toute une partie diagnostic qui nous a sensibilisés aux difficultés que pouvaient rencontrer les seniors à l'échelle de la ville et nous a permis de cibler nos actions et nos orientations. Nous avons surtout fait des rencontres autour des «cafés rencontres». Sur tous les quartiers de la ville, nous avons rencontré les habitants autour d'un café pour recueillir leurs doléances, leur ressenti. Laval est une ville moyenne avec un peu moins de 50 000 habitants au dernier recensement. Le quart de la population a 60 ans et plus, ce qui n'est pas négligeable dans la mesure où lorsque nous avons fait le diagnostic, c'était encore l'âge légal de la retraite. C'est une ville un peu vallonnée, ce qui constitue une difficulté quand on se déplace à pied.

Nous avons réalisé le diagnostic en fonction des huit thématiques de la démarche Villes Amies des Aînés, notamment la mobilité, à travers un questionnaire. Nous n'avons pas eu énormément de réponses car le questionnaire faisait huit pages. Parmi les réponses que nous avons reçues, 70 personnes avaient 61 ans et plus et 67% ont répondu, nous avons donc l'intergénéralité sur le questionnaire. Nous voulions connaître le ressenti des plus jeunes par rapport aux plus anciens et inversement. Nous avons été globalement satisfaits des réponses qui étaient très positives, les jeunes considérant que les anciens étaient un plus. C'est un point que nous allons continuer à travailler par la suite. 53% se déclarent vivre seuls. Il faut savoir que sur la ville de Laval, un ménage sur deux est composé d'une seule personne, qu'il s'agisse des jeunes ou des moins jeunes.

Nous avons travaillé principalement sur la mobilité. 50% des personnes utilisent leur véhicule, ce qui pose actuellement des soucis en termes d'encombrement en centre ville, mais comme dans toutes les villes moyennes, les commerces sont étalés sur les extérieurs. Dans le cadre des cafés rencontres et du questionnaire, beaucoup de personnes nous ont dit qu'elles ne prenaient plus les transports en commun par peur de chuter, par peur des petites incivilités et du coup, elles bougent moins, elles sortent moins, elles font appel à la famille quand elle est proche, au voisinage pour aller faire les courses. Cette appréhension nous a conduits à réfléchir à la manière d'adapter cette demande sous-jacente. Cela faisait ressortir un besoin de services d'accompagnement et nous avons fait l'inventaire de ce qui existe. Des associations d'aide à domicile font de l'accompagnement mais c'est payant. Keolis avec les services des TUL, les Transports urbains lavallois, a mis en place des MobiTul. Il s'agit d'un service de porte à porte réservé aux personnes en situation de handicap ou aux plus de 80 ans. Les personnes âgées de 75 à 80 ans, ayant des difficultés à la marche, ne pouvaient pas les utiliser. Il fallait donc trouver des solutions intermédiaires. Le cheminement piétonnier chez nous n'est pas extraordinaire, et nous sommes en train d'y réfléchir. Au niveau des transports en commun, Keolis a rehaussé les trottoirs pour rendre les bus plus accessibles dans pratiquement toute la ville, et a installé de la signalétique vocale dans les transports.

Nous avons mis en place le dispositif «J'accompagne». Nous avons recherché des bénévoles pour accompagner des personnes dans les transports en commun, sous forme d'affichage. Nous avons travaillé sur une forme de recrutement des bénévoles avec des garanties pour les bénévoles. Nous leur avons demandé d'être disponibles au moins une fois par mois, d'adhérer à la charte de l'accompagnateur pour garantir aux accompagnateurs qu'ils étaient sous notre garantie au niveau des assurances. Cette charte précise que l'accompagnateur n'a pas à pénétrer chez l'accompagné, sachant que certains ont des pertes de mémoire. Mais aussi qu'il doit intégrer un réseau piloté par l'espace seniors que nous avons créé dans le cadre de la démarche Villes Amies des Aînés. C'est nous qui gérons la plateforme, qui mettons en contact les accompagnateurs et les accompagnés.

Nous avons cherché des personnes qui souhaitent être accompagnées avec à peu près les

mêmes types de conditions. Nous rencontrons les bénévoles une fois par trimestre avec des élus pour faire le point, connaître leurs difficultés, et continuer à alimenter le recrutement. Les associations sont partenaires, les institutions également. Quelques personnes accompagnées sont venues par le CCAS, sachant que certaines marchent et sont encore autonomes, mais n'osent plus sortir seules. Environ la moitié des personnes accompagnées souhaitent faire des petites promenades. Nous avons la chance de pouvoir adapter notre dispositif par rapport aux nouvelles demandes. L'été dernier, les bénévoles ont participé au «plan canicule», c'est-à-dire qu'ils ont fait des visites à domicile avec les personnels du CCAS.

A travers ce dispositif, nous avons trouvé des bénévoles un peu partout à l'échelle de la ville pour créer une plus grande proximité avec des personnes qui souhaitaient être accompagnées. Il s'agissait aussi de recréer du lien social pour permettre à des personnes isolées de sortir de chez elles et faire des activités ayant lieu sur leur quartier. Donc recréer de la proximité, du lien social sur notre secteur. Et cela fonctionne très bien car les bénévoles n'hésitent pas à accompagner les personnes sur des manifestations de quartier.

La plateforme a démarré assez récemment. 20 personnes ont répondu à l'appel pour être bénévoles. Parmi ces bénévoles, certains travaillent, d'autres sont en recherche d'emploi, et d'autres sont retraités. Nous avons une quinzaine de personnes accompagnées. Ce peut être des accompagnements d'une heure, voire deux heures, plutôt pour des promenades. Nous avons très peu de transports en commun. Je précise que nous prenons en charge les titres de transport des bénévoles.

Le dispositif est donc en cours, il demande à être dynamisé au fur et à mesure, mais les autres institutions sont au courant de ce dispositif, nous envoient de plus en plus de monde, et nous gérons cela avec les bénévoles dont nous disposons et qui sont très demandeurs de ce type de dispositif. Je vous remercie.

LAVAJ

Quelques données



49 492 habitants
12 210 ont 60 ans et +

Superficie = 34,2 Km²

Enquête par questionnaire :

Ensemble devenons « Ville Amie des Aînés »

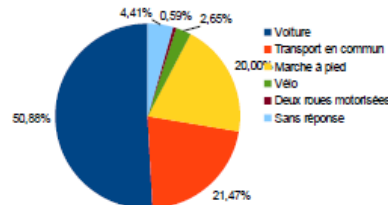
- Le questionnaire diffusé par le journal municipal « Laval la Ville »
- 354 réponses
- 70% des personnes ont plus de 61 ans dont 70% de femmes
- 67% sont retraités
- 53% se déclarent vivre seules
- L'ensemble des quartiers lavallois ont été représentés



Mobilité et transports

- 50% utilisent leurs véhicules.
- Beaucoup ont fait remonter que l'utilisation du transport en commun n'était plus adaptée à leur vieillissement.
- Un besoin accru d'une demande de service d'accompagnement pour les besoins de la vie courante, avoir un transport adapté
- Les cheminements piétonniers sont parfois jalonnés d'embûches (trottoirs défoncés...)

Quel moyen de transport utilisez-vous le plus fréquemment ?



Pour être accompagnateur bénévole

- Avoir un peu de disponibilité au moins une fois par mois.
- Adhérer à la charte de l'accompagnateur (droits et devoirs).
- Intégrer un réseau piloté par la ville de Laval via l'espace seniors,
- Avoir au moins 18 ans

Contactez l'Espace Seniors. Un rendez-vous sera pris pour définir les modalités de votre participation.

Vous bénéficierez d'une formation délivrée par le transporteur. Lorsque vous accompagnerez une personne le bus sera gratuit pour vous.



Le dispositif « Être accompagné(e) »



Quelle démarche pour être accompagné(e) ?

- Se mettre en contact avec l'Espace Seniors.
- Faire une réservation au moins 48h avant à l'Espace Seniors.
- Se munir d'un titre de transport qui reste à la charge de l'accompagné(e).
- L'accompagnateur est pris en charge par la Ville de Laval via l'Espace Seniors.
- Adhérer à la charte de l'accompagné(e).
- L'accompagnement des personnes se fera du lundi au vendredi de 9h à 12h / 13h30 à 17h.
- Les heures de pointe seront majoritairement à proscrire.



Bilan d'étape



Bénévoles :

20 personnes ont répondu à l'appel :
- 12 femmes et 8 hommes

Les bénévoles ont un tableau pour enregistrer leurs accompagnements

Personnes accompagnées :

- 15 personnes ont souhaité être accompagnées pour différents motifs, promenades, RDV médicaux...
Ces personnes nous sont adressées principalement par les services d'aides à domicile, par les familles.
- Constat est fait que très peu d'accompagnement se font via les transports en commun !

Angélique GIACOMINI

Notre prochain intervenant va nous donner son point de vue de biologiste au sujet des phénomènes écologiques bouleversants auxquels nous allons être confrontés, en lien avec notre thématique. Gérard FERRIERE est biologiste au Jardin des Sciences de la Ville de Dijon et Conseiller auprès du Président du Muséum national d'histoire naturelle de France.

Jardin des Sciences de la Ville de Dijon

Gérard FERRIERE, Biologiste

C'est avant tout la vision d'un biologiste que je vais vous présenter. J'insisterai donc sur l'aspect écologique, mais défi écologique et défi démographique sont étroitement liés. Pour être concret, j'appuierai mes propos sur les expériences conduites dans cette collectivité.

Avant tout, effectuons un petit rappel, il nous plonge dans la nuit des temps.

Notre Terre s'est formée il y a environ 4,6 milliards d'années et elle a connu d'importantes modifications. Ainsi, au cours de sa longue histoire, plusieurs grandes extinctions du vivant se sont succédées. Elles sont au nombre de cinq. La plus médiatisée a vu la fin des dinosaures terrestres. Si ces extinctions passées sont liées à des phénomènes naturels souvent multiples, aujourd'hui la sixième extinction de masse se déroule sous nos yeux et cette fois ci nous en sommes les responsables.

Au cours des ères géologiques, le climat s'est également considérablement modifié. Au Quaternaire, une période froide s'est abattue sur l'Europe (- 8 °). Nos ancêtres ont chassé des mammouths à Dijon.

Par ailleurs, si l'histoire de la Terre était ramenée sur une horloge de 12 heures, nous les humains, nous serions apparus la dernière seconde avant midi. Nous sommes « un soupir » sur cette planète. Pourtant très vite, les hommes se sont répandus sur tous les continents, pas seulement pour se nourrir, mais avec la volonté de découvrir d'autres lieux. Pendant le Néolithique, soit environ 12 000 avant J.C, l'humanité a commencé à modifier son environnement. Ces transformations se sont accélérées et aujourd'hui les scientifiques envisagent de définir une nouvelle ère géologique : l'Anthropocène. Ce sujet sera débattu l'an prochain, lors du colloque international de géologie.

Maintenant examinons les défis auxquels notre société doit répondre. Trois points me semblent particulièrement importants.

Le premier concerne la biodiversité. Nous assistons, comme je l'ai déjà évoqué, à la sixième grande extinction. Plus d'un million d'espèces végétales et animales sont menacées. Ce phénomène est de plus très rapide. Si les cinq autres extinctions se sont déroulées sur des milliers d'années, l'échelle de temps pour cette dernière ne concerne que quelques décennies. En Bourgogne, selon une étude conduite par le Museum, en vingt ans environ 40% des papillons des prairies ont disparu. Je pourrais multiplier les exemples avec les oiseaux, les batraciens, les chauve-souris et bien d'autres encore. Ces chiffres sont inquiétants et les experts sont loin de connaître toute la richesse de la biodiversité. En ce qui concerne les micro-organismes indispensables aux fonctions de la vie, un gramme de sol en contient plusieurs milliers. Dans notre tube digestif cohabitent plusieurs milliards de micro-organismes. De nombreuses publications scientifiques démontrent que l'équilibre de notre microbiote est fondamental pour notre santé.

Un autre sujet concerne la disparition des insectes pollinisateurs. 75% des fruits et légumes consommés sont liés à leurs actions.

Pour répondre localement à ces enjeux, un plan biodiversité est mis en place à Dijon.

Il consiste d'abord à conduire des études qui permettent d'améliorer les connaissances. La métropole possède des réservoirs insoupçonnés de biodiversité, parfois ils sont le refuge d'espèces protégées. Une petite Liliacée sauvage pousse le long des Allées du Parc : la Gagée velue.

Le Jardin des sciences a installé des indicateurs biologiques. Ils mesurent la biodiversité et ils suivent son évolution. Abeilles et bourdons sauvages, principaux pollinisateurs sont particulièrement observés. Les abeilles domestiques constituent également des témoins intéressants. Une série de ruchers sont positionnées sur le territoire. Ils produisent des miels de qualité : sans pesticide, ni métaux lourds. Le « Miel de Dijon » a été récompensé deux fois de suite au niveau national. Pourtant et malgré l'engagement zéro phyto de la ville depuis plusieurs années, des ruchers disparaissent. Ce constat interpelle et indique que les causes de mortalité des abeilles domestiques sont multiples.

Par ailleurs, la seule identification des réservoirs de biodiversité n'est pas suffisante. Des échanges d'animaux et de plantes doivent se dérouler entre les différents espaces. La Trame Verte et Bleue a pour objectif de reconstituer des corridors écologiques.

Dans certains quartiers, en remplacement du fleurissement annuel, des prairies écologiques sont semées. A côté du tram, poussent coquelicots et bleuets, mélangés à d'autres plantes indigènes utiles aux pollinisateurs. Dans des jardins, des cours d'école ou d'EHPAD, les utilisateurs entretiennent de petites parcelles utiles pour la biodiversité. Cet aspect citoyen prend toute sa dimension avec les opérations développées avec les commissions de quartier : « j'adopte un pied d'arbre ou un pied de mur ».

Porté par le Museum national d'histoire naturelle, des dispositifs de sciences participatives sont disponibles. A partir de protocoles très simples, ils invitent tous les habitants à réaliser des photographies « d'herbes sauvages », de papillons ou d'escargots des jardins. Les données recueillies constituent une source d'informations précieuses pour les scientifiques.

Le deuxième grand défi écologique, concerne la perturbation climatique.

A partir du 15^e siècle, le climat est rentré dans une période plus fraîche. Mais, depuis la dernière moitié du 20^e siècle et surtout aujourd'hui, ce refroidissement naturel est compensé et largement dépassé par le résultat de nos comportements. Ainsi, au siècle dernier la température a augmenté de 0,6 à 0,8°C. Plus grave et selon les estimations les plus optimistes, ce réchauffement devrait atteindre 3,5 à 4°C dans les prochaines décennies.

Ce phénomène concerne aussi notre région, qui abrite 1/3 des espèces sauvages de France métropolitaine. Pour illustrer ce constat, un papillon, l'Apollon a totalement disparu de Bourgogne, du Massif Central et du Jura. Aujourd'hui, Il ne vole plus qu'en altitude dans les Alpes. Cette évolution climatique est la conséquence de plusieurs facteurs. Mais elle est principalement liée aux gaz à effet de serre et particulièrement le carbone. Nos sociétés produisent plus de carbone que la nature n'est capable d'en absorber dans les « puits carbone ». Ces derniers sont principalement les océans, mais aussi les forêts et les prairies permanentes. Or, chaque jour disparaît dans le monde une surface de forêt équivalente à une fois et demie la France.

Dijon métropole est rentrée dans une politique significative de diminution des flux carbone. Je ne reviendrais pas sur la contribution essentielle des mobilités douces, déjà évoquée. Une expérience originale se déroule actuellement sur le tram. Dans certaines zones, la plateforme de ce dernier estensemencé avec des micro-légumineuses. Au bout de cinq ans les résultats montrent une réduction drastique des tontes ainsi qu'un arrêt de l'arrosage. Dans d'autres lieux, l'entretien mécanique des pelouses est remplacé par de l'éco-pâturage avec des moutons ou des chèvres. Ces animaux arrivent également à éradiquer certaines plantes invasives.

De nombreux arbres sont plantés. La forêt des enfants illustre cette volonté. Chaque année, pour chaque enfant né à Dijon, les parents de ces derniers plantent un arbre. Depuis cinq ans, plus de 3 000 nouveaux arbres, composés d'essences locales poussent.

Des toitures végétalisées de nouvelle génération sont mises en place, comme par exemple sur la piscine du Carrousel. Les végétaux sélectionnés contribuent à l'isolation thermique des bâtiments mais sont également utiles aux pollinisateurs et à la Trame Verte. Parfois des orchidées sauvages sont retrouvées sur ces toitures.

De façon plus globale, les concepts urbanistiques évoluent. Des éco-quartiers sortent de terre.

Le dernier défi, est le défi alimentaire. La population mondiale a triplé en soixante ans. En parallèle les villes s'étendent de plus en plus et consomment des terres agricoles. En vingt ans, en France l'équivalent d'un département a disparu sous l'effet de l'artificialisation des terres agricoles.

Que faisons-nous à Dijon ? Le nouveau plan local d'urbanisme a pour objectif d'apporter une solution à ce constat. Il est accompagné par un projet alimentaire territorial. La politique agricole conduite par la métropole et ses partenaires favorise la production de cultures variées. Petits pois et lentilles apportent des protéines végétales recommandées par les nutritionnistes.

La marque «Just Dijon» valorisera prochainement ces produits. Ils répondront à des critères précis : origine locale, circuit de transformation et de distribution de proximité, respect de l'environnement et bien évidemment qualité nutritionnelle.

Une série de normes, objectivées par des labels, sont proposées.

Je m'arrêterai un instant sur la reconquête du vignoble dijonnais. Dans le passé, les vins de Dijon étaient appréciés au même titre que les vins de Beaune. Pour différentes raisons, notamment l'urbanisation, les vignes ont disparu du dijonnais. Aujourd'hui, la politique conduite par Dijon métropole a permis de replanter plus de 50 hectares, en moins de cinq ans. Une expérience intéressante et unique se déroule avec la Chambre d'agriculture et les professionnels : des conservatoires viticoles sont installés. La sélection clonale déroulée actuellement sur les cépages a enfermé génétiquement ces derniers, où la biodiversité est absente. L'objectif des conservatoires est de sélectionner parmi les populations de nouvelles lignées qui présentent des caractères intéressants en relation avec le réchauffement climatique.

Pour conclure, l'entrée dans une nouvelle ère géologique : l'anthropocène doit questionner nos relations avec la nature. Nous devons prendre conscience que nous vivons dans un monde fini et sur une petite planète. Nous appartenons à la nature et nos actions, qu'elles soient locales ou globales, doivent respecter cette dernière. L'écologie constitue un enjeu majeur. Les scientifiques sont là pour rappeler cette réalité et apporter des bases objectives au débat environnemental. Il ne peut pas exister de démocratie sans citoyens éclairés.

COLLOQUE | **RÉSEAU FRANCOPHONE DES VILLES AMIES DES AÎNÉS** | **Défi démographique, défi écologique : comment les concilier ?**
Des petits gestes quotidiens au changement de société

The collage features several elements: a blue dinosaur in a landscape, a mammoth in a dark, stormy setting, a large pocket watch with a yellow face and black numbers, and a grid of six line graphs showing various data trends. A small human figure is shown next to the pocket watch for scale.

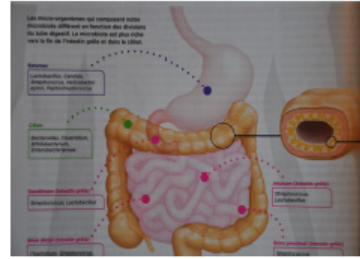
#RFVAADJON | Palais des ducs et des États de Bourgogne – Vendredi 22 mars 2019

VILLES AMIES DES AÎNÉS

COLLOQUE

RÉSEAU FRANCOPHONE
DES VILLES AMIES DES AÎNÉS

Défi démographique, défi écologique : comment les concilier ?
Des petits gestes quotidiens au changement de société



Choix des produits avec les abeilles



Choix des produits sans les abeilles

#RFVAADIJON

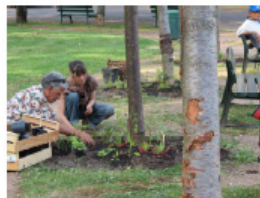
Palais des ducs et des États de Bourgogne – Vendredi 22 mars 2019



COLLOQUE

RÉSEAU FRANCOPHONE
DES VILLES AMIES DES AÎNÉS

Défi démographique, défi écologique : comment les concilier ?
Des petits gestes quotidiens au changement de société



#RFVAADIJON

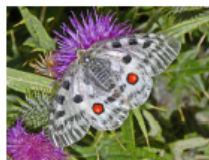
Palais des ducs et des États de Bourgogne – Vendredi 22 mars 2019



COLLOQUE

RÉSEAU FRANCOPHONE
DES VILLES AMIES DES AÎNÉS

Défi démographique, défi écologique : comment les concilier ?
Des petits gestes quotidiens au changement de société



#RFVAADIJON

Palais des ducs et des États de Bourgogne – Vendredi 22 mars 2019





Angélique GIACOMINI

Merci et votre intervention fait le lien avec notre prochaine intervenante qui va nous parler de la mise en œuvre très technique de tout ce qui vient d'être dit, puisqu'elle a supervisé la construction d'un jardin avec un aspect intergénérationnel. Ce beau projet a d'ailleurs été primé par AG2R La Mondiale. Je passe la parole à Floriane KARAS, Chef de projet au CPIE Bresse du Jura.

Un jardin pour tous à Bletterans

Floriane KARAS, Chef de projet Education, Environnement et Développement Durable au CPIE Bresse du Jura

Bonjour à tous. Je travaille au CPIE Bresse du Jura, association d'éducation à l'environnement située en Franche-Comté, basée dans une petite commune du Jura. Nous sommes une équipe d'animateurs, de chefs de projet, d'éducateurs à l'environnement et nous menons un certain nombre de projets, de missions, visant à sensibiliser et interpeller tout un chacun sur notre rapport à l'environnement dans un but de changement de pratiques et de préparation à ce qui nous attend dans les années à venir.

Je vais vous présenter un projet qui a démarré en 2014 dans un établissement d'accueil pour personnes âgées, établissement qui regroupe un foyer-logement et un EHPAD dans une commune d'un peu plus de 1 000 habitants, donc en milieu rural, en Bresse du Jura. Ce projet a été récompensé par le trophée de l'Innovation sociale d'AG2R La Mondiale que je tiens encore à remercier ici. Dans le cadre de cette remise des trophées, AG2R La Mondiale a réalisé un petit film expliquant succinctement le projet que je vous invite à regarder.

(Projection film : <https://www.youtube.com/watch?v=AtqenRcrNXU>).

Au CPIE Bresse du Jura, les personnes âgées ne sont pas un public que nous avons l'habitude de côtoyer, nous travaillons beaucoup avec des familles, des habitants de communes, des jeunes, des enfants en milieu scolaire et de loisirs. Nous nous sommes mis en lien avec cet établissement car

nous avons de notre côté un important projet de sensibilisation à la biodiversité ordinaire, à la nature de proximité et au jardin au naturel, un projet soutenu par la région Bourgogne-Franche-Comté. Dans le cadre de ce projet, nous cherchions un jardin support pour faire des animations, à vocation pédagogique donc, pour accueillir des publics et organiser des ateliers. Nous avons appris que ce foyer-logement EHPAD possédait un grand jardin d'environ 1 000 m² et la direction de l'établissement avait très envie de développer l'intérêt écologique du parc et d'être dans une démarche de jardin au naturel. Nous nous sommes rencontrés, avons échangé sur nos ambitions et besoins respectifs et nous sommes mis d'accord pour travailler ensemble. Nous étions ravis d'avoir trouvé notre lieu support, dans ce cadre très particulier.

Nous avons alors initié une démarche collective avec l'équipe du foyer-logement en charge de la gestion du parc, et nous avons développé des actions autour du jardin, à destination des personnes âgées bien sûr, car c'est leur jardin en premier lieu et ce qui intéressait l'établissement, c'était de s'inscrire dans cette démarche de jardin au naturel, mais aussi d'en faire un lieu davantage fréquenté par les personnes âgées, qui y allaient assez peu car il n'était pas forcément favorable aux déplacements.

Nous avons donc développé des actions concrètes pour faire du jardin un lieu plus accueillant en matière de biodiversité et pour les personnes âgées, ce qui s'est traduit par des aménagements, des petits chantiers. Nous avons créé des carrés potagers, semé des mélanges de fleurs et de plantes utiles pour les pollinisateurs, nous avons installé des nichoirs. De son côté, l'établissement a réalisé également quelques aménagements, comme le remplacement de bancs, la pose d'un revêtement spécial, moins glissant, à quelques endroits pour que ce soit plus facile pour les personnes âgées. Avec la volonté de faire de ce lieu un lieu ouvert à tous, en permanence et en libre accès. Le parc est à Bletterans, une commune d'environ 1 400 habitants. L'établissement est situé en plein cœur du bourg et le parc est accessible à tout le monde. C'est une manière de décroquer l'établissement et que ce ne soit pas seulement « le jardin de la maison de retraite » et de l'EHPAD, où l'on n'ose pas rentrer. Nous avons donc pu davantage favoriser la venue de personnes extérieures, notamment par le biais d'animations et de temps dédiés, annoncés, programmés, pour les habitants. Tout tournait autour du jardin et de la nature de proximité. Nous avons donc mis en place des ateliers de fabrication de nichoirs à insectes, de redécouverte de plantes, des ateliers de cuisine sauvage, etc. Nous avons fait quelques projections de films. Et des groupes d'habitants, des écoles, des collégiens sont venus régulièrement tout au long de l'année pour faire des activités, le plus souvent partagées avec les personnes âgées. Le point sur lequel nous nous rejoignons avec l'établissement était cette volonté de décroquer l'établissement et de mixer les publics, avec cette approche de jardin écologique, jardin au naturel.

J'en viens à ce que nous a apporté ce projet et comment il a modifié notre perception du public des personnes âgées. Au début, nous voulions faire un jardin très propice à la biodiversité, et nous étions toujours dans notre posture d'éducateurs à l'environnement, qui est notre cœur de métier. Il y a une soixantaine de personnes âgées autonomes dans le foyer-logement, et une quarantaine à l'EHPAD, et nos messages de gestion écologique ont provoqué quelques frottements. En effet, nous nous sommes confrontés à des personnes qui ont vécu la révolution agricole, le changement des pratiques de jardinage, etc. sachant qu'il y a beaucoup de femmes d'agriculteurs dans l'établissement, qui ont connu le jardin « labeur » qui servait à nourrir la famille. Ils ont connu l'arrivée des engrais, des pesticides, considérés alors comme révolutionnaires, très pratiques et favorables au confort des agriculteurs. Alors, venir avec des propositions de jardinage et de gestion différenciée n'a pas toujours été facile. Nous avons donc été dans une démarche d'accompagnement, mais aussi de compromis parce que nous étions tiraillés entre la volonté du jardin 100% écologique et celle de rendre acteurs les personnes âgées dans le jardin, qu'elles prennent plaisir à aller dans le jardin, à gratter la terre, à semer etc., avec leurs propres habitudes. Elles ne devaient pas se sentir dépossédées du jardin par des gens venant leur dire comment faire, et en même temps il était difficile pour la direction de l'établissement et nous-mêmes sur certains aspects, notamment engrais

et pesticides, de voir les personnes vouloir absolument utiliser le Roundup, etc. Cela a donc donné lieu à des discussions très animées.

Plutôt que d'être dans une sorte de confrontation et de choc des cultures, nous avons voulu aussi mettre en valeur les connaissances, les savoir-faire de ces personnes dans l'établissement. Bien sûr, certaines sont toujours attachées à certaines pratiques anciennes de jardinage, mais beaucoup ont de nombreux savoir-faire extrêmement intéressants sur le jardin, et connaissent des pratiques qui se sont perdues, comme par exemple la taille et la greffe des arbres fruitiers. Nous avons pu révéler de fins connaisseurs de ces thématiques. Cela s'est traduit en 2016 par un recueil de «mémoires de jardins». Nous sommes allés à la rencontre d'un certain nombre de personnes âgées dans l'établissement pour recueillir leur savoir-faire, leurs souvenirs, ce qui avait trait aux émotions, comment elles vivaient le jardin avant, comment elles le vivent aujourd'hui, etc. Le but était, à travers le recueil de mémoires, de retransmettre aux générations actuelles des témoignages qui interpellent sur notre rapport à la nature, à l'environnement, et entre autres, au jardin.

Angélique GIACOMINI

Merci d'avoir soulevé cette question de l'effet de génération qui fait que l'on vit les choses en fonction de l'histoire parcourue avec le reste de la société. Cette question se pose aussi sur l'usage de l'automobile, qui est diabolisée aujourd'hui et qui pour les générations précédentes était un symbole d'autonomie et de liberté.

Échanges avec la salle

Christine COCUELLE, Association Prendre Soins du Lien, Bordeaux

Ma question s'adresse à Monsieur LANDELLE. Pour trouver vos bénévoles et les personnes en demande d'accompagnement, par quel biais passez-vous et par qui êtes-vous aidé ?

Michel LANDELLE

Pour la recherche de bénévoles, nous avons fait une grande campagne d'affichage avec JC Decaux, et nous avons également travaillé avec des associations, notamment France Bénévolat qui nous a envoyé quelques personnes. Nous avons également une importante association de retraités de plus de 1 000 adhérents. Le réseau a également fonctionné avec les collègues du CCAS, la Maison de l'Autonomie. Pour les personnes qui souhaitent être accompagnées, nous avons fait le même type de campagne, avec des panneaux JC Decaux. Pour l'instant, ce sont essentiellement des personnes qui nous ont été envoyées par le CCAS, mais également par les familles. Nous avons des enfants qui habitent assez loin de Laval qui sont venus nous voir pour dire que leur mère s'ennuyait, qu'elle ne sortait plus.

Christine COCUELLE

Ce que vous avez mis en place existe depuis combien de temps ?

Michel LANDELLE

C'est opérationnel depuis quatre mois. Nous avons été pendant deux mois à la recherche de bénévoles car nous ne voulions pas créer le besoin sans avoir une équipe de bénévoles. Très rapidement après la campagne d'affichage JC Decaux, nous avons eu du monde.

Brigitte FOURNIER, Bordeaux

J'ai une question pour Monsieur VAILHÉ. J'aimerais connaître le modèle économique de votre association pour qu'elle soit pérenne et puisse être déployée sur le territoire.

David-Marie VAILHÉ

Aujourd'hui, Mobycity est hébergé par Ateliers CAPACITES et concernant le modèle économique, le démarrage a été permis grâce à du financement public à hauteur de 75%, la région Rhône-Alpes a apporté son appui à partir d'un appel à projet éco-citoyen rhônalpin, et par la suite nous avons été soutenus dans le cadre de mécénats et de fondations puisque Mobycity a été primé à plusieurs reprises. Et la Conférence des Financeurs a constitué une aide majeure sur l'année 2018, c'est ce qui a permis d'aller de l'avant sur l'aspect technique. En effet, nous nous sommes posé la question du modèle économique et que nous nous posons encore aujourd'hui dans le sens où la plateforme est gratuite à l'inscription et à l'utilisation. Nous avons d'autres activités au sein de l'association, d'autres projets qui, eux, peuvent à terme nous permettre d'être dans une forme d'autofinancement et d'alimenter Mobycity. Mais nous comptons quand même sur du financement public et privé. Depuis quatre ans, nous arrivons à fonctionner de cette façon. Nous ne sommes pas sur un modèle start-up, c'est un choix, nous sommes résolument sur un modèle ESS et nous arrivons à développer cela peu à peu avec aussi des partenaires locaux, à l'échelle de la métropole de Lyon, que ce soit des partenaires publics, associatifs ou privés. Il s'agit d'une expérimentation au niveau de la métropole de Lyon, l'objectif étant de pouvoir essayer sur d'autres territoires qui auront sans doute des problématiques différentes, donc d'adapter la plateforme et à chaque fois de pouvoir développer le modèle économique en fonction des territoires.

Magali VARNIERE

Je suis Directrice adjointe du CCS de Port-Jérôme-sur-Seine, commune de 9 000 habitants en Normandie. Ma question s'adresse également à Monsieur VAILHÉ par rapport à la démocratie. J'aurais souhaité savoir comment vous l'avez mise en œuvre.

David-Marie VAILHÉ

En 2014-2015, quand nous avons initié la démarche, cela a vraiment été une auto-saisine avec les bouts de ficelle à notre disposition, avec nos réseaux, par l'associatif, et puis en faisant connaître le besoin, le projet. Progressivement, nous avons eu un soutien public. La Ville de Lyon et la Ville de Villeurbanne ont été assez présentes et le sont encore aujourd'hui, en particulier la Ville de Lyon et Madame RIVOIRE qui est ici présente aujourd'hui. Dans le cadre de notre démarche auprès des seniors, nous avons été en lien depuis avril 2018 avec les professionnels de santé et les CCAS. Cela n'a pas toujours été une réussite car certains territoires nous ont dit qu'ils n'étaient pas intéressés, mais beaucoup ont compris que la démarche était d'échanger sur la manière dont chaque personne peut concevoir cela et nous avons pris appui sur les leviers locaux et cela se passe plutôt bien.

Magali VARNIERE

Quel a été le taux de participation par atelier ?

David-Marie VAILHÉ

Il a été variable. Paradoxalement, c'est dans les espaces les plus denses comme Lyon et Villeurbanne que nous avons eu le moins de monde, peut-être parce que nous nous sommes un peu reposés sur ce que nous savions faire, et dans une commune comme Ecully, par exemple, nous avons été à plus de 20 participants à chaque fois. Nous bridions de nous-mêmes car faire une animation participative nécessite d'être en petit groupe, sachant que nous ne sommes que deux animateurs. Nous avons souhaité restreindre pour privilégier l'aspect qualitatif des ateliers. Le questionnaire a permis de toucher un plus large public puisque nous avons eu plus de 700 répondants. Cela permet de toucher plus finement les réalités de territoire.

De la salle

Je suis à la Commission de quartier Dijon Fontaine d'Ouche et à l'Observatoire de l'âge sur Dijon. Je suis surprise par la faible fréquentation des transports en commun par les seniors. Par ailleurs, j'aurais aimé revenir sur l'étude GDF Suez de 2012 sur les seniors engagés au niveau énergétique

qu'a évoqué l'intervenante en début de réunion. A l'heure actuelle, les plus jeunes ont l'air de reprocher aux seniors leur manque d'intérêt pour l'écologie.

Angélique GIACOMINI

Nous prenons votre question comme une remarque laissée à la discussion. Je remercie nos intervenants.



Table-ronde : Développement durable à l'échelle du territoire, du quartier et du «chez soi»



Angélique GIACOMINI

Cette deuxième table ronde va porter sur les questions d'habitat, de quartier, de chez soi. Je vais donner la parole en premier lieu à Sandra CHARDON, anthropologue et animatrice du pôle développement durable au sein de la Direction départementale des territoires de Charente.

Quelle est la place des personnes âgées dans les territoires de demain ?

Sandra CHARDON, Anthropologue, Animatrice du pôle développement durable, Direction départementale des territoires de Charente

Je vais vous parler de la place des personnes âgées dans les territoires de demain. La première remarque que je souhaite faire, c'est qu'il y a une réelle invisibilité dans les territoires des personnes âgées aujourd'hui. En tant qu'anthropologue, il s'agit ensuite de préciser de quoi on parle. Le vieillissement est un phénomène naturel, normal, complexe, progressif, qui implique des facteurs biologiques, psychologiques et sociaux. C'est également un phénomène planétaire lié à l'allongement de la durée de la vie. On est très loin de l'image bipolaire qui est souvent donnée entre le senior actif, le jeune retraité actif, et le très grand âgé, très fragilisé. Il y a une diversité des vieillesse et une diversité des expériences du vieillissement qui sont propres à chacun d'entre nous.

Je suis ravie car je n'ai pas encore entendu parler de dépendance aujourd'hui, c'est un mot que je combats, je préfère parler de fragilité, c'est quoi être fragile, c'est quoi être fragilisé. Une étude du CRÉDOC avait mis en évidence huit principaux facteurs de fragilité intégrant des problèmes de santé ou d'autonomie dans son logement, de réduction de la mobilité, et d'isolement. Être fragilisé, c'est le fait de ne pas recevoir ni de rendre de visite, le fait de se sentir souvent seul, le fait d'éprouver des difficultés dans au moins un geste de la vie quotidienne, le fait d'utiliser une canne, d'éprouver des difficultés particulières pour se déplacer, d'estimer que son état de santé s'est dégradé au cours des douze derniers mois, et enfin, avoir peur de faire un malaise.

Le dernier sujet qui me tient particulièrement à cœur, c'est l'âgisme. L'âgisme, c'est le fait d'avoir des préjugés ou un comportement discriminatoire envers une personne en raison de son âge. C'est la discrimination la plus courante, la plus sournoise avec des effets nocifs sur la santé des personnes âgées. C'est tellement sournois que nous sommes coupables à un moment ou à un autre d'âgisme, même si on travaille dans ce milieu, même si on est expert, spécialiste. A titre d'exemple, j'interviewais récemment une personne en établissement d'hébergement et lui demandais son âge. Elle m'a répondu 94 ans. Je me suis extasiée en lui disant qu'elle ne les faisait pas, comme si ne pas faire son âge était une qualité.

J'ai retrouvé une citation de Marie de Hennezel et de Pascal Champvert dans une revue il y a quelques mois : «Refuser l'âgisme, c'est vouloir une société où il y a de la place pour tous, jeunes et vieux, une société qui pense le vieillissement comme un facteur de cohésion sociale, une société pour laquelle chacun sente qu'il contribue à la communauté des vivants, une société où personne ne soit tenté de se donner la mort par sentiment d'exclusion ou d'inutilité, c'est ce qui serait le signe de l'entrée dans une forme de barbarie».

Et si on parle de vieillissement et d'aménagement de territoires, il faut contextualiser du fait de la diversité de nos territoires, ruraux, voire hyper ruraux, urbains, périurbains, des métropoles, et les besoins, les attentes, les difficultés ne seront pas les mêmes en fonction de ces différents territoires. Que propose-t-on aujourd'hui face au vieillissement ? Deux solutions sont médiatisées à l'heure actuelle : le maintien à domicile et l'EHPAD. Je m'interroge toujours quand on dit que les Français veulent absolument rester à leur domicile. Comment cette question est-elle formulée et surtout quel est le choix proposé aujourd'hui en France, quel que soit le territoire, entre rester à son domicile et aller en EHPAD ? Et est-ce que ces sondages affirmant que les Français veulent absolument vieillir en restant à leur domicile n'est pas l'expression d'un non-choix ? Hormis l'EHPAD, quelles autres solutions existent, quelles autres solutions sont proposées ? L'EHPAD est un repoussoir facile aujourd'hui. Je dis toujours qu'on a un peu aussi les EHPAD que l'on mérite. Il y a une vraie problématique sociétale et économique. C'est un modèle qui, aujourd'hui, est totalement à bout de souffle et qui cristallise le rejet des personnes âgées qui sont considérées comme un poids, notamment économique.

Et le maintien à domicile, tel qu'il est dans de nombreux départements aujourd'hui, c'est malheureusement une non-solution humainement et financièrement. Ce sont surtout des femmes employées dans de l'aide à domicile, des femmes précarisées, des femmes à qui on demande d'être bien traitantes et qui ne sont pas bien traitées, à qui on octroie des temps de soins qui ne sont pas suffisants pour être bien traitant.

La question est donc de savoir où va-t-on vieillir, comment demain, dans les différents territoires, va-t-on accueillir les personnes âgées ? Il est intéressant d'observer l'émergence de nombreuses solutions alternatives, de propositions pour vieillir en dehors de son domicile et en dehors de l'EHPAD. On peut citer les colocations entre seniors, entre un senior et un étudiant, ou entre un senior et un jeune migrant ; de l'habitat groupé ; les résidences autonomie qui ont été remises au goût du jour avec la loi sur l'adaptation de la société au vieillissement ; des résidences intergénérationnelles, et les bailleurs sociaux se sont beaucoup accaparés cette thématique. On a aussi de l'habitat participatif, des coopératives d'habitants, des béguinages, des «Papy lofts». Bref, il n'y a pas qu'une seule façon de vieillir, il n'y a pas une seule façon non plus d'habiter et de plus en plus de personnes veulent décider par elles-mêmes de la façon dont elles vont vieillir, dont elles vont habiter en vieillissant.

Ce sont de nouveaux parcours, de nouvelles attentes, de nouveaux services qui sont à rendre par les collectivités territoriales, de nouveaux investissements en dur mais aussi en termes de services, de loisirs, d'activités culturelles, commerciales. L'objectif est de réfléchir à la manière dont la ville répond aux attentes et aux besoins des personnes âgées aujourd'hui et comment elle va se projeter dans les dix, vingt, trente ans. Sans oublier, bien sûr, la dimension économique. Le vieillissement, ce n'est pas qu'un coût, ce n'est pas qu'une charge, mais aussi une ressource. Si on prend l'exemple de l'EHPAD en milieu très rural, c'est très souvent le plus gros employeur et qui dit employeur dit familles qui vont venir sur place, enfants qui vont occuper l'école, et familles qui vont consommer localement, faire vivre des commerces et des services.

Que nous disent tous ces mouvements ? Que le maintien à domicile ne signifie plus de rester chez soi à tout prix, que les parcours de vie aujourd'hui sont diversifiés, on bouge, on change de ville, on change de métier, on change de conjoint, on compose et on se recompose. Et au-delà de la question du logement, il faut surtout penser la question de l'habitat et la notion de parcours résidentiel, et il est nécessaire de démultiplier et de diversifier les propositions possibles.

Je souhaite aborder cette thématique sous forme de notions-clés. Une première notion-clé est la transversalité. Il n'y a pas si longtemps, quand on parlait du public très âgé, on était entre spécialistes du grand âge. Aujourd'hui, il y a de la transversalité, et cet événement en témoigne, c'est-à-dire que l'on va avoir des spécialistes des personnes âgées qui vont discuter avec des spécialistes

de l'aménagement du territoire, de la politique de la ville, de la santé, des collectivités territoriales. Ce qui montre bien que le vieillissement est une réflexion complexe qui nécessite elle aussi des réponses complexes.

Deuxième notion-clé, la diversification, c'est-à-dire la démultiplication des propositions sur des modes d'habitat et/ou d'habité et les collectivités territoriales ont un rôle essentiel, il faut réfléchir ces parcours résidentiels à l'échelle de territoires pertinents afin d'offrir des solutions adaptées à toutes les situations tant humainement que financièrement.

Le concept de porosité, c'est-à-dire avoir la possibilité de passer d'une solution à une autre. Rien n'est figé, l'EHPAD n'est pas forcément le dernier lieu de vie, il peut être une réponse temporaire, ponctuelle, en fonction d'un souci, et puis on peut retourner chez soi ou aller dans un habitat groupé, ou dans une famille d'accueil. Ce sont des nouvelles solutions permettant de répondre à des problématiques passagères ou pas et de continuer à faire du lien, notamment social.

La notion d'inclusion. Les personnes âgées sont un atout pour la communauté et elles continuent à faire partie de cette communauté jusqu'à la fin de leur vie. C'est cette transformation fondamentale quant à la manière d'appréhender le vieillissement en prenant en compte la diversité et les capacités des personnes âgées qui va permettre de lutter contre les effets nocifs de l'âgisme. Et ce sera une source d'enrichissement.

Enfin, promouvoir l'expertise d'usages. Il faut privilégier, à mon sens, un travail de type ascendant, partant de l'expertise d'usages des personnes âgées. Connaître et reconnaître leur quotidien, leur vécu, libérer, mettre en valeur leur propre parole, autant d'éléments qui permettent aux personnes âgées de prendre une place essentielle, de s'inscrire pleinement dans une démarche de co-construction de la société et des territoires de demain. Et cela va dans le sens des mouvements actuels que l'on peut observer, comme le mouvement citoyen «Vieux, debout !», «Citoyenn'âge» où l'on considère que les vrais experts du grand âge ce sont les grands âgés, donc écoutons-les, allons chercher leur parole. En tant qu'anthropologue, c'est aussi beaucoup de techniques immersives pour analyser ou pour comprendre les phénomènes. On n'est plus dans une posture de retrait, très fermée, mais dans des techniques où l'on est immergé, où l'on partage et où l'on fait intervenir sa propre sensibilité.

En conclusion, aborder le vieillissement des territoires de demain d'une manière durable, c'est renouveler les réflexions et pratiques auprès des personnes âgées, encore trop souvent stigmatisées ou stéréotypées, et sans nier leur vulnérabilité, ce n'est pas les réduire à des individus passifs. Les personnes âgées sont et restent des acteurs, elles ne sont pas que des bénéficiaires d'aides sociales, ou des personnes dépendantes, mais ce sont des acteurs citoyens avec des droits, avec des libertés, un pouvoir d'agir et de se définir. Et aménager durablement un territoire, ce n'est pas seulement penser le volet environnemental et le volet économique, c'est aussi réfléchir à la dimension sociale du vivre ensemble, c'est réaliser des projets répondant aux besoins de tous et s'appuyant sur les ressources et sur les contraintes d'un territoire. Je vous remercie.

Angélique GIACOMINI

Merci de commencer cette table ronde en rappelant des mots forts comme «âgisme», comme «ressources», «potentiel», «participation des habitants», qui sont à la base de toutes les réflexions qui doivent émerger par la suite. Je vais laisser maintenant la parole à une architecte urbaniste qui va nous expliquer comment concevoir avec les habitants des quartiers bénéfiques à la santé, et à la santé au sens de l'OMS, c'est-à-dire en termes de bien-être.

Concevoir avec les habitants des quartiers bénéfiques à la santé et au bien-être

Marie CHABROL, Architecte-Urbaniste, Gérante d'Urbapilot

Avec l'agence Urbapilot, je développe une double activité : urbanisme de projet et urbanisme de recherche. En projet, l'agence travaille sur le renouvellement urbain de grands quartiers, universités, hôpitaux, et de quartiers d'habitats sociaux. Par ailleurs, je mène une activité de recherche en participant au réseau de recherche de Leroy Merlin Source qui travaille plus particulièrement sur les questions de l'habitat et de l'habitant en associant un réseau pluridisciplinaire d'une quarantaine de chercheurs et praticiens.

Je vais vous présenter des éléments de résultat de la recherche «concevoir avec les habitants des quartiers bénéfiques à la santé et au bien-être - Pistes d'action à l'échelle de l'îlot urbain». qui est accessible en ligne sur le site de Leroy Merlin Source.

<http://leroymerlinsource.fr/wp-content/uploads/2018/09/Chantier-29-Quartiers-sant%C3%A9-Version-d%C3%A9finitive.pdf>

Pourquoi cette recherche ? Deux constats nous ont amené à engager cette recherche : Tout d'abord celui de la relative étanchéité entre les domaines de la santé et de l'urbanisme : L'histoire de l'approche de la santé par les villes montre une évolution de la question de l'hygiène vers celle de la santé. Comment se fait-il alors que l'urbaniste rencontre si peu de professionnels de la santé dans sa pratique des projets ?

Deuxième constat, les concertations menées dans le cadre des études urbaines nous ont appris que les habitants et les acteurs décisionnaires sont très réactifs aux questions environnementales et de l'aménagement du cadre de vie lorsqu'elles sont reliées avec l'enjeu de la santé : la pollution atmosphérique, les nuisances sonores, le manque d'espaces verts sont en même temps des déterminants de la santé environnementale et des éléments constitutifs du bien-être des habitants. Nous avons donc voulu explorer de quelles manières l'aménagement du cadre de vie pouvait devenir une ressource de santé et de bien-être pour les habitants. Pour cela, nous avons décidé de nous concentrer sur la question de l'îlot et du quartier. C'est une échelle très connue en urbanisme, mais finalement peu connue et peu abordée en termes de santé, sachant que les questions de santé sont souvent abordées soit au niveau individuel, soit en termes de politiques publiques.

Avec quelle méthodologie ?

Nous avons choisi de mener une recherche participative. Nous avons interrogé une trentaine d'experts de la santé, de l'urbanisme, des collectivités mais aussi des opérateurs urbains, à travers des ateliers participatifs. Le résultat a consisté à élaborer des scénarios prospectifs pour réfléchir autrement la santé en ville. Comme il fallait un terrain d'investigation, nous nous sommes intéressés à la question de la ville moyenne, en distinguant différentes séquences de cette ville moyenne, depuis le centre-ville jusqu'à la périphérie. Nous avons abouti à la définition de 6 grandes orientations pour montrer comment cette ville pouvait se transformer quand on prend en compte les enjeux de santé. Chaque orientation est structurée autour d'un enjeu majeur permettant ensuite de décliner des propositions originales qui touchent les domaines de l'organisation du système de soins, des acteurs et de l'urbanisme de l'architecture, de l'aménagement.

Extrait des orientations 1 et 2 : La ville qui soigne et la ville qui abrite

Pour cette orientation nous sommes partis du constat que les villes moyennes doivent faire face à une problématique à la fois de départ de certaines grandes institutions publiques, de moindre attractivité de certains logements, de dévitalisation des commerces.

Sur cet extrait de la coupe urbaine, nous avons souhaité regarder comment spatialiser la question du parcours de soins dans la ville et voir comment décliner différentes formes d'hébergement entre

l'EHPAD ou l'hôpital et le logement par exemple.

Il s'agissait de mettre en évidence toutes les formes d'habitat possibles, notamment les colocations qui peuvent répondre à des besoins pour permettre aux personnes âgées d'avoir cette possibilité de choix tout au long de la vie et au moment de la maladie ou de la convalescence. Chaque logo renvoie à des fiches actions. Nous avons mis en évidence, par exemple, la question de l'hôpital qui s'ouvre, l'intérêt aussi de penser l'accueil des populations les plus vulnérables à l'échelle de cet îlot urbain sous la forme de refuges qui peuvent être des lieux pour accueillir des personnes en convalescence avant qu'elles regagnent leur domicile, et qui peuvent donc passer un temps dans un environnement le plus proche possible de leur logement mais également à proximité de l'hôpital en cas de complications.

Extrait des orientations 3 et 4 : La ville qui occupe et qui fait bouger

Il s'agit de regarder comment la ville peut aussi proposer des choses aux personnes âgées et aux personnes les plus vulnérables, qui sont aujourd'hui un peu invisibles dans la ville qui est souvent pensée pour les personnes les plus actives. On peut notamment citer les espaces sportifs qui favorisent plutôt les jeunes, alors que proposer des petits espaces de proximité pour les personnes âgées à l'échelle du quartier être une solution très simple et peu coûteuse, permettant de lutter contre les effets de la sédentarité.

La ville peut aussi proposer des parcours plus lents pour les personnes ayant des difficultés. Cela pose la question de la prise en compte de ces besoins dans la programmation des nouveaux aménagements. Parmi les solutions mises en place lors des ateliers participatifs avec les experts, nous avons réfléchi à des solutions d'immeubles que nous avons appelés «recto-verso» avec un côté rapide où l'on peut accéder de manière rapide au reste de la ville et un côté plus lent pour les personnes âgées ou ayant des difficultés de mobilité, permettant d'accéder à des espaces plus calmes et qui permettent de se ressourcer.

Les orientations 5 et 6 concernent davantage les questions de santé environnementale. On a souvent l'impression de subir les phénomènes liés au changement climatique, qu'il s'agisse de la qualité de l'air, mais aussi aux phénomènes extrêmes de changement climatique comme la canicule. Que peuvent les habitants face à ces phénomènes, des modes d'organisation pourraient-ils permettre de s'organiser à des petites échelles collectives pour mieux vivre et mieux anticiper ces phénomènes ? C'est ce que nous avons cherché à comprendre travers deux orientations où nous avons mis en évidence tous les bénéfices de la nature en ville, à la fois comme espace d'usage et de pratiques, et participant à réguler les ambiances climatiques, notamment en combinant la présence de l'eau avec les espaces verts. Nous avons mis en évidence avec les experts tout l'intérêt qu'ont les habitants de mieux se connaître et de mieux comprendre les phénomènes en termes de qualité de l'air par des outils de captage et des outils pédagogiques qui peuvent se mettre en place à ces échelles-là.

Je conclurai sur l'îlot solidaire, concept qui nous paraît très porteur. Cette petite échelle permet de mettre en place des solidarités entre les habitants. La question du repérage des personnes les plus vulnérables en cas de canicule ou de phénomène un peu extrême est compliquée alors que si des actions sont déjà mises en place à des échelles plus petites, résidentielles, cela peut permettre une prise en compte en amont de ces personnes. En réfléchissant à cette échelle, on peut aussi envisager d'avoir des espaces de refuge, car on sait que toute la ville existante va avoir du mal à se mettre à niveau, il y aura des espaces plus difficiles à vivre en cas d'épisode de canicule, et il faut donc prévoir des organisations à l'échelle de bâtiments qui pourront alors accueillir des populations.

Cette recherche est en train d'être mise en place à travers un programme d'applications mené en partenariat avec l'INTA et pour lequel nous sommes encore à la recherche de collectivités intéressées.

<https://inta-aivn.org/fr/communautes-de-competences/accueil/villes-en-mutation/territoires-pilotes-et-sante-acte-2-fr>

Angélique GIACOMINI

On parle beaucoup de participation depuis ce matin, et nous essayons de l'appliquer au Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés puisque vous avez été accueillis par de formidables bénévoles, qui sont eux-mêmes des personnes âgées qui ont contribué à l'organisation de cette journée. Nous allons cette fois laisser la parole à une habitante avant tout, qui s'est engagée dans un nouveau parcours résidentiel, une nouvelle forme d'habitat qui a été portée de façon coopérative par des habitants. Je laisse la parole à Anne FROSTIN, Présidente de la coopérative d'habitants de Chamarel-Les Barges.

Coopérative d'habitants «Chamarel-Les Barges»

Anne FROSTIN, Présidente

Bonjour à tous. Je suis Présidente de la SAS Coopérative Chamarel-Les Barges, et je suis habitante d'un immeuble qui a été construit par cette coopérative en autopromotion et a vocation à être gérée en autogestion par la coopérative.

Comment est né ce projet ? Au départ, trois à quatre amis qui se promenaient évoquaient les difficultés qu'ils rencontraient avec leurs parents vieillissants et qui n'avaient rien prévu pour leurs vieux jours, laissant cette tâche à leurs enfants. En 2009, ils avaient moins de 60 ans et ils se sont dit qu'ils ne devaient pas faire la même chose avec leurs enfants. Ils ont réfléchi à des solutions pour ne pas se retrouver dans cette situation, sans forcément penser au problème du handicap mais plutôt en se disant que plus ils allaient avancer en âge et plus leurs enfants risquaient de se faire du souci pour eux.

Cette réflexion a abouti à l'idée de construire un immeuble adapté aux personnes vieillissantes. Il a fallu trouver des aides pour étudier l'idée et mener à bien la construction de cet immeuble. Au départ, le groupe a rencontré l'association Habicoop qui nous a aidés à réfléchir et peu à peu est née l'idée de créer une coopérative d'habitants. Le groupe des habitants avait en tête un certain nombre de valeurs, la coopération, la solidarité, le fait de rester maître de sa vie, de trouver un statut juridique et financier permettant une autogestion en toute égalité entre les partenaires et en toute démocratie.

Le statut de coopérative a été supprimé en 1971 et il a donc fallu trouver une structure juridique proche de la coopérative et nous avons choisi la société par actions simplifiée relevant de la loi de 1947. L'idée était aussi d'éviter la spéculation immobilière en ville, que notre immeuble n'entre pas dans cette spirale de la spéculation, et le statut de la coopérative avec ses parts sociales nous semblait tout à fait adapté. Nous sommes donc propriétaires de l'immeuble à travers la coopérative, chacun de nous a des parts sociales dans la coopérative, mais n'est pas propriétaire de l'immeuble, et les habitants de l'immeuble sont locataires de leur appartement et paient une redevance. Nous avons donc les deux casquettes, nous sommes propriétaires par l'intermédiaire de la coopérative et locataires occupants de notre appartement.

Trouver une structure juridique était une obligation pour acheter le terrain. Trouver un terrain a représenté un défi. Nous avons prospecté sur un certain nombre de communes dans l'Est lyonnais et seule la Ville de Vaulx-en-Velin a proposé des terrains. Nous en avons retenu un qui correspondait à nos attentes, c'est-à-dire proche des transports, des commerces. Il se trouvait dans une zone classée «quartier prioritaire de la ville». Cela ouvrait des perspectives pour nous permettre de nous insérer dans un quartier et éventuellement avoir des actions en lien avec le quartier, sachant que l'objectif était aussi de ne pas vivre entre retraités, refermés sur nous-mêmes, mais de continuer à avoir une action collective, notamment avec le quartier.

Nous souhaitons aussi un équilibre entre la vie privée et la vie collective. Nous habitons notre immeuble de façon individuelle dans nos appartements, avec notre vie de famille, mais nous avons une vie collective autour de la gestion de l'immeuble, mais nous ne vivons pas de façon collective à proprement parler, nous n'avons pas d'animateur, chacun a ses propres activités.

Une fois le terrain trouvé, il a fallu faire grandir le projet architectural. Nous nous sommes formés avec l'association Oikos avec l'idée de faire un immeuble écologique. Nous avons fait appel au cabinet Arkétype, spécialisé dans les constructions bois, paille et terre, et il s'agissait d'une coopérative regroupant des artisans tournés vers l'écologie. Nous avons abouti à l'idée de faire construire un immeuble avec isolation paille, structure bois, de la terre sur les murs extérieurs des appartements, et un bardage en tuile à l'extérieur. Arkétype avait déjà réalisé des maisons individuelles en isolation paille, mais c'était leur premier immeuble et c'était donc un défi pour eux, et c'était également la première fois qu'ils réalisaient un immeuble en autopromotion avec un groupe de personnes.

Les architectes et les artisans ont eu, je crois, beaucoup de plaisir à travailler avec nous. Nous prenons toutes nos décisions en commun, ce qui nous a permis de bien réfléchir à nos attentes et de prendre des décisions mûrement réfléchies. Durant la construction, nous envisagions des aménagements qui n'ont pu être réalisés. Nous avons été aidés par l'école d'architecture de Vaulx-en-Velin puisque deux années consécutives, un professeur a mis notre projet à l'étude de ses étudiants, son objectif étant que ses étudiants ne restent pas dans la théorie, mais puissent échanger avec un groupe d'habitants.

Nous avons eu la chance d'être soutenus dans notre démarche par la CARSAT qui nous a consenti un prêt sur vingt ans sans intérêt. Nous avons eu deux prêts du Crédit Agricole, un prêt PLS sur quarante ans pour le bâti et sur cinquante ans pour le terrain. Nous avons pu bénéficier aussi de plusieurs subventions, de la région Rhône-Alpes, d'AG2R La Mondiale, de la MGEN. Notre apport personnel étant de 500 000 € à travers les parts sociales.

L'immeuble a été terminé en juillet 2017 et nous y habitons depuis cette date. Nous sommes globalement très satisfaits de cette réalisation, qu'il s'agisse de l'isolation phonique, de l'isolation thermique, sachant que nous avons de grandes baies vitrées orientées sud. Sur un an, la facture de chauffage au gaz s'est élevée à 10 € par appartement et par mois. Notre objectif est atteint. L'immeuble se compose de 14 T2 et de 2 T3, et nous avons des pièces communes : buanderie, ateliers, chambres d'amis et une pièce commune avec un équipement de cuisine pour recevoir nos familles éventuellement.

Angélique GIACOMINI

On a parlé habitat, développement durable, et notre prochaine intervenante va nous parler de la manière d'intervenir sur cette transition écologique au domicile directement des habitants. Le PIMMS est le point information médiation multi-services et je cède la parole à Sandra CANET DUMANOIR pour l'opération «Bien vivre dans son logement».

Opération «Bien vivre dans son logement»

Sandra CANET DUMANOIR, Directrice du PIMMS de Dijon

Bonjour à tous. Nous intervenons sur différents champs, qu'ils soient politiques avec les collectivités, avec les entreprises privées. Un PIMMS à Dijon, mais aussi dans des villes comme Rennes, Bordeaux. Il existe 76 PIMMS en France. Nous pouvons intervenir dans différents champs. Celui des transports. On a évoqué le fait que les personnes âgées prennent de moins en moins les transports en commun et nous avons mis en place un médiateur du PIMMS qui est là pour aider les plus fragiles, donc les personnes très âgées, à prendre les transports. La Ville de Dijon a mis en place un tramway, mais il est difficile d'y rentrer, il n'y a pas de marche, même chose pour les bus, «je n'en ai pas pris depuis longtemps, j'ai peur, je ne sais pas, j'ai peur de tomber». Le médiateur est là pour rassurer, pour faire en sorte que la personne la plus fragile puisse utiliser les transports en commun et se rendre sur ses principaux centres d'intérêts, le médecin, le coiffeur, des amis, un atelier.

Nous avons également des médiateurs que nous appelons polyvalents. A Dijon, ils sont présents dans toutes les mairies de quartier pour répondre aux démarches administratives. Les démarches se font le plus souvent aujourd'hui en ligne, mais les plus âgés savent-ils utiliser internet ? Ont-ils même internet chez eux ? Nous sommes là pour aider les personnes à aller sur le site de la CAR-SAT. Actuellement, beaucoup de femmes nous disent qu'elles ne savent pas gérer les démarches, que c'est leur mari qui s'en chargeait. Nous sommes donc là pour les aider.

Et puis c'est la maîtrise des énergies et des fluides. Nous avons une action appelée «Bien vivre dans son logement» mise en place par la Ville de Dijon avec le soutien de la métropole, et grâce au CCAS de la ville. Nous avons réuni beaucoup de monde autour de la table. La collectivité, la métropole, mais également des entreprises privées qui souhaitent s'investir sur cette maîtrise des énergies. Nous avons parlé tout à l'heure de ressources, de changement climatique, et nous devons préserver nos ressources.

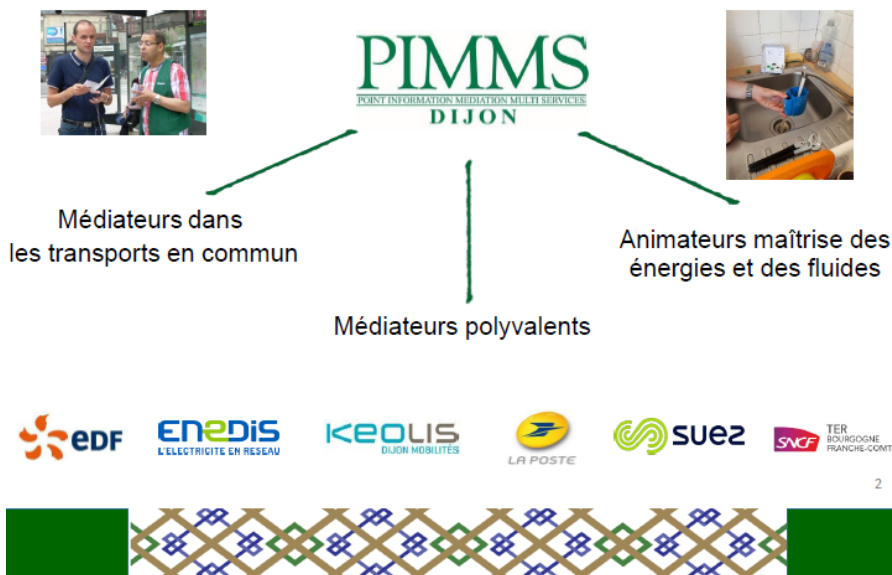
Une fiche a été diffusée à l'ensemble des Dijonnais à travers les panneaux publicitaires, des panneaux lumineux, à travers les associations, les mairies. Et nos médiateurs la déposent en porte-à-porte, ils vont frapper à la porte de chacun des Dijonnais, pas uniquement les seniors, mais parmi ceux qui ont répondu à nos demandes de visite pour la maîtrise d'énergie, 30% sont des seniors. Le dispositif est donc de démarcher les personnes pour prendre un rendez-vous. Le but est le diagnostic de l'habitat. Pendant trois-quarts d'heure-une heure, on va faire le tour du logement de la personne, lui poser des questions : combien êtes-vous ? Combien de douches prenez-vous par semaine ? Combien de temps restez-vous sous la douche ? Ces questions sont destinées à faire comprendre que l'eau est une ressource épuisable. Et nous allons équiper chacun des foyers qui aura accepté notre visite d'éco-mousseurs pour réduire la facture d'énergie de 50%. On les équipe également d'ampoules LED pour réduire leur consommation. Derrière cela, nous allons pouvoir analyser les résultats sur Dijon avec l'appui d'un sociologue. Aujourd'hui, à un peu plus de mi-parcours de cette expérience, environ 2 600 foyers ont accepté notre visite et nous avons constaté que l'on pouvait faire 190 € d'économie par an, uniquement grâce à l'installation de ces éco-mousseurs et de ces ampoules basse consommation, ce qui est énorme.

Quand on parle de nos seniors, on parle aussi du pouvoir d'achat. Les retraites sont parfois très petites, et on a des femmes qui n'ont jamais travaillé, qui ont aidé leur mari dans l'exploitation mais n'ont pas cotisé. Grâce à cette action, leur pouvoir d'achat va être un peu amélioré en faisant des économies au quotidien. Le but est donc la maîtrise du budget et des charges, on va réduire les factures d'eau, d'électricité, mais c'est également l'entretien du logement.

Lors de nos visites, nous conseillons sur l'aération, c'est-à-dire ne pas boucher les fenêtres, la VMC. C'est très important, car une mauvaise aération peut avoir un impact sur la santé, provoquer

des crises d'asthme par exemple. Ce qui fait le lien avec la santé.

Et derrière, il y a l'écologie, la préservation de la ressource. Sur les 2 600 personnes visitées, le cumul des économies réalisées en mesures de débit avant et après l'installation des éco-mousseurs, par rapport à leur déclaration sur le nombre et les temps de douche par exemple, représente 100 000 m3 d'économie à l'année.



Dispositif de la Ville de Dijon « Bien Vivre Dans Son Logement »

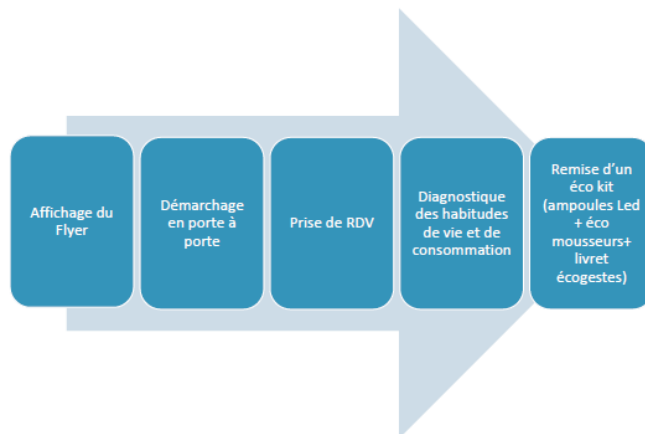




Nous Contacter

03 80 42 11 59
dijon@pimms.org

Déroulé du Dispositif « Bien Vivre Dans Son Logement »



Objectifs du Dispositif « Bien Vivre Dans Son Logement »

- | | | |
|-----------------------------------|---|--|
| Maitrise du budget et des charges | → | Réduction des factures d'eau et d'électricité (prévention impayés) |
| Entretien du logement | → | Aération du logement, habitudes d'utilisation de l'eau (mousson) |
| Confort et Santé | → | Qualité de vie (et de l'air) renforcée dans le logement |
| Ecologie | → | Préservation de la ressource |

Angélique GIACOMINI

Merci pour cette présentation. Pour clôturer cette table ronde, nous allons aborder la question de la précarité énergétique. Je laisse la parole à Valérie GUILLAUMIN-PAUTRE, responsable de La Fabrique des CCAS/CIAS.

Repérer les publics en situation de précarité énergétique

Valérie GUILLAUMIN-PAUTRE, Responsable de La Fabrique des CCAS/CIAS

Je tiens tout d'abord à remercier le Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés et la Ville de Dijon pour leur accueil. La Fabrique des CCAS/CIAS est un service proposé par l'UNCCAS à son réseau. L'idée est de capitaliser les initiatives du réseau, mais également d'apporter un appui sur les projets des CCAS/CIAS pour passer de l'idée au projet, avec la volonté de remettre au cœur de cette démarche l'usager. Notre usager, ce sont les CCAS/CIAS, partant du principe qu'ils ont l'expertise et l'expérience, et nous sommes là pour favoriser le partage et la transmission entre pairs. Pour ce faire, nous repartons sur le parcours projet pour développer trois axes de travail. A partir de l'identification du besoin de la population, nous aidons les CCAS/CIAS à s'inspirer pour faire émerger des idées. Nous allons proposer des outils comme la banque d'expériences de l'UNCCAS. Nous allons outiller pour passer de l'idée au projet, que ce soient des fiches pratiques, des programmes d'accompagnement. Une fois le projet mis en place, nous aidons à valoriser et à communiquer sur cette initiative auprès de l'ensemble du réseau.

Dans cette dynamique, l'UNCCAS a travaillé de 2015 à 2018 sur la précarité énergétique et a notamment développé un programme de développement à l'essaimage et le prix de l'énergie. Ces deux actions nous ont permis de capitaliser une vingtaine d'initiatives inspirantes et innovantes à partir desquelles nous avons pu identifier une même question. Avant de mettre en place des actions comme «Bien vivre dans son logement» sur Dijon, la question qui revient est de savoir comment repérer le public, et notamment comment repérer un public invisible. Les actions ciblent tous types de publics, dont les seniors, pour lesquels on n'a pas nécessairement la visibilité des problématiques, la question étant alors de savoir comment repérer ce public. A partir de ces initiatives, nous avons pu capitaliser les différents outils pour repérer ce public et le sensibiliser.

Il existe quatre typologies d'outils. Les partenaires, le repérage ciblé en direct, la communication et les opérations grand public, et les réseaux de solidarité et de voisinage. Vous pourrez retrouver quelques exemples d'initiatives sur le site internet de l'UNCCAS et je vais plutôt m'attacher à l'outil qui est l'atelier ludique à la rencontre des habitants, qui a été développé par le CCAS de Nanterre. Nous avons pris les différents ingrédients qui ont permis à cette initiative de fonctionner et qui peuvent être essaimés sur d'autres territoires.

(Projection film : <https://www.unccas.org/video-reperer-le-public-en-situation-de-precarite-energetique#.XS8TjOgzblU>).


Ce qui nous a paru très intéressant dans cette initiative est l'idée d'aller vers, au devant des habitants, pour repérer le public. Faire du porte-à-porte permet d'aller au devant des personnes et cela fonctionne. L'initiative de Nanterre et celles que nous avons pu capitaliser sont de configuration et de territoires différents, mais on retrouve malgré tout des ingrédients communs permettant à ces outils de repérage de fonctionner, parmi lesquels la démarche proactive pour identifier et accompagner les ménages avec la notion d'aller vers et au devant des personnes, l'implication de travailleurs sociaux avec cette notion de sensibilisation, d'acculturation à la thématique précarité énergétique, la mobilisation du réseau d'acteurs, l'idée de travailler en réseau, sachant que ce travail en réseau va différer selon les territoires et l'écosystème existant, la présence ou non d'acteurs et de dispositifs, la mutualisation d'outils et de ressources partagées. Mais aussi une entrée privilégiée par la


technique, avec l'idée de dé-stigmatiser la notion de précarité énergétique à travers la notion d'énergie, d'écologie du logement, et la communication partagée et diffusée selon différents canaux pour attirer le maximum de personnes.


L'idée n'est pas de faire du copié-collé, mais de vous inspirer dans vos démarches, de vous fournir des idées, pour adapter ces outils de repérage sur la précarité énergétique à vos réalités, à votre contexte et aux acteurs présents sur votre territoire.

La FABRIQUE des CCAS/CIAS de l'UNCCAS

- Catalyseur d'expériences et accélérateur de projets.
- Objectif : replacer le CCAS/CIAS au cœur de sa démarche.
- Elle propose à ses adhérents de :

 S'inspirer pour faire émerger des idées

 S'outiller pour passer de l'idée au projet

 Valoriser et diffuser les initiatives inspirantes et/ou innovantes



L'expérience des CCAS/CIAS

- **Quatre typologies d'outils** de repérage et de prévention de la précarité énergétique :
 - 1) Le repérage par les **partenaires**
 - 2) Le repérage ciblé et **en direct**
 - 3) La **communication** et les opérations grand public
 - 4) Le repérage par les **réseaux de solidarité ou de voisinage**



L'expérience des CCAS/CIAS

- 1) Réseau d'alerte (Malaunay), les Donneurs d'alerte (Roche sur Yon), Réseau d'élus en zone rurale (CIAS Sarlat Périgord Noir)...
- 2) Ateliers à l'épicerie solidaire (Ronchin), théâtre forum des seniors (Malaunay), formation des agents RSA (Cenon) ...
- 3) Ambassadeurs éco-citoyens (Privas), réseau d'éco-médiateur (Saumur), ...
- 4) Nuit de la thermographie (Sarlat), semaine de l'énergie (Liffré), ateliers ludique « A la rencontre des habitants » (Nanterre)
...



Les ingrédients pour le repérage

- **Une démarche proactive** pour identifier et accompagner les ménages
- **L'implication de travailleurs sociaux et d'élus moteurs**
- **La mobilisation d'un réseau** de partenaires et la coordination
- **La mutualisation** d'outils et de ressources partagés
- **Une entrée privilégiée par la technique** (le logement, les équipements, le bâti, l'énergie ...)
- **Une communication partagée** sur plusieurs réseaux



Angélique GIACOMINI

Merci beaucoup.

Pierre-Olivier LEFEBVRE

Merci d'avoir accepté de prendre ce temps avec le réseau pour continuer de creuser cette réflexion du défi écologique et de la mise en œuvre d'un certain nombre d'actions extrêmement concrètes, un peu comme des boîtes à idées, qui permettent de faire le lien entre tout ce qui présenté depuis ce matin et avec les établissements qui accueillent des personnes âgées, des collectivités qui ont parfois des contraintes, et votre travail a été de réfléchir sur ces contraintes pour leur permettre d'en tirer la substantifique moelle.



Conférence «La responsabilité sociétale des entreprises (RSE) en action»

Olivier TOMA, Directeur de Primum non nocere

Merci de nous accueillir dans votre belle ville. J'ai dirigé des établissements de santé pendant une vingtaine d'années dans le sud de la France et durant toutes ces années, j'ai pu constater que l'on pouvait diriger des établissements de santé de manière un peu différente, c'est-à-dire en travaillant sur les impacts que nous générons afin de les réduire. J'ai cessé cette activité et depuis lors, j'ai créé une association appelée le Comité pour le développement durable en santé qui regroupe 500 établissements sur le territoire, et en 2009, une agence d'experts basée à Béziers avec une trentaine d'experts qui travaillent au quotidien à la mise en œuvre de stratégies de développement durable dans ce secteur. Je vais donc essayer de vous expliquer les impacts sur lesquels nous pouvons travailler au profit de nos patients, de nos territoires et de nos résidents.

Un mot d'abord sur les quatre principaux défis que nous avons à résoudre dans les années à venir. Vous les connaissez tous. Le premier est le changement climatique, la consommation énergétique, les énergies renouvelables, tout ce qui touche au sujet relatif aux énergies fossiles. Le second est lié à la santé environnementale, c'est-à-dire à l'ensemble des pollutions générées par notre surconsommation. Le troisième est le gaspillage, ou plutôt les gaspillages médicamenteux, alimentaires. Dans le secteur hospitalier sur le territoire, par exemple, 10% des plateaux repas fabriqués sont non consommés et jetés directement, et 10% à l'échelle d'un pays comme la France, cela se calcule en milliards de repas et donc un nombre incalculable de déchets. Quand on travaille sur ces sujets, on peut réduire les impacts très rapidement.

Face à ces défis, notre contexte international aujourd'hui est complexe. Nous consommons par jour 100 millions de barils de pétrole, on fabrique et on consomme 10 tonnes de plastique par seconde ; dans le secteur hospitalier, 100 000 salariés ne viennent pas travailler tous les matins parce qu'ils sont en maladie ou en burn-out, donc un contexte relativement sombre.

Avec notre agence, nous accompagnons pour trouver des solutions face à ces défis. Je vais essayer de vous présenter de façon synthétique des actions et des «exploits» réalisés sur le terrain, et des exemples vont ensuite être cités par des directeurs d'établissement qui sont sur le terrain.

Un des premiers sujets à avoir en tête est celui de la réglementation. Je vais citer deux ou trois textes et plans que je vous engage à découvrir car nous avons en France une réglementation et des plans qui sont très bien faits. Tout d'abord, le Grenelle 1 et le Grenelle 2, et le Plan national santé environnement, le PNSE, et ce plan est décliné dans chaque région en Plan régional santé environnement. Derrière ces priorités régionales, il y a de l'expertise, des compétences, mais aussi des moyens, c'est-à-dire que si vous mettez en place des actions relatives à ces plans, vous pouvez être soutenu financièrement. C'est important car toutes ces actions coûtent et il est donc nécessaire d'investir pour pouvoir les mettre en œuvre.

Vous avez également les Objectifs de développement durable de l'ONU, ce que l'on appelle les ODD, soit 17 objectifs, 198 pays s'y sont engagés et en France, des établissements de santé, des territoires commencent à s'engager dans ces objectifs de développement durable. L'avantage étant que les pays et les organisations qui s'engagent dans ces thématiques utilisent le même vocabulaire et ont les mêmes objectifs et les mêmes indicateurs.

Au-delà des problématiques réglementaires et de contexte, je vais rentrer dans le détail des actions menées au quotidien. Toutes celles que je vais citer sont prioritaires. Un des premiers sujets est ce que l'on appelle la politique d'achat responsable. Quand on est à la tête d'une ville, d'une agglomération, d'une mairie, d'un EHPAD ou d'un hôpital, tous les achats que l'on fait génèrent de très nombreux impacts, et l'on peut même dire qu'il y a quatre impacts à chaque fois, des impacts économiques, le coût direct et indirect, des impacts écologiques, des impacts sociaux et des impacts sanitaires, c'est-à-dire sur la santé humaine. Acheter des gobelets en plastique, du matériel jetable à usage unique non biodégradable génère inéluctablement derrière, en cascade, des impacts économiques directs et indirects, c'est-à-dire qu'il va falloir traiter ensuite la matière soit en déchet, soit en revalorisation, mais cela génère aussi derrière des impacts que l'on ne voit pas, sur la santé humaine. Les plastiques, par exemple, contiennent des perturbateurs endocriniens qui relarguent dès lors que le plastique est chauffé. Lorsque l'on achète, on génère les impacts de demain.

En France, une grande dynamique émerge actuellement dans le monde sanitaire et médico-social, qui est que les centrales d'achat et les établissements mettent en place des critères de choix extrêmement précis et rigoureux permettent de diminuer les impacts. Nous en avons même fait un recueil d'indicateurs de la performance RSE dans le monde de la santé, qui permet de montrer à tous que c'est possible et donne envie d'agir. Ce n'est pas une question de moyens, mais plus une question de compréhension des enjeux et d'envie.

Autre exemple, les problématiques liées aux cosmétiques pour les nouveau-nés, aux couches, au lait infantile. Vous avez des produits éco-labellisés, totalement sains, et d'autres qui sont composés à partir soit d'hydrocarbures, soit de perturbateurs endocriniens, ou de parfum de synthèse, des quantités de molécules extrêmement dangereuses soit pour les femmes enceintes, soit pour leur bébé in-utéro ou à naître. Cette politique d'achat est donc vraiment capitale à l'échelle d'un territoire ou d'un établissement pour résoudre ces problèmes d'impact.

Deuxième sujet important, celui des matières résiduelles, pour ne pas dire les déchets, de matières que l'on recycle. C'est le concept même de l'économie circulaire qui consiste à transformer les matières résiduelles des uns pour les transformer en ressources pour d'autres. La logique d'achat responsable et la logique de matières résiduelles sont totalement liées. On a trouvé dans des implants en cardiologie de l'or et du platine, ce qui veut dire que dans des implants à usage unique, on détruit à 800° et on est assez fou en France pour jeter de l'or et du platine dans nos poubelles sans même mettre en place une filière dans notre pays. On cherche à créer des emplois aujourd'hui, ces emplois sont au cœur de l'économie circulaire, c'est-à-dire fabrication d'emplois locaux, non délocalisables, pour réduire les impacts économiques, écologiques, sanitaires et sociaux. C'est la clé de l'économie de demain et, d'ailleurs, je félicite votre réseau car vous êtes une des clés pour la création d'emploi sur ces sujets.

Pour le verre médicamenteux, c'est la même chose, les circuits d'élimination n'existent pas en France. Des pays comme le Japon ou la Nouvelle-Zélande ont inventé des appareils pour transformer les protections de nos aînés et de nos enfants en crèche ou en maternité. Elles transforment cette matière en la déshydratant et en la broyant. Elle se transforme alors en pellets, c'est-à-dire une matière qui peut permettre de faire tourner des chaudières à bois, laquelle matière a cinq fois la valeur énergétique du bois. A l'échelle d'un territoire, récupérer cette matière crée des emplois, réduit les impacts et les émissions de CO₂, et rentre totalement dans les objectifs de développement durable. Sur ces sujets achats et matières résiduelles, on peut donc créer des emplois, créer du lien et surtout régler en partie le problème du réchauffement climatique.

D'autres sujets sont en œuvre dans tous nos établissements aujourd'hui. J'évoquerai plus particulièrement les risques chimiques. Des établissements ont mené des actions formidables et vont en témoigner tout à l'heure. Derrière le risque chimique, on trouve les produits d'entretien, d'hygiène, mais aussi l'hygiène corporelle, les kilos de produits que l'on met sur sa peau qui contiennent des

perturbateurs endocriniens, des composés avérés comme étant cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques, sur la peau des adultes ou des enfants. Certains de ces produits sont même distribués en maternité, comme des lingettes qui contiennent des éthers de glycol et du paraben et qui créent des déchets. Le risque chimique aujourd'hui est un sujet passionnant car dès que l'on se forme, on peut avoir des résultats très rapides. Une ville comme Dijon peut mettre en place une stratégie régionale de prévention de l'exposition aux perturbateurs endocriniens, et je crois avoir compris que c'est déjà le cas. Former les personnels dans les crèches, les maternités, les assistantes maternelles, les centres périnataux de proximité, permettra de réduire l'exposition aux risques des générations à venir.

Associée à la prévention des risques majeurs, optimiser la qualité de l'air intérieur. La mesurer est une clé pour vos établissements, vos maisons, vos organisations, vos administrations, parce que l'air intérieur est sept fois plus pollué que l'air extérieur, contrairement à ce que l'on pensait. Nous respirons les composés organiques volatils qui s'échappent des matériaux de construction, des matériaux de rénovation et de tout ce qui touche à l'entretien. Mesurer la qualité de l'air intérieur, surtout dans les espaces accueillant des enfants, des adolescents, des personnes âgées, des bébés, est important car cela permet de mesurer et de savoir si un plan d'action peut être mis en place. Et lorsque nous le faisons, 100% des établissements qui mettent en place ces stratégies arrivent, en deux mois environ, à résoudre à 100% leur problème de qualité d'air intérieur. En clair, au lieu de respirer des produits classés perturbateurs endocriniens, les personnes qui sont dans ces établissements respirent un air tout à fait sain en ayant des éco-gestes très faciles à mettre en œuvre. J'insiste sur ce point, c'est plus une question de sensibilité qu'une question d'argent.

Autre grande thématique de cette responsabilité sociale et sociétale, c'est le grand chapitre de la mobilité qui est extrêmement compliqué. Pour moi, cela fait partie des chapitres les plus complexes car les solutions aujourd'hui n'existent pas. Nous essayons de changer de véhicule au niveau du bureau car nous nous déplaçons beaucoup et impossible de savoir où trouver l'information sur les véhicules hybrides ou électriques. Une fois un véhicule électrique acheté, vous ne pouvez pas rouler avec puisqu'il n'y a pas de borne de rechargement. Les capacités des véhicules électriques sont vraiment trop faibles et vous ne pouvez pas rouler avec, sans compter le coût que cela représente. En revanche, il existe des expériences très intéressantes, dont une qui m'a beaucoup marqué ce mois-ci. Les livraisons des établissements de santé - dispositifs médicaux, aliments, médicaments, vêtements professionnels, déchets - supposent de 30 à 50 camions par jour qui entrent dans un cœur de ville. La clinique Pasteur à Toulouse a créé une plateforme de livraison à l'extérieur de Toulouse, c'est-à-dire de l'autre côté du périphérique, et a surdimensionné ce local, c'est-à-dire que toutes les livraisons arrivent dans ce local qui est cinq fois plus gros que leurs besoins. De ce fait, un seul camion entre dans la ville chaque jour pour livrer, et même à trois températures, qu'il s'agisse de l'aliment surgelé ou des dispositifs médicaux, et ils ont divisé par 30 leur impact. Dans la mesure où ils ont eu l'intelligence et la vision de surdimensionner le bâtiment, ils ont permis d'appliquer ce système à 10 établissements du cœur de ville de Toulouse. En termes de mobilité, une telle action divisant l'impact par 30 permet d'atteindre l'objectif de 2030, c'est-à-dire réduire de 30 à 40% les émissions de gaz à effet de serre dans la décennie à venir.

Autre sujet passionnant, tout ce qui touche à la biodiversité et à la santé. Actuellement, je découvre des établissements médicosociaux et de santé sur tout le territoire qui font des choses tout à fait extraordinaires. Des terrasses et des potagers en toiture, des jardins secs, des jardins thérapeutiques. A Toulouse, on trouve le plus grand potager d'Europe, 500 m² sur le toit de la clinique. Et du côté de Montberon, près de Toulouse, une serre thérapeutique a été créée par une clinique psychiatrique, qui est l'une de plus belles réalisations que j'ai pu voir cette année. Dans cette immense serre, ils font pousser quasiment de tout, et ils ont créé une méthode pour accompagner des adolescents schizophrènes, c'est-à-dire qu'ils leur font faire des ateliers dans lesquels ils fabriquent des bonzaïs et ils ont réussi à réduire la consommation de médicaments pour ces jeunes. Biodiversité et santé font donc partie des grands leviers des années à venir dans nos structures, et cela crée du lien entre les personnes.

Le sujet le plus prégnant sur les dix prochaines années est tout ce qui touche au changement climatique et à la réduction des consommations d'énergies fossiles. Là aussi, les choses sont en train de bouger sur le terrain, les établissements sont en train de faire leur diagnostic énergétique, leur bilan carbone, pour avoir la photographie de départ, mais surtout les technologiques sont en train d'évoluer, que ce soit l'isolation des bâtiments par l'intérieur ou l'extérieur, mais aussi de l'intelligence artificielle. Un exemple important. Aujourd'hui, les bâtiments HQE, Haute Qualité Environnementale, sont confinés pour économiser de l'énergie et donc la qualité de l'air intérieur n'est pas bonne. Pour résoudre le problème, une technologie existe, mais elle est peu connue et peu diffusée en France. En fait, il suffit de mettre dans les constructions neuves des capteurs de CO2 et de composés organiques volatils dans le bâti et d'asservir la ventilation à cela. Le problème de nos bâtiments en France est que la ventilation est allumée ou éteinte, elle n'est pas régulée. Si des capteurs sont installés au départ, cela va coûter un peu plus cher au départ, mais pendant la décennie suivante, les consommations d'énergie vont être divisées par trois ou quatre, et la qualité de l'air intérieur va être parfaite. Il existe des solutions sur ces sujets de la consommation énergétique et du bien-être. Des bureaux d'études techniques et des cabinets d'architectes sont parfaitement performants aujourd'hui pour construire ces bâtiments intelligents de demain.

Autre sujet très important pour notre quotidien, tout ce qui concerne la nutrition et la qualité de la restauration dans nos institutions et, bien sûr, le gaspillage alimentaire qui va avec. Le monde hospitalier et des maisons de retraite est en fait le plus grand restaurant de France. C'est le secteur qui travaille le plus sur le sujet, puisqu'on y travaille jour et nuit, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, les dimanches, les jours fériés. Et là, il y a tout à faire, entre la qualité des repas, l'adaptation à nos personnes âgées, les problèmes d'interaction médicaments/aliments et surtout la problématique du gaspillage alimentaire. Nous avons été mandatés par l'ADEME de la région Occitanie pour mener une action consistant à peser les poubelles dans 200 établissements, dont le résultat est tout à fait passionnant. A l'échelle d'un territoire, nous avons réussi à faire une cartographie des gisements de déchets, ce qui n'existe pas dans le pays. Cela permet, d'une part, de s'apercevoir du gaspillage ou non, mais surtout de faire un maillage avec les prestataires de services qui revalorisent ces déchets. Si des acteurs de l'ADEME, par exemple, sont présents dans cette salle, je les engage à faire de même au niveau de cette région et dans toutes car réaliser une cartographie de ce type permet de faire des économies, de créer des emplois locaux et de réduire les impacts économiques, écologiques et sanitaires.

Enfin, un des sujets majeurs est la qualité de vie au travail sur laquelle la France a vraiment à progresser. La qualité de vie au travail est une priorité pour les jeunes qui arrivent sur le marché du travail et les entreprises qui réussissent à mettre en place des concepts d'entreprise dite libérée ou ouverte arrivent à ne pas avoir de turnover et à avoir des jeunes motivés et qui donnent du sens à leur carrière.

En guise de conclusion, j'évoquerai deux ou trois choses. Tout d'abord, sur ces sujets, nous avons besoin d'outils et d'indicateurs. Sans outils ni indicateurs, ces stratégies ne peuvent aboutir. On a besoin aussi d'images et de validation par l'extérieur. Nous sommes en train de mener en France une opération pilote sur 30 établissements sanitaires et médicosociaux. Le Canada a pris le relais, la Suisse également, et j'interviendrai à Casablanca dans quinze jours pour leur proposer la même chose. Il s'agit du label THQSE® qui embarque les établissements sur un parcours de santé ou sur un territoire pour mettre en œuvre tout ce que j'ai évoqué. Le fait d'avoir une certification par un tiers donnera de la caution à toutes ces démarches.

Enfin, je pense que nous avons deux actions importantes à mettre en œuvre tous ensemble dans les prochaines années. D'une part, creuser tout ce qui touche à l'innovation qui, lorsqu'elle est en conscience, permet de résoudre de nombreux problèmes. D'autre part, le besoin en tant que citoyen d'inventer le concept du lobbying éthique car nous sommes face à des lobbies extrêmement puissants, très organisés, très professionnels, qui sont là pour faire beaucoup d'argent au détriment

de la santé des populations. Je peux citer les cosmétiques ou la problématique des laits infantiles en France, artificiels et industriels, qui contiennent de tout sauf du lait. C'est un scandale absolu et pour l'instant ce produit est cautionné à leur insu par l'ensemble des maternités, crèches et pharmacies. Il nous appartient maintenant, en tant que citoyens, de prendre la main parce que le pouvoir est dans le caddy. Nous avons intérêt à inverser le sens des choses et plus nous serons nombreux à nager à contre-courant, et mieux nous y parviendrons.

Pierre-Olivier LEFEBVRE

Merci beaucoup de nous éclairer sur cette prise de conscience individuelle qui nous permet de rendre notre vie quotidienne plus intelligente, notre maison plus intelligente. Il est important de comprendre les clés de lecture, car en vous entendant, je me demande s'il faut être ingénieur pour savoir faire tout cela, et en même temps, vous nous expliquez les choses simplement. J'espère que nous avons les professionnels, les acteurs de proximité dans le bâtiment et autres pour nous permettre de faire le lien car il existe parfois une forme de fracture entre la pensée et la mise en œuvre.

Olivier TOMA

En fait, c'est relativement simple. J'ai abordé un très grand nombre de sujets en trente minutes, mais pour tous, on connaît les solutions. En France, nous ne sommes pas en retard par rapport à d'autres pays, et nous sommes même très en avance par rapport à d'autres. Souvent, on met le Canada en avant, mais il n'y a rien de plus que chez nous. Ce que nous n'avons pas en France, c'est la pédagogie, on n'explique pas aux acteurs pourquoi et comment il faut faire les choses. Un exemple. Réduire la vitesse sur les routes, autour des agglomérations, nous a tous pris la tête, moi le premier. Quand je vois que sur l'agglomération de Montpellier il faut passer de 130 à 90, c'est insupportable. Mais savez-vous pourquoi il faut réduire la vitesse ? Lorsque l'on diminue la vitesse de 30% autour des agglomérations, on réduit le taux de maladies cardiovasculaires de 30%. Il manque donc beaucoup de pédagogie dans notre pays. Si l'on met en place cette pédagogie et cette sensibilisation, les acteurs sont prêts.

Echanges avec la salle

Denis COLLIN, Adjoint au Maire de la Ville de Caudry

Je suis infirmier libéral et depuis des années je me pose la question de savoir ce que l'on fait des protections à usage unique après usage. On en remplit des poubelles entières. Sur une ville comme la nôtre, avec un SSIAD, deux EHPAD, un foyer-logement, plus les auxiliaires de vie à domicile, cela représente quelques tonnes par an.

Olivier TOMA

La première étape à l'échelle d'un établissement, d'une organisation, d'un territoire, c'est de mesurer, c'est de savoir combien on génère, et c'est à partir de là que je pourrais vous répondre. Les solutions de revalorisation de ces matières résiduelles dépendent de la quantité et de leur localisation. Selon que vous produisez 70 tonnes d'un déchet, 10 tonnes ou 10 kilos, ce sont trois solutions différentes, et ces différentes solutions existent en France. Il existe aussi des syndicats ou associations des professionnels de la revalorisation des déchets, certains étant moins connus que d'autres. Je peux vous communiquer des noms de personnes très engagées à même de vous trouver des solutions au meilleur coût possible et des solutions de revalorisation et pas de destruction.

De la salle

Est-ce que vous intervenez sur les territoires ?

Olivier TOMA

Oui, nous intervenons sur tous les territoires. Nous sommes basés à Béziers, mais nous intervenons partout sur le territoire, nous faisons des formations. J'étais dans le bureau de l'ARS à Nantes il y a quelques jours, et la dynamique est peut-être en train d'être lancée de mettre la labellisation à très haute qualité sanitaire, sociale et environnementale, au niveau d'un parcours de soins à l'échelle d'un territoire.

Pierre-Olivier LEFEBVRE

Le rôle du Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés est de faire le lien. Je rappelle qu'un colloque est fait aussi pour ouvrir des portes et donner envie. Ce ne sont pas des journées de formation sur tel ou tel sujet, mais cela permet d'identifier les acteurs sur les sujets qui nous intéressent pour pouvoir approfondir ensuite avec les compétences développées à tel ou tel endroit du territoire. Nous prendrons le temps avec Olivier TOMA de voir comment développer des liens entre le label qu'il a développé et la démarche Villes Amies des Aînés qui rentre totalement dans la réflexion générale que les villes doivent mener aujourd'hui.

«Smart City : ville du futur ?»



Pierre-Olivier LEFEBVRE

Je remercie Denis HAMEAU qui devait intervenir en fin de journée. Il est Conseiller municipal et Conseiller métropolitain en charge de On Dijon et ce que l'on appelle la ville intelligente, que l'on essaie de rendre plus efficace par rapport à l'urbanisation et au vivre ensemble. Et comment les technologies se mettent au service des habitants et notamment les plus fragiles.

Denis HAMEAU, Conseiller municipal, Conseiller métropolitain Dijon

Je vais vous présenter quatre ans de travail. Attractivité numérique, cela semble simple, mais nous sommes dans un monde qui change très vite. La population mondiale va bientôt atteindre 9 milliards, le sujet étant donc de savoir comment nous allons vivre tous ensemble. D'autre part, il y a une très forte croissance démographique en Asie et en Amérique latine, une urbanisation très forte des villes. La croissance de la population par région montre que l'Afrique et l'Asie sont en tête, que l'Europe stagne. Si l'on devait mettre en place une stratégie géopolitique et si l'on dirigeait un État, on pourrait se dire qu'il y a quelque chose à faire en Afrique et en Asie si l'on veut être dans la course. L'Europe a donc un véritable enjeu par rapport à cela. Il y a cinquante ans, on comptait une dizaine de villes de plus de 10 millions d'habitants, et elles seront au nombre de 80 ou 100 dans les prochaines années.

A l'heure actuelle, des centaines de milliards de données s'échangent et sont en train de décider à notre place. On a quelques percées technologiques fondamentales, il existe quatre internet aujourd'hui en réalité, l'internet de la communication, c'est-à-dire les Smartphones, les mails, les grands opérateurs, les GAFAs, l'internet des objets qui communiquent entre eux et fournissent des informations, l'internet de la fabrication sachant qu'il sera possible demain de fabriquer une main en trois D, et l'internet de l'énergie permettant à chacun de produire de l'énergie et se mettre en réseau, ce qui impacte les grands opérateurs comme EDF.

Nous sommes aussi à l'ère de la donnée. La question n'est pas forcément d'avoir l'information car elle est fournie par des milliards de capteurs, mais plutôt comment on la traite et à quelle vitesse, avec quel volume de stockage et quelle sécurité pour les citoyens. Le sujet fondamental est la confiance car lorsque l'on donne des données personnelles, par exemple, on veut qu'elles soient protégées. Ensuite, on a la question de l'intelligence artificielle qui pose des questions éthiques, la question de la robotique-cobotique, c'est-à-dire comment dans les systèmes industriels demain l'homme sera un partenaire du robot, interagira avec le robot. Enfin, la question de la convergence des bio-nanotechnologies et des robots.

Les conséquences sont assez simples. La puissance des réseaux conduit au mouvement des gilets jaunes, par exemple. Ils n'ont eu besoin de personne, ils ont décidé à un moment donné d'avoir un point de ralliement, un gilet jaune en guise de drapeau, ils se sont organisés et il y a des milliers de personnes dans la rue toutes les semaines. Pour la production par les masses c'est pareil, chacun de nous peut devenir producteur, chacun de nous peut organiser ou réorganiser les choses et percuter les grands groupes qui croient encore aujourd'hui qu'ils sont les seuls à faire des choses. Et puis il y a ce que l'on appelle la ville intelligente, mais ce sont les citoyens qui sont intelligents,

et c'est donc la richesse par l'intelligence et non plus par la matière, donc par les données. Dans cette pièce, c'est vous qui êtes intelligent, ce n'est pas la pièce, et c'est parce que vous interagissez qu'elle peut devenir intelligente.

Les enjeux démocratie/gouvernance, centralisation versus opération. Peut-être que les solutions sont locales, mais il faut aussi une réflexion stratégique globale. De nouvelles pratiques participatives. De la cyber-sécurité, car lorsque l'on rentre dans le monde du numérique, la question de la sécurité est fondamentale. Des élections pourraient être trafiquées, des données pourraient être utilisées par Facebook, sachant que dès l'instant où l'on peut avoir votre profil, on peut vous envoyer des messages qui vous correspondent et vous inciter à aller de tel côté de la pente. Enfin, la protection de la vie privée, et même la protection de la vie des citoyens. Il est ressorti du Smart City World Congress à Barcelone du mois de novembre dernier qu'il existe trois modèles. Il y a le modèle chinois qui est comment on contrôle, comment on score les noms, ceux qui sont dans la ligne du parti ont quatre ou cinq étoiles, et les autres n'ont plus de crédit, n'ont plus le droit de se déplacer. Il y a le modèle anglo-saxon, «faites-nous confiance, nous récupérons vos données et nous faisons du business avec» mais en fait, c'est vous le produit puisqu'on vend votre profil à des sociétés. Entre les deux, il y a le modèle que nous essayons de promouvoir, le modèle français, européen, où l'enjeu est la protection des données des citoyens et de leur vie privée, tout en ayant de l'innovation et du développement économique.

L'attractivité productive, c'est ce qui se passe sur le territoire, l'attractivité résidentielle, c'est quand les gens viennent sur notre territoire. Nous voudrions qu'il y ait à la fois de la production et que les gens viennent sur notre territoire. On ne peut pas avoir de l'attractivité si on ne travaille pas sur notre propre identité. Nous sommes entre Paris, Strasbourg, Lyon, et Dijon a deux atouts qui sont l'excellence dans des éléments traditionnels comme la Cité internationale de la Gastronomie et du Vin, et l'excellence dans l'innovation. La transformation numérique est une opportunité si on la maîtrise, si la collectivité est à la manoeuvre. Et la question de l'hybridation, c'est-à-dire que le Smartphone est utile, mais ne peut pas être l'unique solution et nous sommes dans une logique inclusive, nous souhaitons que les personnes qui n'ont pas de Smartphone aient des solutions, que les gens qui ont le téléphone aient des solutions, que les gens qui ont envie de voir quelqu'un aient des solutions. Vous avez ici une carte de la métropole de Dijon : 23 communes, 260 000 habitants, des équipements culturels, dont le Musée des beaux-arts qui sera inauguré le 17 mai, premier musée de province avec 130 000 œuvres dont 1 500 chefs-d'œuvre. En matière de sports, Dijon fait partie des villes les plus attractives. Une main-d'œuvre qualifiée, sachant qu'on ne peut pas être un territoire attractif sans une main-d'œuvre qualifiée, d'où un enjeu de dialogue social et de qualité de vie au travail. Les filières d'excellence sont l'agronomie et l'agro-alimentation, la santé pharmacie et dispositifs médicaux, le numérique, et le tourisme, puisque nous accueillons trois millions de touristes par an. Avec la Cité de la Gastronomie et du Vin, nous devrions accueillir un million de touristes en plus. Une université magnifique dont je m'occupe, l'ESRI, Enseignement Supérieur Recherche et Innovation, 35 000 étudiants, des domaines de recherche exceptionnels, l'INRA, l'école de commerce BSB, Sciences Po, et trois écoles d'ingénieurs qui vont s'installer.

L'enjeu de Métropole d'Intelligence a été de dire qu'on ne voulait pas faire une Smart City au départ, mais comment manager dans un monde moderne, avec les technologies numériques, l'espace public. Il était managé en silo et chaque acteur évoluait chacun de son côté mais échangeait peu. Tout cela pèse 5 à 6 millions par an, et la question était de savoir si on devait le revisiter. C'est ce que nous avons fait et en le revisitant, nous faisons un contrat de 105 M€ qui nous permet d'être la première métropole en France, voire en Europe, à embarquer autant de grandes fonctions urbaines. Le deuxième sujet était l'attractivité, notamment numérique, et comment, à partir de toutes les données que l'on va récupérer sur l'espace public, RGPD compatibles pour protéger les libertés individuelles, on peut identifier les besoins des citoyens, les usages dont ils rêvent que nous pourrions penser avec des développeurs jeunes et moins jeunes. Inventer des applications utiles aux citoyens pour faire évoluer la collectivité. Réinventer le service public. Et dans une logique d'innovation, nous

avons demandé aux grands groupes qui nous accompagnent comment on gère l'espace public globalement. Ils ont dû s'associer ; Il y a Capgemini, Suez, EDF avec Citelum, et Bouygues Energies & Services qui pilote le consortium, pour 105 M€ de contrat.

D'un côté, le pilotage de l'espace public intégré, beaucoup plus puissant, transformant. De l'autre, l'attractivité via les datas, les informations dont on dispose, et avec ces datas nous pourrions modifier les choses avec les citoyens, et en interne du service public avec les agents. Et dans une logique d'open innovation, il s'agit de mettre à disposition de tout l'écosystème numérique tout le système économique, toutes les données dont nous disposons, pour organiser des concours par thématique. Ce peut être comment accompagner les personnes contre l'exclusion dans le numérique, du petit âge au grand âge, ou comment créer des activités dans la cité, dans le sport, dans le tourisme. Nous allons accompagner les créateurs d'entreprise pour qu'ils créent des activités sur notre territoire et pour développer l'économie aussi sur notre territoire.

En conclusion, nous aurons à l'université une petite rue qui servira de démonstrateur, avec des objets connectés, etc. Quelque part dans la ville sera installé un énorme poste de pilotage connecté qui va opérer toute la ligne de manière intégrée. Il y a des feux, des géo-localisations des véhicules, des caméras, toutes les bornes de stationnement et autres, 140 kilomètres de fibre qui seront installées sur le territoire, tous les systèmes pour se connecter hors fibre, un catalogue de services que nous allons inventer à mesure que les choses vont avancer.

Enfin, j'ai reçu un prix à Barcelone en novembre. Nous étions finalistes du Smart City Congress World Expo, sachant que sur 500 projets étaient présentes les villes de Melbourne, Singapour, Santiago du Chili, Londres, Florence, Haïfa et Dijon.

Pierre-Olivier LEFEBVRE

J'espère que dans cette ville intelligente, on continuera de faire attention aux plus âgés et aux plus fragiles, car lorsque l'on fait attention dans une démarche Villes Amies des Aînés, on fait attention à tous les habitants. Mon rêve est qu'aux passages piétons, on fasse défiler des secondes au lieu des petits bonhommes rouges ou verts qui ne permettent pas de savoir le temps dont on dispose pour traverser et d'évaluer sa propre capacité pour aller du point A au point B sans prendre de risque. Est-ce que ce rêve est réalisable ?

Denis HAMEAU

Je considère que tous les rêves sont possibles. Après, la question est de savoir si la technologie le permet, de savoir si l'usage est vraiment utile, sachant que nous sommes dans une logique d'équilibre économique. Nous faisons un contrat à 105 M€, mais nous n'augmentons pas les impôts parce que le modèle économique est bâti sur l'éclairage public, passant de j'éclaire quand la nuit tombe et j'arrête quand il fait jour à un système où, sur les 23 communes, 38 000 points lumineux peuvent être pilotés avec possibilité de choisir l'intensité point par point. On peut imaginer un couloir biodiversité parce qu'on détruira moins les insectes et on favorisera davantage les chauves-souris, par exemple. En termes d'éclairage public, on peut imaginer éclairer un peu plus la zone où a lieu un match DFCO parce qu'il y a des éléments de sécurité à prendre en compte. Au mois de juillet a lieu le feu d'artifices vers le lac Kir et on pourra décider de tout éteindre. A partir des usages et des besoins, on peut tester, voir si cela fonctionne, voir s'il y a un modèle de développement, pour faire avancer ce sujet. Autre exemple, nous avons mis en place le système Open Payment dans le tram, qui permet de payer avec sa Carte Bleue sans contact. Grâce à ce système, nous avons fait progresser de 30 à 40% le paiement à l'unité. Le rêve de chacun ici est de penser à telle ou telle innovation en sachant que l'on a en face des données qui peuvent permettre d'y réfléchir, des équipes de développeurs qui ont envie de travailler le sujet. Les écoles d'ingénieurs demain seront autant de possibilités d'expérimenter. Et nous pourrions créer non seulement l'application qui pourra

être testée, mais nous pourrions aussi demander aux personnes si cela leur paraît cohérent et utile ou pas. Et s'il y a un engouement, nous développerons.

Pierre-Olivier LEFEBVRE

Le message essentiel dans ce qui vient d'être présenté, c'est la stratégie d'ensemble et le côté opérationnel très concret utilisable par les habitants, qui fait que la ville est à leur service.

Echanges avec la salle

De la salle

J'habite à la Bretenière. Qu'en est-il de la fibre dans notre région ?

Denis HAMEAU

L'État aurait dû faire son travail de stratège, c'est-à-dire que le numérique aujourd'hui, c'est comme vendre sa maison sans qu'il y ait l'eau et l'électricité. Le numérique doit être consubstantiel au territoire. Le paradoxe est que nous vivons dans un pays développé mais où les infrastructures sont sous-développées. Or, l'infrastructure aujourd'hui est fondamentale si l'on veut créer ce type de service. Donc la fibre dans la métropole le plus vite possible, sauf que l'on a fait des concessions à un certain nombre d'opérateurs mais qu'il aurait fallu les obliger à couvrir totalement le territoire. Nous avons vingt ans de retard. Je travaille pour que la métropole soit équipée le plus vite possible.

De la salle

Vous avez parlé de la ville intelligente et de la nécessité d'identifier les besoins des populations, notamment âgées. De nombreuses démarches aujourd'hui se font par internet, et je constate que beaucoup de personnes âgées ont beaucoup de mal à utiliser un ordinateur, et même si elles savent l'utiliser pour faire des recherches sur internet, elles ont du mal à l'utiliser pour faire leurs différentes démarches. Avez-vous réfléchi à des solutions par rapport à ce problème, sachant que désormais les déclarations de revenus notamment vont devoir être faites obligatoirement sur internet ?

Denis HAMEAU

Du petit âge au grand âge, nous essayons d'accompagner. Ce peut être de l'accompagnement intergénérationnel. On peut travailler sur la question du système et quand on décide de dématérialiser on doit offrir la possibilité aux personnes d'une autre solution. On doit aller vers la dématérialisation le plus possible, car ce sont des économies pour le système, mais la dématérialisation à 100% est impossible, car cela veut dire exclure des personnes, ce qui n'est pas acceptable. Il y a des points d'accès au numérique dans la ville, des points d'accueil physique où l'on peut aider les personnes à faire leurs démarches, et il faut que nous arrivions à créer de la solidarité intergénérationnelle.

Pierre-Olivier LEFEBVRE

Sachez que la réflexion que mène le Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés et entre autres le fait que nous allons rentrer dans un label imposera le choix, c'est-à-dire que la dématérialisation ne doit pas être la seule alternative pour accéder à l'information, remplir sa déclaration de revenus ou commander un billet de train. On doit avoir le choix, sinon il y a une fracture. Le défenseur des droits est extrêmement sensible à cette question et la semaine prochaine nous avons une réunion avec d'autres organisations nationales pour travailler sur cette question de la fracture numérique, entre autres dans l'avancée en âge, afin de mieux pointer les problèmes concrets puis faire des recommandations au niveau national



Table ronde : prise en compte des enjeux environnementaux au sein des établissements pour personnes âgées et des services d'aide à domicile

Pierre-Olivier LEFEBVRE

Nous avons évoqué plusieurs fois la manière dont la ville se végétalisait et Clément LEBELLE travaille justement sur un projet pour faire exister le jardin en ville, mais il mène également des actions dans des établissements de personnes âgées.

Cultures en ville - Réalisation de projets d'agriculture urbaine

Clément LEBELLE, Cofondateur

Je suis cofondateur de Cultures en ville, qui existe depuis août 2015. Nous sommes une société de développement de l'agriculture urbaine qui, comme son nom l'indique, crée de l'agriculture au cœur des zones urbaines, des métropoles, au cœur des villes. Nous développons les écosystèmes potagers, productifs, esthétiques, et ludiques. Cela répond à de nombreuses problématiques qui ont été évoquées ici. Des problématiques de rétention des eaux de pluie dans les villes. Dans la région parisienne, par exemple, il y a un réseau unitaire, c'est-à-dire que les trois types d'eaux polluées vont dans le même réseau, lequel est tout de suite saturé dès qu'il pleut. L'avantage des potagers sur les toits ou des toitures végétalisées est de retenir ces eaux sur les toits pour les petites pluies et éviter de saturer tout de suite le réseau.

Autre sujet, la lutte contre les îlots de chaleur. Nous sommes partenaires d'AgroParisTech INRA, qui est un des premiers pôles de recherche en agronomie en France et qui a démontré ce que l'on appelle les services éco-systémiques rendus par les potagers, c'est-à-dire que les services sont rendus par la ville, outre la rétention des eaux pluviales, la lutte contre les îlots de chaleur, et la biodiversité apportée par les potagers. L'agriculture urbaine agit sur plusieurs axes.

Nous faisons de la conception, nous travaillons beaucoup avec le secteur de l'immobilier, avec des promoteurs immobiliers, des foncières immobilières, pour imaginer les projets dans leur globalité. Il est plus facile d'imaginer un potager quand le bâtiment n'est pas encore construit parce que cela entraîne des contraintes qui peuvent être fortes par rapport à la structure du toit, l'ensoleillement, l'accès à l'eau, la sécurité des personnes, par rapport au profil des utilisateurs.

Nous réalisons l'ensemble des chantiers directement par nos équipes, il y a une partie gestion où nous faisons l'animation. Les potagers marchent très bien pour les enfants mais aussi pour les personnes âgées puisque nous avons déjà fait des potagers en EHPAD. Un exemple de réalisation au cœur de Paris, dans le cadre de ce que la Mairie de Paris a appelé les Parisculteurs, où on a 1 000 m² de potager aménagé, pour lequel nous avons fait la conception et l'aide au chantier avec une association de postiers sur le centre de tri postal boulevard de la Chapelle, dans le Nord de Paris, et c'est cette association de postiers qui s'en occupe. Certains sont des postiers retraités qui ont droit à des logements gérés par la filière immobilière de La Poste et qui participent à l'entretien de ce potager. C'était assez compliqué techniquement, ce qui implique de voir avec chacun des différents acteurs pour faire aboutir le projet.

Concernant les établissements de retraite, l'avantage du jardin est qu'il s'agit d'un outil compréhensible

sible par tous, multi-sensoriel, avec un jardin aménagé correspondant, gustatif évidemment. Nous proposons du comestible, nous ne sommes pas sur du jardin ornemental avec un paysagiste, mais vraiment sur de l'agriculture urbaine. Une partie olfactive avec les herbes aromatiques ; une partie auditive, avec la possibilité d'installer des systèmes du type fontaines à eau ; une partie visuelle et une partie tactile.

Une des premiers maladies en EHPAD, c'est l'apathie, l'avantage de ce jardin étant de proposer une activité physique ludique. Il a été démontré que pratiquer une activité physique permet de réduire les chutes de 50%. Cet outil est utilisé par de nombreux résidents, il est relativement simple à gérer.

Pierre-Olivier LEFEBVRE

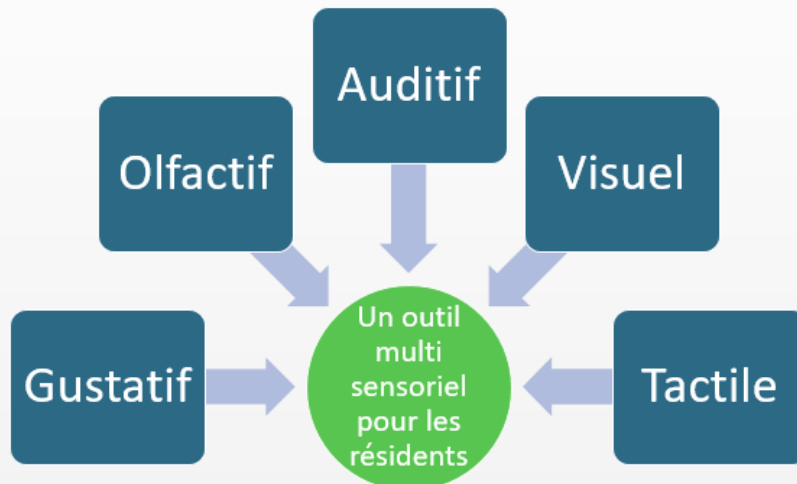
Ne venant pas du secteur sanitaire et médico-social, Vincent n'a pas la même perception de la manière dont on vit dans les établissements, mais son regard est intéressant car c'est celui de la jeune génération où quels que soient les lieux de vie en ville, on doit être capable de proposer des solutions en lien avec la façon dont les habitants se sont saisis de leur quartier, de leur bâtiment. Derrière, il y a énormément de contraintes techniques, comme mettre du poids supplémentaire sur des toits plats, gérer les écoulements des eaux, les infiltrations, la question du juridique par rapport au risque. La particularité de votre travail, c'est d'avoir cette compétence, cette réactivité en matière de contraintes



FACTEUR
GRAINE

#RFVAADIJON

Palais des ducs et des États de Bourgogne – Vendredi 22 mars 2019



#RFVAADIJON

Palais des ducs et des États de Bourgogne – Vendredi 22 mars 2019



Le premier symptôme psychiatrique en EHPAD : l'apathie



- Un outil simple et compréhensible par tous : le Jardin
- Une activité dans l'ère du temps
- Une manière ludique de pratiquer des activités physiques

#RFVAADIJON

Palais des ducs et des États de Bourgogne – Vendredi 22 mars 2019



COLLOQUE

RÉSEAU FRANCOPHONE
DES VILLES AMIES DES AÎNÉS

Défi démographique, défi écologique : comment les concilier ?
Des petits gestes quotidiens au changement de société



St Jean Eudes



Fondation
Rothschild

#RFVAADIJON

Palais des ducs et des États de Bourgogne – Vendredi 22 mars 2019



COLLOQUE

RÉSEAU FRANCOPHONE
DES VILLES AMIES DES AÎNÉS

Défi démographique, défi écologique : comment les concilier ?
Des petits gestes quotidiens au changement de société

EHPAD La Faiencerie
à Sceaux



ALPH'AGE
Gestion

#RFVAADIJON

Palais des ducs et des États de Bourgogne – Vendredi 22 mars 2019



Responsabilité sociale des entreprises (RSE) - Les finalités dans les établissements pour personnes âgées

Jean-Luc JAMMET, Responsable des activités médicosociales et sanitaires Agirc-Arrco

Merci d'avoir invité l'Agirc-Arrco, régime de retraite complémentaire des salariés du privé à une journée où l'on parle de développement durable et de responsabilité sociale des entreprises.

Je rappelle que l'Agirc-Arrco est le régime de retraite obligatoire complémentaire des salariés du privé qui doit toucher environ 80% de la population française. 18 millions de salariés sont cotisants et 13 millions de retraités bénéficient d'un versement de retraite. Au-delà du versement de la retraite, c'est également une action sociale dont les grands principes de solidarité visent à répondre aux besoins sociaux identifiés, et sur des périodes de quatre ou cinq ans, l'action sociale définit des orientations prioritaires, dont agir pour le bien vieillir avec tout un volet de prévention, soutenir et accompagner les proches aidants, soutenir le retour à l'emploi des actifs les plus fragiles, et accompagner l'avancée en âge en perte d'autonomie, c'est-à-dire pour nous un objectif de complémentarité avec ce qui est fait sur le terrain, d'exemplarité et d'innovation.

Quelques mots sur cette action sociale. Environ un million de personnes sont accompagnées chaque année dans un des dispositifs, dont certains que je vais citer et que vous pouvez retrouver sur le stand AG2R La Mondiale. Ces dispositifs s'appellent «Sortir plus» pour permettre aux personnes âgées de sortir et financer les sorties grâce à des chèques Emploi service universel, ce sont des diagnostics d'adaptation du logement, c'est une aide à domicile momentanée pour palier aux petits incidents de la vie en attendant de mettre en place des solutions plus durables, c'est également 18 centres de prévention du bien vieillir Agirc-Arrco pour faire des bilans de prévention, préparer sa retraite et trouver les éléments qui vont permettre de bien vivre sa retraite, ou encore 12 espaces Emploi qui accueillent des personnes en grande difficulté pour retrouver un emploi.

Ce qui nous intéresse aujourd'hui, c'est essentiellement le parc des établissements Agirc-Arrco. Ce sont 89 activités réparties sur 53 sites, ce qui représente environ 7 000 lits ou places autorisées, dont 80% concernent des établissements d'accueil pour personnes âgées autonomes ou en perte d'autonomie.

Notre spécificité est que depuis dix ans, nous sommes dans une approche métier où nous avons défini un certain nombre d'axes qualité sur lesquels nous essayons de développer dans nos établissements une approche harmonisée. Ces axes sont, par exemple, d'avoir des bâtiments bien traitants, tournés vers le domicile, en essayant de s'éloigner au maximum du modèle hospitalier, mettre en place des formations du personnel autour du bien-être des résidents mais aussi de la qualité de vie au travail, avoir des approches non médicamenteuses, un travail autour de la prise en compte des déficiences sensorielles, principalement visuelles et auditives, ou encore une approche de l'hygiène et de la santé bucco-dentaire, de l'alimentation, du bien bouger, du sommeil, donc un certain nombre de thématiques sur lesquelles nous sommes animés de la volonté de tester et d'essayer de trouver des bonnes pratiques puis de les partager avec le reste des professionnels. Notre objectif étant d'être plutôt un laboratoire pour trouver des solutions et les partager avec tous. Le tout à travers un engagement social global, le développement durable et la responsabilité sociale des entreprises, c'est-à-dire en travaillant sur les trois volets : l'économie, l'écologie, et le social, en axant sur la qualité de vie au travail dans nos établissements.

S'agissant des axes stratégiques et qualitatifs, une dynamique poursuivie et inscrite dans cette responsabilité sociale des entreprises dans différentes sphères. Les besoins de la personne accueillie, en intégrant les équipes, les pratiques professionnelles, les parties prenantes. Travailler pour avoir un environnement bien traitant et établir cette stratégie de responsabilité sociale des entreprises.

La RSE a commencé pour nous en 2011, avec une première recherche action qui s'est appelée ADD'AGE pour Action développement durable au service du grand âge. Cette recherche action visait à essayer de trouver des éléments permettant de démontrer que les établissements étaient en capacité d'agir d'un point de vue développement durable, mais visant toujours à s'inscrire dans une démarche de responsabilité et les deux établissements qui m'accompagnent pourront témoigner avec quelques exemples concrets.

Cela nous a conduits en 2016-2018, et même 2019, à établir un plan d'accompagnement sur la responsabilité sociétale et le développement durable avec Olivier TOMA, sur trois ans, basé sur des diagnostics, des plans d'action et une vérification, trois ans après, des effets de ces plans d'action, notamment en termes de réduction des émissions de gaz à effet de serre, de notre impact carbone ou encore d'amélioration de notre empreinte énergétique.

En 2017-2019, nous avons lancé une deuxième recherche action en collaboration avec le CNAM sur la valorisation des investissements d'une démarche RSE et surtout visant à identifier les coûts cachés par la non pratique, le non engagement dans une démarche RSE, en quoi ne pas avoir des pratiques vertueuses peut coûter de l'argent, entraîner des gaspillages, etc. Nous nous orientons vers le label qu'a évoqué Olivier TOMA. Vous trouverez sur notre site internet AgircArrco-action-sociale.fr des guides et des publications. Celle qui nous intéresse aujourd'hui est un guide «Développement durable et responsabilité sociétale des entreprises – Guide à l'usage des établissements pour personnes âgées ».

COLLOQUE

RÉSEAU FRANCOPHONE
DES VILLES AMIES DES AÎNÉS

Défi démographique, défi écologique : comment les concilier ?
Des petits gestes quotidiens au changement de société

AGIRC - ARRCO ?

- Retraite complémentaire
 - 18 M de salariés et 13 M de retraités
- **Action sociale** des institutions de retraite complémentaire dans 4 domaines prioritaires :
 - Agir pour **bien vieillir**
 - Soutenir et accompagner les **proches aidants**
 - Soutenir le **retour à l'emploi** des actifs les plus fragiles
 - Accompagner l'avancée en âge en **perte d'autonomie** : un objectif de complémentarité, exemplarité et innovation

agirc-arrco

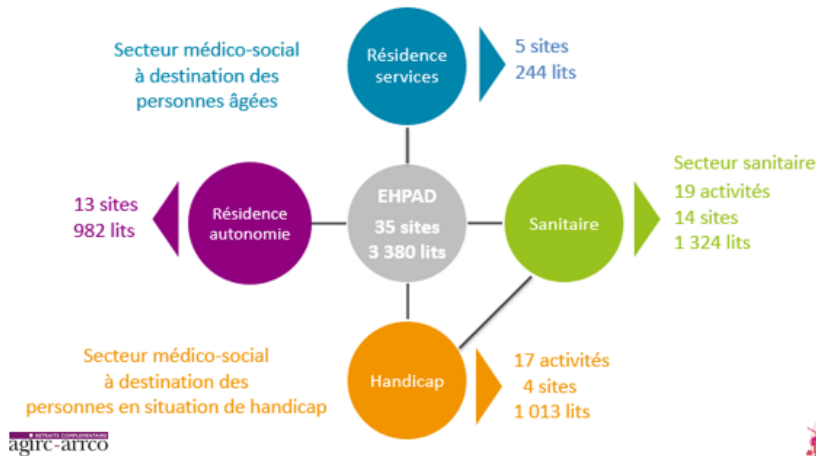
#RFVAADIJON

Palais des ducs et des États de Bourgogne – Vendredi 22 mars 2019



Parc en propriété et gestion maîtrisée par les IRC au 01/01/2019

89 activités réparties sur 53 sites
6 943 lits ou places autorisés



agric-arco

#RFVAADIJON

Palais des ducs et des États de Bourgogne – Vendredi 22 mars 2019



Une approche métier...



Une attention individualisée à la personne accueillie

Un engagement social global : développement durable et qualité de vie au travail



agric-arco

#RFVAADIJON

Palais des ducs et des États de Bourgogne – Vendredi 22 mars 2019



Des axes stratégiques et qualitatifs, une dynamique poursuivie et inscrite dans la responsabilité sociétale des entreprises



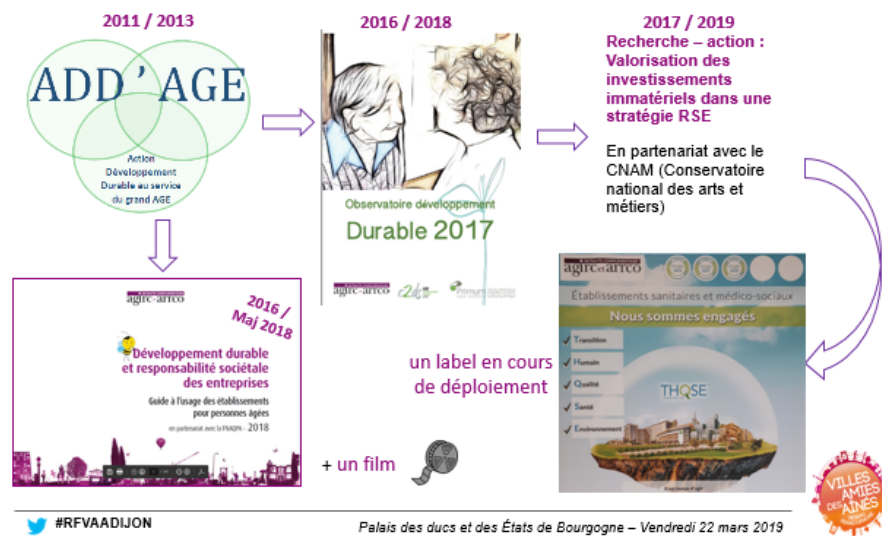
agric-arco

#RFVAADIJON

Palais des ducs et des États de Bourgogne – Vendredi 22 mars 2019



La RSE dans les établissements Agirc - Arrco



Pierre-Olivier LEFEBVRE

On a parfois du mal à voir le lien et l'implication des acteurs pour permettre que la vie quotidienne se modifie dans les établissements où l'on a besoin de médiateurs, de personnes qui déclinent cette façon de penser, et il est important que nos régimes de retraite se sentent coresponsables de cet enjeu et mettent les moyens de diffuser, de réfléchir, d'analyser, pour ensuite essayer.

Valéry EYMET, Directrice de l'EHPAD Massy-Vilmorin (Groupe UNIVI) à Massy

Je suis Directrice d'un repoussoir maltraitant, comme l'a dit ce matin Sandra CHARDON, de 115 places à Massy-Vilmorin dans l'Essonne, situé sur les anciens terrains des graines Vilmorin. J'ai été particulièrement choquée par les propos de cette dame ce matin et je tiens à remercier devant vous mes équipes qui ne sont pas du tout maltraitantes, qui travaillent avec beaucoup de courage et d'empathie avec les personnes que nous accueillons. Je veux remercier les personnes qui nous font confiance, personnes âgées, amis, familles, nos visiteurs mais également tous les partenaires avec lesquels nous travaillons.

Nous sommes entrés dans une démarche RSE en 2011 puisque l'Agirc-Arrco, lors des réunions annuelles de ses directeurs du parc médicosocial et sanitaire, avait invité Olivier TOMA, et nous sommes tombés dans cette démarche développement durable RSE avec le projet ADD'AGE. Le démarrage fut assez difficile car dans le cadre du projet ADD'AGE, nous n'avions pas d'accompagnement sur site. Une démarche RSE couvre tous les champs de notre activité, accompagnement des personnes âgées, accompagnement du personnel, bien-être au travail, les achats, les déchets, les transports, le bâtiment, l'insertion dans la ville. Au départ, nous étions donc un peu perdus. Si des établissements veulent s'engager aujourd'hui dans la démarche, le mieux est de se faire accompagner au départ.

La première action que nous avons menée était à destination de nos salariés. En 2012, nous avons créé une bourse d'échange. On s'est rendu compte que des salariés discutaient entre eux des jouets ou vêtements des enfants, et nous avons installé un panneau d'affichage à côté du planning du personnel, avec «Je donne, je recherche». Aujourd'hui, le panneau existe toujours, mais plus personne n'y affiche quoi que ce soit parce que les échanges se font désormais en direct, il n'y a plus que moi qui l'utilise quand je cherche ou que je donne car personne n'ose me poser la question. C'est une action très simple, mais qui permet à différentes catégories socioprofessionnelles de dis-

cuter entre elles, d'échanger sur autre chose que le travail, de créer des synergies et d'enclencher une démarche de responsabilité sociale et environnementale.

Nous avons aussi beaucoup travaillé sur les troubles musculo-squelettiques afin d'éviter à nos personnels d'être malades. Je dirige l'établissement et je ne veux en aucun cas nuire à la personne âgée ni à mon personnel. Nous avons donc mis en place des formations de référent troubles musculo-squelettique qui ont été totalement subventionnées par l'assurance-maladie. Nous avons formé nos personnels qui ont ensuite eux-mêmes formé le reste des salariés. Depuis deux ans, nous n'avons à déplorer aucun accident du travail pour cause de troubles musculo-squelettiques.

Nous avons beaucoup travaillé également sur les capacités restantes des résidents. Nous avons pu constater que certains patients arrivaient de l'hôpital apparemment incontinents, nous leur mettions donc des protections alors qu'en fait ils ne l'étaient pas. En fait, l'hôpital ne peut pas accompagner la personne âgée aux toilettes alors qu'elle a une miction normale. Nous faisons maintenant des évaluations, ce qui nous évite de consommer des produits pour incontinence pour rien et nous accompagnons nos résidents aux toilettes. L'avantage est que nous allons remobiliser la personne âgée, c'est-à-dire qu'elle pourra faire son transfert seule sans avoir besoin d'un soignant, on améliore l'image qu'a le résident de lui-même et on améliore le travail du soignant.

Je ne parlerai ni des déchets, ni des achats, mais je préciserai que depuis 2013, nous recyclons les anciennes plaquettes de présentation et je n'achète plus aucun cahier. Dans les établissements médicosociaux, nous consommons beaucoup de nourriture ultra transformée. Je n'ai pas besoin de rappeler les épisodes de veau aux hormones, de vache folle, de poulet à la dioxine, les soi disant lasagnes au bœuf fabriquées avec de la viande de cheval. Nous avons beaucoup travaillé avec mon prestataire restauration pour avoir aujourd'hui des viandes labellisées, des produits frais et locaux. Nous achetons désormais des produits bruts que nous travaillons dans nos cuisines. Le sud de l'Essonne compte un très grand nombre de maraîchers et il me paraissait donc incohérent d'avoir des salades venant du nord de l'Europe. Les écoles font l'objet d'une obligation réglementaire pour que les enfants consomment des produits frais et locaux, ce qui n'est pas le cas pour les établissements accueillant des personnes âgées et je me suis donc battue pendant un an avec mon prestataire restauration pour que mes résidents aient le droit de manger comme les écoliers des produits frais et locaux. Nous ne mangeons que du poisson frais, il est interdit de faire entrer certains poissons, comme le pangas car on ignore où il a été produit. Quand j'ai retravaillé le cahier des charges, je voulais que cela ne coûte pas trop cher, et nous sommes passés d'un coût denrées de 6 € par jour à 8 € par jour, et il a donc fallu retravailler avec l'équipe de cuisine pour produire au plus juste afin qu'elle jette moins. Et nous y arrivons. Je vous remercie.

Marie-Thérèse CHARRA, Directrice de la Résidence autonomie Jean-André Lauprêtre (Groupe UNIVI) à Chalon-sur-Saône

La résidence Jean-André Lauprêtre est inscrite dans la démarche RSE et existe depuis 1992. C'est une résidence communautaire qui accueille 18 résidents dans le centre ville de Chalon-sur-Saône. Nous sommes très bien situés, tout près d'une école maternelle, proche des commerces et des activités de la ville. Nous n'avons pas attendu les encouragements et l'accompagnement de Pimum non nocere pour s'inscrire dans la démarche RSE puisqu'il y a plus de vingt ans, les résidents faisaient déjà le tri de leurs déchets, et certains étaient très proches de la nature et mettaient un point d'honneur à organiser les tris de déchets pouvant être récupérés et transformés, comme les vêtements, les vieux papiers, le verre, les bouchons, le plastique. Aujourd'hui, les 18 résidents savent que tout a de l'importance pour l'environnement.

Nous avons eu la chance d'accueillir Monsieur CHEPPIH pendant environ quatre ans pour impulser cette dynamique et pour conforter, car ce qui était fait auparavant par les personnes âgées et par le personnel n'était pas forcément reconnu ; cela ne faisait pas partie des objectifs de départ, sachant

que nous intervenons dans cette résidence communautaire pour accompagner les résidents, pour être au plus près d'eux avec beaucoup d'empathie, en les stimulant pour maintenir leur autonomie. Tout ce qui relevait du développement durable ne nous paraissait pas prioritaire. Merci d'avoir aidé résidents et employés à bien s'intégrer dans cette démarche.

Qui dit résidence communautaire dit implication des résidents. Nous nous accordons à ce qu'ils aient tous un rôle dans la maison : ils sont acteurs de leur vie. Ce n'est pas parce qu'on entre dans une maison de personnes âgées que l'on doit attendre que la vie se passe ; ce sont eux qui décident, par exemple, de la couleur de la peinture des murs lorsqu'un salon doit être refait, ce sont eux qui font le choix d'un lave-vaisselle lorsqu'il doit être changé, puisqu'ils ont la chance d'intervenir en cuisine. Nous avons bénéficié de dérogations des services vétérinaires à l'époque pour que les résidents puissent continuer à intervenir dans une partie de la cuisine, du côté du «sale». Une cloison à mi-hauteur a été installée en 2004 pour séparer le personnel qui prépare les repas du midi et du soir servis en salle à manger. Qui dit communauté dit vie sociale et il n'est pas question que chacun reste chez lui, l'important est d'être avec les autres et de partager ces deux moments-là de la journée. Le reste du temps, ils peuvent être libres s'ils le souhaitent ou s'impliquer dans la vie quotidienne. Ils épluchent les légumes à tour de rôle, mettent le couvert, accomplissent toutes les tâches de la vie quotidienne, de façon à trouver le moins de changement possible avec leur vie à domicile.

Nous avons la chance de cuisiner de bons légumes frais, locaux. Les épluchures sont récupérées dans le compost. Nous avons deux composteurs, nous bénéficions du maître composteur qui vient régulièrement former et informer les résidents et le personnel sur l'entretien du compost, et cela peut revenir ensuite dans l'assiette puisque nous avons quelques carrés potagers entretenus par les résidents.

Nous avons essayé de réduire la consommation d'eau. Nous avons un récupérateur d'eau pour arroser les plantations, l'arrosage étant également fait par les résidents. Nous avons vérifié plus régulièrement les chasses d'eau et cinq d'entre elles qui fuyaient ont été réparées, ce qui nous a permis de réduire notre consommation d'eau de 20 m³ dans le mois. Des pommeaux économes ont été installés sur les douches ainsi que des mousseurs. Nous avons sensibilisé les résidents et le personnel aux produits d'entretien et d'hygiène, nous fabriquons nous-mêmes notre lessive pour l'entretien du linge. Et depuis l'an dernier, nous avons découvert la semaine du développement durable qui a permis aux résidents de s'impliquer, de choisir le thème de l'alimentation, et nous sommes intervenus auprès des enfants de l'école maternelle et de leurs parents. Les résidents ont fait un travail de recherche sur l'utilisation des restes de nourriture qu'ils cuisinaient chez eux, une stagiaire a réalisé un fascicule de recettes avec eux, lequel a été transmis aux parents des enfants de l'école maternelle. Et nous avons également servi des gâteaux et les produits salés confectionnés avec du pain perdu et des blancs d'œufs.

Les activités qui sont faites à la résidence Lauprêtre ont du sens, s'inscrivent dans un projet, les résidents s'y retrouvent beaucoup et je leur dis bravo car j'ai l'impression qu'ils ne vieillissent pas car ils ont toujours cette dynamique qui leur permet de vivre une vraie vie tout simplement.

Pierre-Olivier LEFEBVRE

En fait, ils vieillissent heureux, ce qui change totalement les choses. On peut vieillir bien, et le fait de changer le regard des professionnels, mais aussi vis-à-vis des acteurs et du public à travers de telles actions permettra de comprendre que ce sont de vrais lieux de vie quand on s'en donne les moyens. Vos deux exemples sont à la pointe mais toute la France n'en est pas encore là, malheureusement, et c'est pourquoi nous vous avons invités, pour faire en sorte que les choses bougent et donner envie à d'autres de s'engager dans cette démarche, d'autant que les outils existent.

Nos allons maintenant parler du domicile et des services d'aide à domicile. Le but de cette table ronde était de montrer que quel que soit l'endroit où l'on habite, il est possible d'être acteur dans l'avancée en âge de cette question du défi écologique.

émiCité - Accompagner les services d'aide à domicile

Mylène CHAMBON, Anthropologue, Chef de projet environnement

Je tenais à féliciter le Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés pour avoir réuni ces deux thématiques, car c'est ce que j'essaie de faire au quotidien sur le domicile. Le sujet est toujours très bien accueilli mais il y a toujours un « mais », du côté des professionnels de l'environnement qui estiment qu'il est difficile de quantifier la quantité de CO2 évitée, la quantité de déchets évitée. Et du côté du secteur médicosocial, où l'on estime qu'il est important que les personnes âgées s'impliquent, mais que ce n'est pas la priorité, tout le monde connaît la situation des services à domicile, ils n'ont pas d'argent, la priorité des personnes âgées, c'est quand même la santé, la perte d'autonomie, et l'écologie vient après, comme s'il n'y avait pas de lien entre ces sujets.

Je ne suis pas représentante de services d'aide à domicile, je fais partie d'un petit bureau d'études et mon rôle est de motiver ce secteur pour qu'il devienne un des acteurs-clés de l'environnement. La première question est « quels sont les atouts des services d'aide à domicile pour s'engager en faveur de la transition écologique ? » Les premiers atouts sont les intervenants eux-mêmes, puisque ce sont les « petites mains » du quotidien, qui sont là autant pour les actes du quotidien, faire les courses, accompagner les sorties, remplir les papiers administratifs, que pour les actes de la vie essentielle, se lever, manger, se laver. Les atouts des services à domicile, c'est d'abord leur présence quotidienne leurs compétences, leur capacité à s'adapter à des personnes différentes, sachant que les personnes âgées ne sont pas toujours un public facile, à créer un lien de confiance, sachant que la perte d'autonomie n'est pas une situation facile à vivre, créant des peurs, des angoisses, mais aussi de l'agressivité. C'est aussi un métier mal reconnu, les intervenantes sont souvent considérées comme des aides ménagères. Elles ont la capacité à se faire une place, mais aussi à porter un regard sur le domicile, sur la personne, sur son état de santé en général. Elles peuvent être ainsi des sentinelles par rapport à la perte d'autonomie, mais aussi par rapport à l'état du logement de façon plus globale, remarquer si la maison est mal entretenue...

Les bénéfices de l'engagement des services à domicile sont divers. Il y a évidemment l'avantage environnemental. Quand on parle d'alternatives à la consommation, de gestes sur les produits ménagers, d'hygiène, de beauté, on fait généralement référence aux personnes âgées, à nos grands-mères, cela devient presque une marque. Il y a les trucs et astuces de grands-mères, une chaîne de magasins bio axée sur le zéro déchet s'appelle « Chez Mamie ». Pour parler de sobriété des pratiques de consommation, on fait toujours référence aux grands-parents, aux personnes âgées, mais quel est l'engagement réel des personnes âgées aujourd'hui, notamment celles qui sont en perte d'autonomie, dans la transition écologique ? Il est intéressant de les mobiliser à ce niveau-là. Quand on regarde la communication sur le plan sociétal qui est faite pour inciter tout un chacun à agir, on constate qu'aucune communication n'est à destination des personnes âgées. On parle généralement des enfants, des actifs, mais rien à destination des aînés.

L'objectif est donc de les inclure dans cette problématique de société et ainsi leur redonner une utilité sociale. Ils font aussi partie de la société, ils n'en sont pas exclus, il n'est pas trop tard pour qu'ils agissent.

Donc des bénéfices environnementaux, des bénéfices sociaux. Mettre en bas de son immeuble une boîte à don d'objets, par exemple, crée du lien entre les résidents, le fait de la mettre devant la porte d'une personne âgée incite à aller frapper chez elle. Des bénéfices sanitaires également autant pour les personnes âgées que pour les professionnels qui interviennent chez elles. L'habitant subit

les produits chimiques et toxiques présents dans les produits ménagers et qui ont un impact sur la qualité de l'air, mais les intervenants à domicile aussi.


Des bénéfiques professionnels car on fait monter en compétence des intervenants à domicile sur un sujet sur lequel on ne les attend pas, ce qui contribue à revaloriser leur métier. Et des bénéfiques au niveau territorial, car cela peut aider à faire le lien entre des acteurs d'un territoire qui ne se connaissent pas et ne travaillent pas ensemble.

Quelles actions peuvent être menées ? Toutes les actions tournant autour du changement de comportement et de l'éco-consommation. Via l'intervenant à domicile, nous essayons de redonner un pouvoir d'agir à la personne âgée qui n'a plus la capacité de faire les mêmes choix qu'un actif. Je suis éco-responsable, je veux acheter en vrac, mais tous les magasins ne font pas du vrac, et pour trouver un magasin bio qui fait du vrac, il faut marcher plus ou prendre sa voiture. Si je choisis ce mode de consommation, je peux aussi passer par l'intervenant à domicile qui pourra aller dans ce magasin que j'ai choisi.

Il y a de plus en plus de portage de repas à domicile, ce qui est assez catastrophique en termes d'emballage, mais aussi en termes de gaspillage alimentaire. Réduire l'utilisation des produits toxiques, instaurer le tri, notamment des déchets dangereux comme les protections, repérer les situations de précarité énergétique. Du fait que les intervenants à domicile sont au quotidien chez les personnes qu'elles aident, ils peuvent constater la présence de tâches de moisissure, s'il fait froid au domicile, et donc fournir cette information à des personnes qui pourront accompagner la personne âgée pour faire des travaux chez elle, par exemple. Identifier les aides techniques inutilisées et favoriser leur don. En effet, les personnes âgées ont souvent chez elles de nombreuses aides techniques inutilisées, des cannes, des déambulateurs, qui pourraient très bien rentrer dans une économie circulaire et servir à d'autres.

Quel pourrait être le rôle des villes pour aider les services à domicile à être des acteurs de l'environnement ? Continuer à faire ce qui est déjà fait, mais sensibiliser les personnes âgées et leur famille à ces questions et leur dire qu'elles ont un rôle, qu'elles sont aussi acteur à ce niveau-là. Mettre en relation les différents acteurs pour créer des synergies, comme les associations d'éducation à l'environnement qui peuvent mettre en place des ateliers pour les personnes âgées sur la fabrication de produits ménagers naturels, la cuisine des restes etc. Informer et challenger les services d'aide à domicile, les inciter à être acteurs, à se positionner sur ses sujets, c'est peut-être aussi leur attribuer une reconnaissance, un label, un logo. Et c'est faciliter leur action en les soutenant soit financièrement, soit matériellement en leur donnant accès à une salle, etc.

L'intérêt des services à domicile est de redonner des capacités aux personnes âgées en perte d'autonomie et de créer les conditions qui leur permettent d'être acteurs de l'environnement.




COLLOQUE

RÉSEAU FRANCOPHONE
DES VILLES AMIES DES ÂNÉS

Défi démographique, défi écologique : comment les concilier ?
Des petits gestes quotidiens au changement de société


Quels sont les atouts des services à domicile pour agir en faveur de la transition écologique ?

- ✓ Leur présence quotidienne auprès des personnes âgées
- ✓ Leur connaissance de ce public
- ✓ Les activités menées au domicile (aides aux gestes du quotidien, accompagnement aux actes essentiels de la vie)
- ✓ Les relations de confiance que les intervenants à domicile savent établir avec les personnes âgées
- ✓ Les compétences de ces professionnels à accompagner les changements de pratiques des personnes âgées



#RFVAADIJON

Palais des ducs et des États de Bourgogne – Vendredi 22 mars 2019





Quels sont les bénéfices de l'engagement des services à domicile en faveur de la transition écologique ?

- ✓ **Environnementaux** : engager les personnes âgées dans l'effort commun de protection de l'environnement
- ✓ **Sociaux** : redonner un sentiment d'utilité sociale aux personnes âgées et valoriser leurs savoir-faire et leurs compétences
- ✓ **Sanitaires** : réduire les impacts de l'environnement sur la santé des personnes âgées et des intervenants à domicile
- ✓ **Professionnels** : valoriser le rôle des intervenants à domicile et les faire monter en compétence
- ✓ **Territoriaux** : créer une dynamique locale et développer des synergies entre des secteurs d'activité qui ne se connaissent pas



Quelles sont les actions que peuvent mener les services à domicile pour agir en faveur de la transition écologique ?

- ✓ Accompagner le changement de pratiques pour aller vers plus d'éco-consommation
- ✓ Lutter contre le gaspillage alimentaire
- ✓ Réduire l'utilisation de produits toxiques
- ✓ Instaurer le tri (notamment des déchets dangereux)
- ✓ Repérer les situations de précarité énergétique
- ✓ Identifier les aides techniques inutilisées et favoriser leur don
- ✓ Favoriser l'économie circulaire et l'économie de fonctionnalité



Quel peut être le rôle des villes pour favoriser l'engagement des services à domicile dans la transition écologique ?

- ✓ Sensibiliser les personnes âgées et leurs familles à agir en faveur de l'environnement (exemple : défi papi-mamie zéro déchet)
- ✓ Mettre en relation les différents acteurs du territoire => décloisonner les secteurs d'activité en faisant naître une dynamique locale
- ✓ Informer et challenger les SAAD qui se trouvent sur leur territoire pour les inciter à s'engager
- ✓ Leur attribuer une reconnaissance (logo, label...)
- ✓ Faciliter leurs actions : soutiens financiers et/ou matériels



Échanges avec la salle

Valérie EGLOFF

Je suppose que vous connaissez l'entreprise Ecoreso autonomie, basée en Normandie et qui se développe sur l'ensemble du territoire national, qui récupère au domicile ou les lieux d'hébergement pour personnes âgées, les aides techniques qui finissent souvent dans un placard ou dans un coin alors que cela pourrait servir à d'autres.

Mylène CHAMBON

EcoRéso vend du neuf alors qu'Envie Autonomie ne vend que de la seconde main après réparation.

De la salle

Vous êtes des passionnés, et c'est formidable. Tous les directeurs d'établissement n'agissent pas comme vous, nous avons vu des reportages à ce sujet, sachant que l'important pour beaucoup d'entre eux, c'est le rendement, ce sont les dividendes. Ce que vous avez dit sur les aides à domicile est formidable aussi, mais le problème, c'est le temps, la rentabilité. Comment arriver à mettre en place une économie circulaire, une économie sociale, une économie environnementale ? Qui va payer les auxiliaires de vie qui, aujourd'hui, ne sont pas valorisées ?

Pierre-Olivier LEFEBVRE

Nous allons continuer à réfléchir et essayer de trouver des acteurs pour répondre à ces questions, et pas uniquement les passionnés, ceux qui sont en avance et qui ont compris depuis longtemps que leur métier, c'est d'être au service des gens, puis comment ensuite, concrètement, montrer que l'exemplarité peut se démultiplier à l'infini, notamment à ceux qui sont difficiles à convaincre.

Clotûre



Dominique MARTIN-GENDRE, Adjointe au Maire de Dijon Déléguée aux équipements et aux travaux urbains, à la circulation et à la politique de l'âge

Ce colloque a été riche de partage, de connaissance, d'expériences, mais aussi parce que nous sommes à Dijon et que c'était notre souhait, à François REBSAMEN et moi-même, de vous y accueillir. Ces journées permettent de se retrouver et d'échanger. Je salue particulièrement Sylvie BARTHEN, Directrice régionale d'AG2R La Mondiale, et puis tous les amis de l'Observatoire de l'Âge, les bénévoles, les retraités, nous nous connaissons bien, cela fait maintenant quelques années que nous travaillons ensemble.

J'espère que vous avez eu un peu de temps pour parcourir la ville, et je vous invite à revenir bientôt car à partir du mois de Mai, les choses vont encore bouger à Dijon. Les travaux de piétonisation vont se terminer, le Musée des Beaux-arts va rouvrir ses portes après dix-sept ans de travaux et sera totalement métamorphosé. La piétonisation d'un secteur médiéval sauvegardé en plein cœur de ville comme à Dijon embellit, certes, mais est également très utile pour lutter contre l'isolement et favoriser la mobilité douce. Ce thème évoqué aujourd'hui me tient particulièrement à cœur. C'est une chance pour moi d'être adjointe au Maire de Dijon, François REBSAMEN, et d'être déléguée aux équipements, aux travaux urbains, à la circulation et à la politique de l'âge, donc d'être sa suppléante dans toutes les instances du réseau.

Bien sûr, nous aurions pu mettre au programme de cette journée encore plus d'actions menées à Dijon dans tous les domaines dont nous avons parlé aujourd'hui. A Dijon, nous organisons une Journée de la Mobilité, mobilité douce bien sûr. Nous venons aussi d'élaborer un très beau guide sur les balades dans les parcs et jardins sur Dijon qui est une ville assez verte, constitué de fiches et qui va s'enrichir au fur et à mesure, et tous les Dijonnais, y compris les seniors, pourront le consulter, découvrir tel ou tel jardin, voir ce qu'ils pourront y faire.

Nous avons une fois de plus assisté à un colloque de grande qualité, avec des interventions variées, dynamiques, instructives. Et je tiens vraiment à remercier le Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés, Pierre-Olivier LEFEBVRE et son équipe qui ont œuvré à l'organisation de ce colloque. Une journée comme celle-ci représente en amont des heures et des jours de travail, et nous pouvons les applaudir. Et vous remercier tous d'avoir été présents, sachant que certains sont venus de loin.

Quelques mots à propos de l'Observatoire de l'Âge. C'est une instance municipale participative, composée d'élus, d'habitants, de professionnels, le triptyque gagnant comme dirait Pierre-Olivier, que je préside. Ils sont très investis dans les réflexions et actions menées pour améliorer le quotidien des Dijonnais, seniors ou pas. Et cet observatoire porte de manière forte l'aspect participatif de la démarche Villes Amies des Aînés. La ville est donc engagée dans un processus d'amélioration continue de la qualité de vie des aînés, contribuant par là même à la qualité de vie de toute la population dijonnaise.

Ces échanges de qualité se font grâce à vous. Aujourd'hui, le lien entre les enjeux démographiques, environnementaux présente un intérêt majeur pour comprendre comment nous devons adapter

nos politiques territoriales pour inventer les villes de demain adaptées à tous. Ces deux défis, entre autres, ne peuvent être appréhendés de manière distincte, ils se répondent l'un l'autre pour créer les conditions d'un meilleur vivre ensemble. Cela fait partie de nos valeurs.

N'oublions pas que quel que soit notre âge, notre situation, notre place, nous sommes coresponsables de la société que nous laisserons derrière nous et de la façon dont nous vivrons ces prochaines années. L'engagement écologique n'est pas réservé à une génération et doit être abordé d'une manière intergénérationnelle, et c'est ce que nous avons fait aujourd'hui. Que ce soit en matière de modes de déplacement doux, de développement durable à toutes les échelles, ou encore de développement économique, des solutions existent pour faire de nos villes des territoires respectueux de l'environnement et de la diversité de ses habitants. L'intervention de mon collègue Denis HAMEAU avec la présentation de On Dijon, un projet qui propose un poste de pilotage unique connectant l'ensemble des services urbains, montre l'ambition que nous portons à Dijon Métropole, toujours dans l'esprit de faire évoluer la ville avec et pour les habitants. Dans un seul endroit, dans un quartier de la ville, tous les postes vont se réunir, aussi bien notre délégataire pour la mobilité qui est Keolis, que les services de la police municipale, que les feux, la circulation, et tout cela va être connecté dans un même lieu.

En conclusion, un grand merci à vous tous. Nous nous reverrons à d'autres occasions, dans d'autres villes, peut-être même dans d'autres pays puisque nous sommes un réseau francophone. Des rencontres, des échanges, une dynamique, une mutualisation d'expériences, d'initiatives et de bonnes pratiques souvent innovantes, originales, c'est toute la force du Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés. J'aime beaucoup le proverbe africain qui trouve, à mon avis, tout son sens aujourd'hui : «Tout seul on va plus vite, ensemble on va plus loin». Il me reste à vous souhaiter un bon retour, une belle visite de Dijon si votre emploi du temps vous le permet encore. Nous n'oublions pas la politique du réseau qui est de favoriser le vieillissement actif. Pour ce faire, on n'hésite pas à bouger, marcher, les déplacements doux.

Je terminerai par une citation de Paul ELUARD qui a dit que «vieillir, c'est organiser sa jeunesse au cours des ans». A bientôt.

(Fin des débats).